LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 65,181

QUINZIEME ANNEE — N° 23 MONTREAL, LUNDI 28 NOVEMBRE 1898 HUIT PAGES — UN CENTIN

UNE TRISTE HISTOIRE

Les misères d'une famille polonaise à son arrivée à Montréal

Le capitaine Leggett, du poste numéro 4, a eu à intervenir, samedi, dans la triste histoire d'une famille polonaise, récemment arrivée à Montréal. Vers midi, un pauvre diable, de misérable apparence, se présenta au poste de police et raconta, d'une voix entrecoupée de sanglots, que sa femme et sa petite fille, âgée de 5 ans, se mouraient d'inanition dans un taudis de la rue Cadieux. Le pauvre homme avait l'air si malheureux, si souffrant, que le capitaine,ému, se transporta lui-même à l'adresse indiquée, 97½ rue Cadieux. Le spectacle qui s'offrit aux yeux du policier en pénétrant dans l'unique pièce de la maison, était des plus tristes et des plus lamentables. Une femme, encore jeune, était couchée sur un misérable grabat. Près d'elle, une enfant, pâle et décharnée, reposait, ne donnant plus déjà aucun signe de vie. La pâleur cadavérique de la mère, ses yeux égarés et sa faiblesse extrême témoignaient assez des souffrances qu'elle avait eu à supporter. Le père, sans être aussi faible, avait cependant souffert tout autant. Il raconta, en réponse au capitaine Leggett, qu'il n'y avait eu ni feu, ni pain au foyer depuis plus de quatre jours. Il n'y avait même pas d'eau dans la maison, la taxe municipale n'ayant pas été payée. Le Polonais est généralement courageux. Michael Quirella (tel est le nom du malheureux), battit les pavés de la ville pour trouver quelque ouvrage et se procurer ainsi quelques sous qui lui permissent de rapporter un peu de pain à sa famille. Pas plus qu'auparavant, ses démarches réussirent, et chaque soir, il rentrait au logis, brisé et anéanti. Il tenta vainement de mettre en gage ou de vendre les loques qui lui servaient de vêtements. Enfin, le quatrième jour, comme sa femme et sa fille n'avaient pu se lever le matin, il résolut de tenter un suprême effort en s'adressant au poste voisin. Bien lui en prit, car Leggett, ému d'une si grande misère, se chargea lui-même de pourvoir aux premiers soins des malheureux Polonais. Il leur procura du charbon, du pain, de la viande, et grâce à son intervention généreuse, les pauvres étrangers ont été sauvés d'une mort affreuse.

Ce matin, Quirella a été présenté aux autorités qui lui sont venues en aide et qui ont promis de lui procurer du travail.

LES VIEILLARDS EN PRISON

Un brave vieillard est condamné à l'internement parce qu'il est abandonné de ses enfants—Les besoins d'un asile.

Un infortuné vieillard, M. René Paquet, âgé de 89 ans, a été arrêté hier par le constable Cordenier, et condamné ce matin à trois mois d'emprisonnement ou à une amende de $1 pour vagabondage. La loi fait un crime aux vieillards de n'avoir pas d'enfants pour les protéger, de n'avoir pas de domicile.

M. Paquet sortait de chez un sien neveu, au Mile End et se dirigeait chez un autre parent lorsqu'il s'égara et, errant à l'aventure, fut arrêté par le constable. A 89 ans, le vieux citoyen qui n'a jamais enfreint les lois, qui a toujours été un exemple de probité pour tous, l'honnête homme enfin est accusé de vieillir et il ira en prison... N'est-il pas temps de demander des asiles pour ces pauvres vieillards qui doivent terminer dans des prisons une vie qui a été toute d'édification pour leurs concitoyens.

SUR LE FLEUVE

Il n'y a plus un seul steamer au port

Le "Guildhall" est parti vers sept heures, ce matin, pour Anvers, avec toute une cargaison de grains. C'est le dernier bateau de la saison. Une armée d'ouvriers ont travaillé toute la nuit dernière à son chargement.

Depuis 1867, c'est-à-dire depuis 31 ans, aucun navire n'avait quitté le port de Montréal à une date si avancée. En 1867, le dernier navire de la saison partit de Montréal le 29 novembre, et en 1864, le dernier bateau partit le 7 décembre.

Une légère couche de glace recouvrait le fleuve ce matin, mais les remorqueurs n'ont eu aucune difficulté à la briser.

L'on poursuit très rapidement aujourd'hui le démembrement des hangars des diverses compagnies de navigations océaniques. A la fin de cette semaine, il n'en restera pas un seul debout et les quais seront alors absolument déserts.

Les seuls bateaux à vapeur de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario encore sur le fleuve sont le "Terrebonne", le "Longueuil", le "Sorel" et la "Mouche-à-Feu". La glace seule empêchera leur service.

CHIFFRES INTERESSANTS

Au sujet de l'augmentation des taxes. — Nos échevins en voyage. — Notes de l'hôtel-de-ville.

M. St George, inspecteur de la cité, a pris, aujourd'hui, les mesures nécessaires pour faire fermer les rampes conduisant aux quais.

Une séance du comité de santé a été convoqué pour mercredi, à deux heures, afin de considérer de nouveau l'opportunité de faire exécuter l'enlèvement des déchets par contrat. On s'attend à un vif débat, à ce sujet.

Aujourd'hui, à 3 heures, il y aura assemblée du conseil.

Au premier ordre du jour se trouve un rapport du comité de la charte sur les amendements à la charte et plus particulièrement sur le chapitre concernant la nomination d'un bureau exécutif.

Le second ordre du jour, est un rapport du comité de santé pour obtenir du conseil la permission de faire le service des vidanges par contrat à partir du 1er janvier 1899.

—M. A. Gosselin, assistant-greffier de la cité, est allé faire un voyage à Boston. Il doit revenir aujourd'hui ou demain.

—Ce soir, à huit heures, il y aura réunion du comité de la charte. On reviendra probablement sur la question des taxes. On se rappelle qu'à la dernière séance, on avait demandé au trésorier de la cité, certains renseignements sur le rendement que donneraient à la ville quelques-unes des impositions nouvelles. Or, d'après les calculs qui ont été faits par les autorités compétentes, voici ce qui en est : On aura un revenu additionnel de $50,000, si on adopte la clause 2 du chapitre 6, c'est-à-dire si on considère comme immeubles sujets à la taxe foncière de 1 p. c.

Les terrains, les bâtiments y érigés, les machines et autres choses fixées ou attenantes à un bâtiment ou terrain de manière à en faire partie, ainsi que tous tuyaux, poteaux, fils conducteurs, rails, tunnels et autres constructions et appareils de quelque nature que ce soit, employés pour produire ou distribuer la force motrice, la lumière, la chaleur, l'électricité, ou pour des fins de traction, construits ou placés sur, au-dessus ou au-dessous des propriétés,rues, voies publiques ou ailleurs dans les limites de la cité.

Un autre $50,000 sera ajouté au revenu municipal, si on aboli le système des escomptes que l'on accorde à ceux qui paient leurs taxes d'eau ou autres avant qu'elles ne deviennent exigibles.

En supposant que l'on imposât une taxe spéciale n'excédant pas un dixième d'un pour cent sur le capital payé de toute compagnie ou corporation jouissant de franchises dans, au-dessus, au-dessous ou sur les rues ou le territoire de la cité, que ces franchises aient été ou soient acquises sous l'empire d'un acte général ou spécial de constitution, ou en vertu d'un contrat ou marché avec la cité, ou avec la permission de celle-ci, cela donnerait $15,000.

En augmentant de ½ p. c. la taxe d'affaires, on aurait $15,000 de plus, et la même augmentation sur le tarif de l'eau rapporterait $25,000 de plus. Actuellement, la ville retire des restaurants, hôtels, buvettes, etc., $21,700. Or, en imposant un tarif uniforme de 20 p.c. sur la valeur annuelle des loyers de ces établissements, lesquels loyers sont estimés à $194,190, cela donnerait $17,000 de plus.

En augmentant de 1-16 de 1 p. c. le taux actuel de la cotisation, on aurait $85,000 de plus.

L'échevin Paquet a reçu, aujourd'hui, de l'échevin Ekers, une lettre datée de Londres, Angleterre, 17 novembre. Le représentant du quartier Saint-Laurent disait qu'il était en parfaite santé alors et qu'il partait pour Paris, afin d'y rencontrer l'échevin Rainville.

L'échevin Ekers doit s'embarquer pour le Canada le 4 décembre.

Actuellement, l'échevin Rainville est en Italie et il prolongera, probablement son séjour en Europe, pour raison de santé.

LES BOUEES

M. U. Boucher, surintendant du service des bouées, télégraphie de Batiscan au secrétaire de la commission du havre qu'il va commencer à enlever les bouées du fleuve, entre Québec et Montréal, aussitôt après le passage du "Guildhall", parti ce matin de notre port.

Le fleuve, dit M. Boucher, commence déjà à se couvrir de glace. Il y a deux cent six bouées entre Montréal et la vieille capitale.

TEMPETE DE NEIGE

New-York, 28 — Les trains aux environs de New-York, ont eu beaucoup à souffrir de la tempête de neige de samedi. Quelques-uns d'entre eux ont éprouvé même 24 heures de retard.

UNE TEMPETE EN MER

New-York, 28 — La tempête de samedi a empêché nombre de navires d'entrer dans le port à leurs heures régulières.

MANN SERA-T-IL PENDU ?

On recherche un dernier témoin très important

La requête demandant la commutation de la sentence dans l'affaire Elzéar Mann, condamné à être pendu pour avoir tué sa belle-mère, est entre les mains de la justice. Il y est allégué que la femme de Mann était en compagnie d'un homme le soir du meurtre.

La requête est signée par les principaux citoyens de la Pointe Gatineau, paroisse natale du prisonnier, et par M. le curé Champagne.

ELZEAR MANN, l'auteur du drâme de la ruelle Poupart.

Le juge Wurtele a reçu ordre du ministre de la justice de s'enquérir au sujet de cette affaire et M. T. Pagnuelo, avocat de Mann, espère maintenant que la sentence sera commuée. Ce matin il a fait entendre deux nouveaux témoins pour corroborer le témoignage de Hudon dit Beaulieu, que nous avons publié samedi.

Le nommé Lebeau, dont il a été question au cours du procès, pourrait, paraît-il, jeter beaucoup de lumière sur cette affaire, mais il refuse obstinément d'aller rendre son témoignage devant le juge Wurtele.

En conséquence, M. Pagnuelo est parti aujourd'hui, avec le constable Leporhon, muni des autorisations nécessaires pour aller chercher ce témoin important et l'emmener par force, si nécessaire, devant le juge.

Le juge Wurtele enverra son rapport au ministre de la justice ces jours-ci et il y aura assemblée des ministres pour considérer le cas de Mann. On croit que les ministres rendront leur décision cette semaine, sur cette question.

MM. Félix Miron et Adélard Moreau ont comparu devant le juge Wurtele, ce matin, et ont déclaré qu'un nommé Legault leur avait dit que Mann lui avait assuré qu'un homme se trouvait dans la chambre de sa femme, quand il a tiré.

Comme ces témoignages ne sont que par ouï-dire, ils ne valent rien et M. Pagnuelo, l'avocat du meurtrier, est à la recherche de ce nommé Legault.

L'AFFAIRE DU GENERAL BLANCO

Un démenti à "La Patrie" par le commis de l'hotel Windsor, mis en cause par le journal de M. Tarte

Comme pour se donner une excuse de sa lâche attaque contre le reporter de "La Presse" qui nous avait apporté la nouvelle de la signature du général Blanco sur le régistre de l'hôtel Windsor, "La Patrie" de samedi invoquait le témoignage du commis même de l'hôtel. Suivant la voisine, le commis se serait exprimé comme suit, en réponse à la question que lui avait posée le secrétaire du consul espagnol:

"Non, monsieur, il n'y a pas de général Blanco à l'hôtel Windsor; cet autographe est certainement l'oeuvre d'un farceur, qui s'est trouvé à passer ici, la nuit dernière. Ceci, ajoutait "La Patrie," se passait en présence du reporter de "La Patrie."

Interviewé par un reporter de "La Presse," ce matin, le commis du Windsor ainsi mis en cause par "La Patrie," nous a donné par écrit la déclaration suivante, qui est un démenti catégorique:

In the matter of the supposed arrival of the General Blanco at the Windsor Hotel I state that the reporter of "La Presse" and the secretary of the Spanish Legation were the only two present when the latter examined the signature. In my presence the reporter of "La Presse" pointed out the entry to the secretary of the Legation and asked: "Is that the signature of general Blanco?" The secretary of the Legation examined it carrefully and replied. "I think it is. It is very much like it. I think it is." The reporter of "La Presse" immediately left the Hotel at this, leaving the secretary to converse with me. I never told the "La Presse" reporter that I thought it was a joke.

J. W. MOFFAT, clerk,
Windsor Hotel.

(TRADUCTION)

"A propos de la présence supposée, au Windsor, du général Blanco, je, soussigné, affirme que seul le représentant de "La Presse" accompagnait le secrétaire de la légation espagnole, lorsque ce dernier vient examiner le registre où le nom du général était inscrit. Le représentant de "La Presse" montra au secrétaire, devant moi, où était la fameuse signature et lui demanda : "Est-ce bien là la signature du général Blanco?"Le secrétaire examina attentivement ce qu'on lui montrait et répondit : "Je crois vraiment que c'est la signature du général. Cela y ressemble beaucoup." Le représentant de "La Presse" quitta alors l'hôtel immédiatement, le secrétaire continuant à causer avec moi. Je n'ai jamais dit au reporter de "La Presse que cette signature était une mystification."

(Signé) J. W. MOFFAT,
Hôtel Windsor.

Le plus récent portrait du colonel Picquart, dont le nom a défrayé la discussion à la chambre des députés, en France, aujourd'hui.

UNE DESCENTE

Saisie importante de liqueurs alcooliques

Le chef Tremblay et le sous-chef Chabot, de Ste Cunégonde, ont simultanément fait une descente, hier, dans deux maisons de réputation équivoque de la rue Notre-Dame, tenues, l'une par une dame Ratelle et l'autre par une dame O. Legault. Les autorités ont saisi une quantité de liqueurs enivrantes qui ont été transportées au poste. Les accusées seront sommées de comparaître en Cour du Recorder demaine ou après-demain.

LE VOL DE NAPANEE

Napanee, Ont., 28 — Le procès des voleurs de la banque de Napanee s'est poursuivi aujourd'hui. M. Young, de la fabrique de coffres-forts Taylor, a été appelé à donner son témoignage d'expert. Il dit qu'il était impossible d'ouvrir la porte du coffre-fort autrement que par les chiffres combinés qui l'ouvraient habituellement. Le peu de chiffres donné par Paré et à l'aide duquel le coffre--fort de la banque de Napanee aurait été ouvert, n'est pas correct et Paré n'a pas indiqué exactement de quelle manière le coffre-fort a été ouvert.

DANS BAGOT

St Hyacinthe, 28 — Samedi dernier, les électeurs libéraux du comté de Bagot se sont assemblés à St Hyacinthe en vue de nommer un candidat pour remplacer M. Dupont, décédé.

M. Louis Côté a refusé cette candidature.

Il y aura, demain, à St Liboire, une assemblée ayant pour but la nomination d'un candidat libéral.

On parle de MM. J. E. Marcil, d'Arton, et M. Plante, de St Marcel, comme candidats probables.

PAUL KAUVAR

Le 19 décembre prochain une nouvelle compagnie théâtrale — la compagnie Moran, donnera, au Monument National, le magnifique drame intitulé : Paul Kauvar. Cette compagnie, dont le but est de donner plusieurs représentations au cours de l'hiver va, sans aucune doute, voir ses efforts couronnés de succès. Elle se présente au public avec l'un des drames les plus réalistes et les plus pathétiques qui aient été écrits. C'est le "Paul Kauvar", tel qu'il a été mis au jour par son auteur, sans altération ni changement. Les billets seront en vente à la pharmacie nationale.

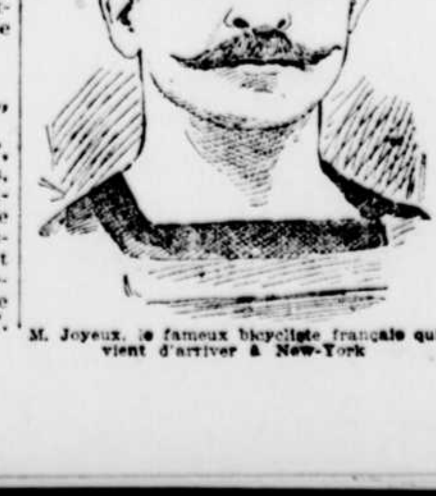

M. Joyeux, le fameux bicycliste français qui vient d'arriver à New-York

LA LETTRE DE DREYFUS

"Le désespoir commence à s'emparer de moi" dit-il

Paris, 28 — Voici la copie de la fameuse lettre écrite par le capitaine Dreyfus et lue à sa femme par le premier secrétaire du ministre des colonies, le gouvernement français ayant conservé l'original du dossier :

"Le désespoir commence à s'emparer de moi.

"Tous mes amis m'ont-ils oublié?

"Personne ne semble s'occuper de moi.

"Si tu te rappelles, il y a des mois et des mois, j'ai écrit au président de la république et au général Boisdeffre, les priant de présenter la revision de mon procès.

"Je suis sans nouvelles ; rien, rien ne vient jusqu'à moi.

"Je lègue au président et au général Boisdeffre la tâche de venger ma mémoire, de réhabiliter mon honneur, mon nom et celui de mes chers enfants, que je ne reverrai plus.

"Je ne communiquerai plus avec ma famille, vu que j'ai dit tout ce qu'il y avait à dire et que je n'ai plus rien à dire".

PARLEMENT MODELE

Nos députés pour rire tiendront leur séance régulière, ce soir, à 8 heures, dans la salle No 79 rue Saint-Jacques. On discutera d'importants sujets, et plusieurs jeunes orateurs de talent feront leur début à cette séance qui promet d'être intéressante. Le public est cordialement invité.

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cents la bouteille. 1—1Mv—n

VOL DE CHEVAL

Un pauvre d'esprit qui fait des siennes

Un nommé Jos. Duval a comparu aujourd'hui devant le recorder Lemieux, sous l'accusation d'avoir enlever, sur la rue St Laurent, ville St Louis, un cheval appartenant à Nap. Maisonneuve. Duval est un pauvre d'esprit. Il a déjà passé quelques années à l'asile des aliénés d'où il est sorti on ne sait trop comment. Les autorités de St Louis sont à faire les démarches nécessaires pour faire réintégrer Duval à l'asile.

CES DEUX DISPARUS

Les recherches de la police restées infructueuses

Le constable Cordenier est encore à la recherche des deux individus dont "La Presse" a déjà annoncé la disparition, et jusqu'ici ses efforts sont restés sans résultat. Le premier de ces malheureux a nom Armand Chartrand, charretier. Il laisse quatre enfants âgés respectivement de 4, 7, 9 et 11 ans.

L'autre est un nommé David Bileau, plombier, employé chez MM. Lessard et Harris. Il a quitté sa femme, atteinte de paralysie, dans une maison de pension.

ARRIVEE DU "PARISIAN"

Halifax, N. E., 28 — Le "Parisian", ligne Allan, est arrivé, à 9.15 heures, ce matin, avec une trentaine de passagers de première classe, 25 de seconde et 95 d'entrepont. Au nombre des passagers de première classe se trouvent l'hon. juge Bossé, M. Henri et mesdemoiselles N. J. et J. Bossé, M. N. Le Coupez, le juge Tyrwhitt-Drake, M. F. Loisel, etc.

UNE DISPARITION QUI S'EXPLIQUE

Il avait emporté plusieurs centaines de dollars de collections

Il y a environ quinze jours, le chef Carpenter recevait l'information qu'un nommé Napoléon Jetté, employé comme collecteur par M. Moody et Fils, manufacturiers d'instruments aratoires à Terrebonne, était subitement disparu, ne laissant aucune trace de son passage. On crut d'abord à un malheur et la police reçut l'ordre de s'enquérir aux lieux ordinaires si Jetté n'avait pas été victime de quelque accident.

Or, à quelques jours de là, M. Moody apprit que, avant sa disparition, Jetté avait collecté à Montréal et dans les environs, une somme de $700 à $800 dont il ne lui avait pas rendu compte. Ne voulant pas encore croire à la culpabilité de Jetté, qui avait donné de nombreuses preuves d'honorabilité, M. Moody refusa de l'accuser, jusqu'à ce qu'il eût acquis la conviction qu'il ne lui était arrivé aucun accident. Cette preuve que demandait M. Moody ne se fit pas longtemps attendre. En effet, quelques jours plus tard, les détectives au cours de leurs recherches, apprirent qu'un individu au signalement de Jetté, était passé l'avant-veille à la gare Bonaventure et avait pris passage sur l'un des trains à destination du Montana. Dès lors, on acquit la certitude que Jetté, escroc et filou, avait pris la fuite après avoir collecté les $700 sus-mentionnées. Le signalement du collecteur infidèle fut communiqué à la police de toutes les villes importantes du Montana, et ordre fut donné aux autorités d'arrêter Jetté partout où il paraîtrait.

Cette mesure eut tout le succès que l'on en attendait. Vers 10 heures, samedi soir, le chef de la sûreté recevait une dépêche de Butte City, lui annonçant que Jetté avait été mis en état d'arrestation le soir même, à son arrivée dans la grande ville du Montana.

Le sous-chef Campeau reçut aussitôt l'ordre de partir par le premier convoi pour se rendre à Butte City et demander l'extradition du prisonnier. M. Campeau est parti hier matin.

PLACE AUX RAMONEURS

Des citoyens poursuivis pour leur avoir refusé l'entrée de leur domicile

Cet avant-midi, s'est instruite, en cour du Recorder, la cause de deux autres personnes accusées d'avoir refusé l'accès de leur domicile aux ramoneurs qui s'y présentaient,de par les règlements municipaux.

Ces règlements portent que le ramonage des cheminées doit se faire quatre fois par année et qu'une légère rétribution doit être versée sur-le-champ aux ramoneurs nommés par la municipalité. Cette contribution est de 8 cents pour les maisons d'un étage, de 10 cents pour deux étages, 13 cents pour trois étages et 15 cents pour quatre étages ou plus. Cette contribution est portée dans tous les cas, à 25 cts, quand on fait venir spontanément les ramoneurs.

Plusieurs causes de cette nature ont été portées dernièrement en correctionnelle. Dans quelques cas, les ramoneurs avaient dû décamper devant des balais menaçants. Quant aux deux causes actuelles, les prévenus avaient d'abord refusé d'admettre les messagers de la municipalité, et y avaient ensuite consenti. En conséquence, ils n'ont été condamnés qu'aux frais. Ce sont : Thomas Wallace, 22, rue Favard, et John White, 16, rue Congrégation.

UN VIEILLARD SE TUE

En faisant une chute rue Saint-André

Samedi après-midi, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, nommé Michael Harrison, a fait une chute sur le trottoir, rue Saint-André, près rue Craig, et s'est relevé avec une forte douleur au côté. Un passant l'aida à se rendre à sa maison, qui se trouve non loin de là, 14 ruelle Contant.

Un médecin fut appelé qui ne constata aucune fracture, deux ou trois côtes ayant été plus ou moins enfoncées. Cependant, le vieillard avait ressenti une violente commotion nerveuse, qui, aggravée par son grand âge, amena la mort en quelques heures.

Le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer un jury.

LES SOIREES DE FAMILLE

Le "Voyage de M. Perrichon" au Monument National hier soir

Une salle comble

Le premier pas est fait; l'élan est donné. Le public canadien a compris qu'il fallait encourager le théâtre français et la tentation faite par la Société St Jean-Baptiste a pleinement réussi,grâce à l'esprit d'initiative du directeur, M. Elzéar Roy, et grâce aussi à ses collaborateurs, aux jeunes gens qui ont l'intelligence d'occuper leurs loisirs à des exercices utiles à leurs compatriotes et surtout à eux-mêmes.

La soirée d'hier a été particulièrement intéressante; on y a entendu de la bonne musique, du chant et de plus les chercheurs de littérature ont pu se délecter à leur aise pendant la courte mais brillante allocution de M. L. O. David, faisant l'éloge de l'abbé Ducharme, fondateur du collège de Ste Thérèse.

"Le voyage de Monsieur Perrichon" qui a obtenu un si vif succès au collège Sainte-Marie, il y a quelques semaines, a été répété hier soir au Monument National : Les mêmes acteurs interprétaient les différents rôles de la comédie de Labiche. C'est dire, comme nous le disions dans le temps, que "Le Voyage de Monsieur Perrichon" a été un succès, d'autant plus que la comédie était représentée au Monument National avec des actrices tenant les rôles féminins, ce qui, on le comprend, ne diminuait pas l'intérêt. Madame Ernest Brousseau et Mademoiselle Blanche Payette, interprêtant les rôles de Madame et de Mademoiselle Perrichon, ont été fort applaudies et méritaient réellement ces applaudissements. Les autres acteurs, MM. Elzéar Roy, Paul Lacoste, Arthur Laramée, Hector Bisaillon, A. Germain, Henri Senécal et Georges Molleur, ont répété leur succès du collège Saint-Marie, ce qui revient à dire qu'ils ne méritent aucune critique.

Formons des vœux pour que le succès des soirées de familles se continue.

ALLUSIONS ET ORNEMENTS LITTERAIRES

Intéressante conférence de M. Lippens, à l'Union Catholique hier

Nombreux auditoire, hier, pour entendre M. Lippens parler des "allusions et des ornements littéraires." En prenant la parole, le conférencier s'excuse de ne pouvoir servir à ses auditeurs que le dessous du panier de sa dernière conférence. Il a été pris à la gorge par le P. Cadot, qui ne l'a demandé que vendredi pour remplacer M. Colonnier.

Il y a dans toute littérature un certain fonds d'idées générales, de phrases toutes faites, dont l'écrivain ou l'orateur habile n'a qu'à se servir habilement afin de se gagner immédiatement la confiance de ses lecteurs ou de son auditoire!—Les livres les plus populaires de tous les écrivains ont continuellement augmenté ce fonds commun, et plus un livre est populaire, plus il a mis en circulation des images et des figures connues de tous et qui mieux souvent qu'un long discours servent à faire connaître un type, ou ridiculiser un adversaire.—Le plus habile des écrivains français de ce siècle, Louis Veuillot, a eu très souvent de ces réminiscences heureuses. Ainsi, la mort et les funérailles de Béranger avaient passé presque ignorées. Ses amis et ses partisans les plus convaincus paraissaient l'avoir abandonné, aussi ce fut toute une surprise lorsque huit jours après ses funérailles, M. Havet fit paraître dans le "Siècle" un long article en sa faveur. Répondant à cet éloge, Veuillot commence par se demander si quelqu'ami important n'a pas murmuré à l'oreille de M. Havet : "Rodrigue, as-tu du coeur?"

Passant ensuite à quelques types rencontrés tous les jours dans les journaux: il donne l'origine et les mots les plus fameux de Jocrisse Carlino, La Palice, et de M. Joseph Prud'homme, inventés par Henri Monnier.Le "ce sabre est le plus beau jour de ma vie," de Joseph Prud'homme, durera aussi longtemps que la réflexion de Calino,remerciant la Providence d'avoir toujours su faire passer les fleuves à côté des grandes villes.

Passant ensuite à un autre ordre d'idées, M. Lippens, avec beaucoup de goût, nous donne quelques morceaux choisis des littératures flamande et allemande, entre autres le fameux morceau de Goethe, "Le Roi des Aulnes."

Afin de faire une comparaison avec le génie français, il nous donne la ballade de V. Hugo, "La Grand'Mère."

M. Lippens, applaudi à différentes reprises, a été des plus intéressants.

LES TRAVAUX DU PORT

On les poursuit toujours activement

Les jours de froid que nous avons présentement n'empêchent pas les ouvriers de travailler dans la partie centrale du havre. En réponse au reporter de "La Presse", l'un des commissaires a dit ce matin, qu'on espérait que les travaux de remplissage des caissons calés il y a quelques semaines seraient complètement terminés avant les grands froids et qu'il n'y avait aucun danger de voir ces caissons emportés par la débâcle du printemps prochain. L'on construit actuellement plusieurs caissons à la Pointe du Moulin à Vent. Ces caissons seront calés le printemps prochain.

TREMBLEMENT DE TERRE

Patras, 28 — A 9.40 heures, hier soir un violent tremblement de terre s'est fait sentir en Grèce.

Broma préparé par le Dr Ed Morin & Cie

Que les dyspeptiques, les anémiques, les personnes prises d'épuisement général se consolent ; que les mélancoliques, ceux dont les idées sont tristes comme un jour de pluie, que ces personnes qui voient tout en deuil se réjouissent, leur remède est trouvé, un jour radieux se lève, en profitent.

Prenez de suite le Broma. Seule, cette préparation scientifique vous ramènera à la santé, vous rendra la joie et le bonheur de vos beaux jours. En vente partout. 21,28,5,12,19,26

LE SPORT

BASE BALL

BUFALO SE RETIRE DE LA LIGUE DE L'EST

FRANKLIN A ACCEPTE UNE FRANCHISE DANS LA LIGUE DE L'OUEST

Buffalo, 28 — Le président Franklin, du club de baseball Buffalo, a accepté une franchise dans la Ligue de l'Ouest et il retire son club du circuit de la Ligue de l'Est. Cette décision a été prise par M. Franklin après une conférence qui a eu lieu hier en cette ville avec le président Johnston, de la Ligue de l'Ouest, et le président du club Milwaukee. Les représentants de la Ligue de l'Ouest ont offert au président du club Buffalo la franchise et les joueurs du club St Joseph, Mo., s'il voulait devenir membre de leur organisation. M. Franklin a décidé d'accepter l'offre et d'abandonner la Ligue de l'Est.

On dit que Arthur Irwin, représentant le club Toronto, se rendra aujourd'hui à Buffalo et il est plus que probable que la ville canadienne se joindra aussi à la Ligue de l'Ouest.

LA BOXE

LUTTE NULLE ENTRE CONNOLLY ET KERKIN

St Louis, Mo., 28 — Eddy Connolly, de St Jean, N. B., a forcé George Kerkin, de Chicago, à faire samedi soir une lutte désespérée devant le Commercial Club. A la fin des vingt reprises, le referee Tim Hurst déclara la bataille nulle. La décision a été reçue avec satisfaction.

GARDNER vs DIXON

ILS SE BATTRONT DEMAIN SOIR

Une très importante rencontre aura lieu demain soir au Lenox Athletic Club. George Dixon, le pugiliste nègre qui a pris part à tant de batailles célèbres en viendra aux prises avec Oscar Gardner, l'un des plus fameux boxeurs de sa classe. La lutte sera de 25 reprises et promet d'être extrêmement intéressante.

On dit qu'il y a déjà pour $9,000 de sièges de vendus. C'est une preuve que le public a confiance en ces deux hommes qui ont toujours lutté avec beaucoup d'acharnement. Il est certain que la prochaine rencontre de ces deux hommes vaudra autant que la plupart de celles auxquelles ils ont été mêlés. Personne ne pourrait persuader Dixon d'agir d'une manière déloyale dans l'arène. Son record le prouve du moins. Il s'est battu au moins 70 fois dans le cours de sa carrière et n'a jamais été accusé de malhonnêteté.

Lorsque Dixon paraît dans l'arène, il est en excellente condition et le public le voit à son plus grand avantage. Puis, en dehors de la classe heavy weight, les pugilistes se battent ordinairement sérieusement. Gardner, comme Dixon, est un bon et honnête boxeur ; on sait en outre qu'il aime mieux la boxe que quoi que ce soit au monde. Plus son adversaire est fort et plus Gardner est content. Cela étant, le Kid d'Omaha, doit être enchanté de sa prochaine rencontre, car Dixon est le plus rude rival auquel il a jamais fait face. Comme le vainqueur de cette bataille doit ensuite se mesurer avec Jordan pour le titre de champion, la lutte de demain soir sera certainement excitante.

Dixon s'est entraîné à Bay Ridge, où il s'est également entraîné pour sa bataille avec Dave Sullivan. Joe Walcott est avec Dixon et se prépare pour sa rencontre avec Billy Smith.

Bobby Dobbs, le pugiliste nègre, qui est parti il y a quelque temps de New-York pour l'Angleterre, a finalement arrangé une rencontre entre lui et Dick Burge, l'habile boxeur anglais. Dobbs était un inconnu et Burge refusa d'abord de signer le contrat à moins qu'un pari de $2,500 fut fait sur le résultat. Cependant, plutôt que de perdre cette rencontre, l'Anglais et ses amis consentirent à une bataille de 20 reprises à 144 livres, pour un pari de $1,500. La date de la rencontre a été fixée au 12 décembre. Une bourse de $2,000 a été offerte pour la lutte.

Burge s'est mis sous la direction de Charlie Mitchell. Le fameux boxeur heavy weight est considéré comme l'un des meilleurs juges et assistants, et on lui prête la déclaration que Burge a fait d'immenses progrès depuis le commencement de ses préparatifs. L'Anglais était un bon boxeur lorsqu'il a visité l'Amérique, et s'il s'est si amélioré, Dobbs aura une rude tâche devant lui.

Les négociations ont été reprises pour une rencontre entre Dave Wallace, le champion feather weight de la Grande Bretagne et Joe Berstein. Il est tout probable que la rencontre aura lieu en janvier au Lenox Club. La question d'un pari mutuel qui empêchait de signer le contrat a été réglée, et les directeurs du Lenox Club ont offert une bourse pour cette bataille. La seule difficulté est la question des dépenses pour amener l'étranger ici.

En premier lieu, Wallace ne voulait pas se battre à moins qu'on ne lui garantit un pari de $2,500. Il accepta finalement un pari de $1,000 offert par Charlie Horan ,mais il insista pour qu'on lui accordât $200 de dépenses. On dit que Wallace accepte ce montant ou non, il viendra en Amérique pendant l'hiver, pourvu évidemment qu'il sorte vainqueur de sa rencontre avec Ben Jordan, qui est fixée au 5 décembre.

Tommy Ryan a décidé d'accorder une rencontre à Dick O'Brien avant d'accepter Dan Creedon, et il a signé un contrat pour se battre pendant 20 reprises avec le Bostonien, le 12 décembre, à Cleveland.

PREPARATIFS DE KID McCOY

Kid McCoy est à s'entraîner à Asbury Park, pour sa rencontre avec ePter Maher, qui doit avoir lieu le 5 décembre, au Coney Island A. C. Il déclare qu'il n'a reçu aucun avis du club à l'effet que la bataille n'aura pas lieu.

"Si Maher ne vient pas à temps," a dit McCoy, "j'irai à San Francisco où je me battrai avec Jeffries. J'ai reçu une offre très flatteuse de me rencontrer avec lui."

McCoy croit évidemment qu'il devra aller dans l'ouest pour pouvoir se battre, car il veut se débarrasser de son rapide ambleur Norman S. L'animal sera vendu ce soir à l'encan public à Madison Square Garden.

CORBETT, SHARKEY, CONSIDINE, O'ROURKE, ARMSTRONG ET WHITE JURENT QU'ILS N'ONT RIEN A FAIRE AVEC LE "FAKE" DE MARDI SOIR.

Le public discute encore la bataille Corbett-Sharkey et l'idée que toute l'affaire était arrangée d'avance a trouvé des partisans parmi tous ceux qui ont vu la bataille et parmi ceux qui en ont lu les détails. Cependant, personne ne peut porter une accusation précise contre celui-ci ou celui-là. Voici six affidavits signés par Corbett, Sharkey, Considine, O'Rourke, White et Armstrong, dans lesquels ceux-ci jurent ne rien connaître d'un complot qui aurait été formé pour faire perdre Corbett. McVey seul n'a pas produit de déclaration. Voici ces affidavits :

AFFIDAVID DE CORBETT

Je jure ici solennellement que je n'ai pris part à aucun complot par lequel je devais me laisser battre dans ma rencontre avec Sharkey au Lenox A. C., New-York, le 22 novembre ; que je n'ai pas discuté avant ou pendant la bataille ou à aucun autre moment aucun plan par lequel je devais me laisser battre, et je n'ai entendu aucune discussion à ce sujet.

JAMES J. CORBETT.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

A. E. OSBORNE, Notaire public.

AFFIDAVIT DE SHARKEY

Je jure ici solennellement que je n'ai pas pris part à aucun complot par lequel James J. Corbett devait se laisser battre dans la rencontre entre lui et Thomas Sharkey, au Lenox A. C., New-York, le 22 novembre 1898; que je ne savais rien d'un tel complot, que je n'ai pas discuté avant ou pendant la bataille, ou à aucun autre moment, aucun plan par lequel Corbett devait se laisser battre et je n'ai entendu aucune discussion à ce sujet.

THOMAS SHARKEY.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

J. B. McQUILLIN, Notaire public, Kings County.

AFFIDAVIT DE CONSIDINE

Je jure ici solennellement que je n'ai pris part à aucun complot par lequel James J. Corbett devait se laisser battre dans la rencontre entre lui et Thomas Sharkey, au Lenox A. C., New-York, le 22 novembre ; que je ne savais rien d'un tel complot; que je n'ai pas discuté avant ou pendant la bataille, ou à aucun autre temps aucun plan par lequel Corbett devait se laisser battre et je n'ai eu aucune discussion à ce sujet. De plus, je jure solennellement que j'ai prié le referee John Kelly de déclarer tous les paris nuls avant qu'il ne fît, lui demandant cela en présence du chef de police Devery et de plusieurs autres personnes.

GEORGE F. CONSIDINE.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

A. E. OSBORNE, Notaire public.

AFFIDAVIT DE O'ROURKE

Je jure ici solennellement que je n'ai pris part à aucun complot par lequel James J. Corbett devait se laisser battre dans sa rencontre entre lui et Thomas Sharkey, au Lenox A. C., New-York, le 22 novembre : que je n'ai discuté avant ou pendant la bataille, ou à aucun autre moment, aucun plan par lequel Corbett devait se laisser battre et je n'ai entendu aucune discussion à ce sujet.

THOMAS O'ROURKE.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

J. B. McQUILLIN, Notaire public, Kings County.

AFFIDAVIT DE WHITE

Je jure ici solennellement que je n'ai en aucune façon pris part à aucun complot par lequel James J. Corbett devait se laisser battre dans sa rencontre entre lui et Thomas Sharkey au Lenox A. C., New-York, le 22 novembre ; que je ne savais rien d'un tel complot; que je n'ai discuté avant ou pendant la bataille ou à aucun autre moment, aucun plan par lequel Corbett devait se faire battre et je n'ai rien entendu à ce sujet.

CHARLES WHITE.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

EDWARD A McCUE.

AFFIDAVIT DE ARMSTRONG

Je jure ici solennellement que je n'ai pris part à aucun complot par lequel James J. Corbett devait se laisser battre dans sa rencontre entre lui et Thomas Sharkey, au Lenox A. C., le 22 novembre ; que je ne savais rien d'un tel complot; que je n'ai pas discuté avant ou pendant la bataille, ou à aucun autre moment aucun plan par lequel Corbett devait se faire battre et je n'ai entendu aucune discussion à ce sujet.

BOB ARMSTRONG.

Assermenté devant moi, ce 25e jour de novembre 1898.

J. B. McQUILLIN, Notaire public, Kings County.

LE MARQUIS D EQUEENSBURY DIT QUE KELLY A EU TORT

"ON NE PEUT SEPARER LES PARIS DE LA DECISION," DIT-IL

Londres, 28 — Voici l'opinion du marquis de Queensbury, sur la décision du referee, dans la bataille Corbett-Sharkey :

"L'argent engagé sur le résultat de la bataille doit suivre la décision du referee sur la rencontre. Les deux choses ne peuvent être séparées. La victoire a été accordée à Sharkey et ses partisans ont gagné leurs paris."

L'opinion du célèbre marquis est partagée par George Siler, qui est la meilleure autorité en Amérique. Voici ce qu'il dit :

"Je partage entièrement l'opinion de ceux qui croient que les paris faits sur la bataille Corbett - Sharkey doivent être payés. La question que la bataille était arrangée d'avance n'y fait rien. Sharkey a obtenu la décision, soit que la victoire ait été accordée d'après les mérites des boxeurs, ou sur un simple détail technique, le fait n'en reste pas moins que la victoire lui a été accordée. L'argent doit suivre la décision. Je ne vois aucun précédent dans l'histoire de la boxe qui permette de croire autrement."

Martin Corbett, auteur de plusieurs ouvrages de sport partage aussi cette opinion.

Eddie Santy ,de Chicago, a mis Billy Murphy hors de combat à la troisième reprise d'une lutte qui devait en avoir quinze. Un "swing" de droite et de gauche à la mâchoire et un coup direct de la gauche à la poitrine ont fait l'affaire.

LE BICYCLE

LA GRANDE COURSE DE SIX JOURS

LES COUREURS SONT PRESQUE TOUS ARRIVES

ILS SE PREPARENT AVEC SOIN

New-York, 28—Stephane et Monachon, deux autres concurrents étrangers pour la course de six jours, sont arrivés hier sur le St Paul et ils compléteront la liste de ceux qui ont traversé l'océan pour obtenir la gloire et les dollars. Tout le monde se rappelle de Stephane qui a fait un grand effort l'an dernier et qui a paru un moment comme devant être le vainqueur de la course. Monachon est un autre Français qui a une si grande confiance en sa valeur qu'il est venu sur propre invitation.

Frederick, Joyeux, Hale et Cistac, les autres étrangers se sont entraînés avec ardeur pendant toute la semaine dernière, et chacun d'eux est confiant dans le succès. Berkeley Oval, où ils sont réunis, est devenue une véritable Babel, et l'on pourrait apprendre là plusieurs langues. Par suite de la température un peu froide, les coureurs iront finir leur entraînement sur la piste de Lanswingburg, près de Troy.

Frank Waller, est arrivé avant-hier de Boston, et dit qu'il est certain de gagner les $1,500 promises sans parler de ce qu'il pourra obtenir des manufacturiers par ses réclames. Miller, le champion, et l'Irlandais Pilkington, qu'on considère comme celui qui a le moins de chances, seront ici aujourd'hui ou demain.

Schinneer arrivera également en même temps. C'est un adversaire acharné de Miller. Plusieurs coureurs font leur entraînement sur la grande route, et ils sont un spectacle familier dans les environs des parcs.

La course commencera dimanche, 4 décembre, à minuit, et ce sera, comme nous avons pu en juger un tournoi international. La majorité des coureurs ont déjà pris part à des courses de six jours. Quelques mots sur les principaux coureurs :

Miller, le vainqueur de la course de l'an dernier, est un mécanicien de tramways de Chicago. Miller a fait depuis l'an dernier un voyage en Europe dans lequel il a défait les meilleurs coureurs dans une fameuse course de 72 heures.

Teddy Hale se prépare depuis six mois et a l'espérance de rapporter en Irlande le magot convoité. Le suisse Frederick est considéré comme le meilleur coureur d'Europe. Il est arrivé second dans la course de 72 heures. On le croit le plus dangereux rival de Miller.

Joyeux est un coiffeur qui depuis cinq ans, s'est livré au bicyclisme. Il est arrivé troisième dans la course de 72 heures.

Frank Cistac, le coureur Australien, est peu connu ,mais les rapports de son pays en font de grands éloges.

Stéphane, qu'un accident a arrêté l'an dernier, alors qu'il était premier, sera parmi les coureurs.

Parmi les autres coureurs sont :

Fred Forster, Oscar Julius, Fred Schineer, Frank Albert, Frank Waller, le "Flying Dutchman," et Burns Pierce, du Canada.

Les nouveaux concurrents sont Turelle Turville, de Philadelphie; Aronson, de Suisse ; Leslie, de Chicago ; Nawn, d'Irlande ; Pilkington, également d'Irlande; Beacon et Lauterwald, de New-York ; Woods et Gross, de Brooklyn ; Stevens, de Buffalo; Neal et Burke, de New-York, et Louis Gimm, de Pittsburg.

HOCKEY

ASSEMBLEE DU WEST END A. A. A.

Il y aura mercredi soir, à 8 heures, une assemblée de la West End A. A. A., aux salles du club, 75 rue Quesnel, dans le but de former une ligue junior de hockey de district.

LE JEU D'ECHECS

MATCH JANOWSKI - SHOWALTER

Jusqu'ici, les deux maîtres ont joué quatre parties. M. Janowski a gagné les deux premières et la quatrième ; la troisième a été nulle. La dernière partie n'a duré que trente-huit coups.

LE GENERAL BLANCO

La démission du capitaine général

La Havane, 28—Le général Blanco a abandonné officiellement, samedi, les fonctions de capitaine général de l'Ile de Cuba, en faveur du général Jimenez Castellanos.

La cérémonie a eu lieu dans la salle du trône, au palais, et n'a donné lieu à aucune solennité. Le secrétaire a lu les décrets royaux à ce sujet en présence du président du gouvernement colonial, des généraux Parado, Salano et Ruiz. Les cérémonies qui accompagnaient généralement la nomination et l'assermentation d'un nouveau gouverneur général n'ont pas eu lieu.

Les préparatifs d'évacuation des provinces de la Havane et de Pinar del Rio se continuent toujours activement.

LA MARINE FRANÇAISE

Le programme de M. Lockroy sera réduit

Paris, 28—Le programme de M. Lockroy, ministre de la marine, a été réduit au dernier moment. Le projet de construire de nouveaux croiseurs de haut rang a été abandonné. Cependant, on ajoutera à la flotte française 48 navires en 1899 et 21 en 1900. La France possèdera alors plus de torpilleurs et de contre-torpilleurs que l'Angleterre.

—Savon de Pin Parfumé contre les maladies de la peau, 10c la barre. (7)

Abus des liqueurs et drogues

Le remède Dixon enlève tout désir de boire en trois jours et effectue une guérison complète en trois semaines. Il est pris privément ; n'empêche pas de vaquer aux affaires et ne laisse aucun mauvais effets dans la suite. Témoignages indéniables envoyé cacheté. **Adresse—The Dixon Cure Co. 40 avenue du Parc, Montréal, Québec.** 297—nw

A TRAVERS LES PROVINCES

Changements importants à Saint-Jérôme

UN INCENDIE A SAINT-REMI

Accident a Hull

Un jeune homme frappé par un truck près de Waterloo

AUTRES NOUVELLES

(De nos correspondants spéciaux)

SAINT-JEROME

Le département des Terres de la Couronne a fait d'importants changements dans les divisions du Nord.On envoie M. T. A. Christin demeurer au Nominingue et on lui donne pour division tous les cantons de la Vallée de la Lièvre proprement dit et à l'agent Filion qui devra demeurer à Arundel on lui donne la Vallée de la Rouge. On le fait demeurer à Arundel, qui aujourd'hui se trouve au centre de cette division. Tant qu'à l'agent Marchand, on le laisse à Sainte-Agathe.

L'honorable juge Gill a présidé la Cour de circuit du comté à Saint-Jérôme, le 25 courant.

—Un nommé Paradis, de Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes qui travaillait à l'hôtel Beaulieu, vendredi dernier, a failli se faire tuer en tombant d'un échafaudage. Il s'est brisé une jambe. Il est sous les soins du Dr Henri Prévost.

—La prohibition qui n'a pas fait florès au jour du plébiscite veut-elle se répandre d'une manière plus certaine ? Toujours est-il que nous n'avons plus que sept hôtels et pourtant notre conseil a accordé neuf licences. Les hôtels du bas et du haut de la ville sont fermés, quoique ce soit des endroits très achalandés.

SAINT-REMI

Lundi dernier, Sa Grandeur Mgr Bégin se rendait à Saint-Rémi pour la bénédiction de la nouvelle église.

Plusieurs prêtres accompagnaient Sa Grandeur, entr'autres MM. Bergeron, Casault, Rouleau, Gosselin, Caron, Hudon, Côté, etc.

Un grand nombre de citoyens attendaient Mgr à la gare. Tout le village était magnifiquement pavoisé et présentait un coup d'oeil splendide.

Sa Grandeur se rendit aussitôt à l'église ou eut lieu la bénédiction de l'édifice. M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale, prononça le sermon de circonstance.

Après la cérémonie, une magnifique adresse fut présentée à Mgr Bégin puis on le reconduisit à la gare.

Samedi dernier, vers les six heures du soir, un incendie a réduit en cendres une maison, une remise et un hangar, appartenant à M. A. Letourneau. Le feu a originé dans le grenier de la maison et a été mis par un tuyau. Quelques meubles seulement ont pu être sauvés. Les pertes sont pour les deux tiers couvertes par les assurances.

OTTAWA

L'ingénieur Galt a engagé, comme son assistant, pour la construction de l'égout principal, M. Kerr, ingénieur au service de la ville de Toronto.

—La manufacture du carbure de calcium, au moyen d'une machine nouvelle, est commencée à Ottawa. Plus de cent livres de ce produit chimique ont déjà été fabriquées.

—Les funérailles de Jos. Charron, de la Pointe-Gatineau, tué par la chute d'un arbre dans un chantier, à Fulton, Michigan, ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours de personnes. Le malheureux laisse une femme et quatre enfants pour pleurer sa perte. Sa veuve retirera $200 d'assurance de la société Saint-Jean-Baptiste, dont il était membre.

HULL

Samedi soir, à Hull, M. Edmond Trudel, boucher, s'est pendu accidentellement à un crochet, dans la boucherie de son père, et s'est déchiré profondément les chairs de la main droite, de la paume à la jonction des doigts majeur et annulaire. Le Dr Archambault a dû faire onze points de suture.

—Le curé de Hull a fait une sortie hier, en chaire, contre les hôteliers qui vendent de la boisson le dimanche.

—M. P. H. Charron, autrefois épicier de Hull, a décidé d'acheter la propriété de M. J. Goyette, dans la garnd'rue, pour y établir un grand magasin de meubles.

—M. le juge Lavergne a créé deux nouveaux huissiers de la Cour Supérieure, à ce terme-ci : M. Odile Charron, de Plaisance, et M. Nicolas Lacroix, de Hull, un Belge à qui M. le juge a accordé en même temps ses papiers de naturalisation.

—Le gouvernement de Québec a touché une amende de $1,600 imposée sur une compagnie de marchands de bois faisant affaires non loin de Hull. La loi de Québec exige que ceux qui font du bois carré ne laissent point pourrir dans la forêt, les extrémités des arbres, mais qu'ils en fassent au contraire des billots. Une amende est imposée pour chaque tronc qui n'est pas employé. Le garde-forestier John Thompson a découvert dans les forêts incultes de la R. Kippewa, exploitées par la compagnie dont il est ici question, suffisamment de troncs pourris pour imposer une amende de $1,600.

—Les lacs et les étangs sont gelés, de même que le canal, et les patineurs ont commencé leurs ébats.

—Le gouvernement n'a pas encore permis aux entrepreneurs du pont interprovincial de continuer les travaux de la grande pile. Je vous ai déjà annoncé que M. Schreiber craignait que les fondations ne fussent pas bonnes et qu'il exigeait que le béton fût étendu dans un batardeau asséché mais non pas dans un batardeau rempli d'eau.

WATERLOO

La semaine dernière, près de Waterloo, un jeune Fortin s'en allait, le soir, sur la ligne du C. P. R., lorsqu'il a été frappé par un char à bras, et lancé à une grande distance. Quoique bien mutilé, cependant, il prend beaucoup de mieux.

—La situation de Waterloo n'est pas tout rose et elle menace de devenir pis. La manufacture de chaises de Le. Bouchard vient de fermer ses portes pour un temps indéterminé.Beaucoup de monde sont à rien faire. La Novelty Chair Mfg Co est à prendre ses mesures pour s'envoler sous d'autres cieux au printemps. Et ce n'est pas tout.

La semaine dernière, les citoyens de Roxton Falls, ont convoqué une assemblée, afin de nommer des délégués pour rencontrer M. A. F. Savaria, de Waterloo, pour qu'il établisse sa manufacture dans leur village. En face de ces nouvelles d'une nature aussi alarmante, nos conseillers restent toujours muets et rien ne semble les ébranler.

ST PAUL DE L'ILE AUX NOIX

Il y a quelque temps, nous avons publié un résumé d'une lettre d'un citoyen de Saint-Valentin, se plaignant de l'administration municipale et de la commission scolaire, ainsi que du secrétaire-trésorier.

Il nous arrive aujourd'hui une longue lettre en réponse aux remarques faites par M. Pierre Bouchard, mais comme il y a une foule de choses dans ce document qui ne pourraient avoir d'autre résultat que de causer de la division parmi des citoyens parfaitement honorables, nous allons faire de cette lettre ce que nous avons fait de celle de M. Bouchard, c'est-à-dire que nous allons la résumer.

Les signataires du document sont MM. Xyste Girard, maire ; Adolphe Tremblay, président de la commission scolaire, et A. Messier, jr, secrétaire-trésorier.

Ces messieurs affirment, contrairement à ce qu'a dit M. Bouchard, que les démarches faites pour obtenir la division civile des paroisses de Saint-Valentin et de Saint-Paul de l'Ile aux Noix n'ont pas été inutiles et donnent pour preuves le fait que cette division est aujourd'hui accomplie. Nos correspondants déclarent que s'il y a eu des retards apportés à cette division, ils n'en sont pas la cause ; qu'au contraire, il a été fait tout ce qui pouvait être fait pour hâter la solution de cette question.

Au sujet des taxes dont il est fait mention dans la lettre de M. Bouchard, voici ce que répondent nos trois correspondants :

Les rôles de perception du conseil municipal et de la commission scolaire ont été préparés dans le temps fixé par la loi, et déposés durant 30 jours au bureau du secrétaire pour être examinés par les contribuables.

Les commissaires d'école ont prélevé cette année $1,225 ; soit $175 de moins que la cotisation de l'année dernière qui était de $1,400.

Le conseil a prélevé le strict nécessaire pour rencontrer les dépenses ordinaires, plus trois dollars et demi pour des dépenses imprévues.

On verra par ces chiffres que rien d'extraordinaire n'a été fait et que l'on a tort de laisser entendre que les conseillers et les commissaires d'écoles ont fait autre chose que leur devoir relativement aux impôts.

SILLERY

Les funérailles de M. John Timmony, gérant des chantiers Sharples, ont eu lieu, samedi matin. Rarement on a vu une suite aussi nombreuse suivre un cortège. Le défunt était âgé de 65 ans et était bien connu.

—Vendredi dernier, il est tombé de 12 à 15 pouces de neige et le lendemain le thermomètre est descendu à 12 degrés au dessous de zéro.

—Plusieurs de nos paroissiens sont partis pour les chantiers. On remarque cependant que le nombre en diminue d'année en année.

ST OCTAVE DE METIS

En prévision de la nomination de M. le major Pinault, M. P., au poste de sous-ministre de la milice, il est rumeur que M. Donat Caron, cultivateur et ex-maire de cette paroisse, lui succèdera.

—Une magnifique retraite a été prêchée, la semaine dernière, par le Rév. Père Pacifique, de l'Ordre des Capucins ; en même temps, on célébrait la fête des reliques et de saint Ostave, patron de la paroisse.

—Une maison a été détruite par un incendie dans la nuit de samedi, à Price, village de cette municipalité ; peu de choses furent sauvées et il n'y a pas d'assurance.

CHAMBLY

Le bassin est couvert de glace depuis samedi : le froid est intense.

—Après un essai infructueux, on a réussi à fermer le grand bassin des usines électriques ; les échappatoires ont été ouverts afin de faire écouler l'eau, après quoi, on commencera les réparations que l'on doit faire au mur qui a 1400 pieds de long. La chute est magnifique en ce moment, par la masse immense d'eau qui tombe avec un bruit formidable. On a commencé à mettre en place les dynamos qui auront 22 pieds de diamètre.

—Feu M. Charles Arbec, avait laissé par testament une somme de $500 pour la construction d'une chapelle au canton ; cette somme vient d'être remise au curé de la paroisse.

NOUVELLES DE SOREL

—Le conseil a permis aux bouchers de garder leurs étaux ouverts, dans le marché Richelieu, les vendredi et le samedi soir jusqu'à neuf heures.

—M. Wm. Boivin, entrepreneur, a obtenu le contrat pour la construction d'un nouveau presbytère à St Thomas de Pierreville.

—Le "Carolina" a fait son dernier voyage à Québec, hier soir, vendredi, et le "Montréal" ce soir. Le "Berthier" montera à Montréal dimanche soir et descendra à Sorel lundi ou mardi pour prendre ses quartiers d'hiver. Le "Sorel", la "Mouche-à-Feu", le "Chambly" et le "Terrebonne" marcheront aussi longtemps que la température le permettra.

—M. Jean Chapdelaine, autrefois capitaine sur le vapeur "Chambly", est gravement malade depuis quelques jours. Il a été recommandé aux prières et administré dimanche dernier.

—Le concert donné par Mlle Victoria Cartier, mardi soir, avec le concours de Mme U. P. Boucher, J. J. Goulet, de Montréal, et J. N. A. Beaudry, de Sorel, a été un succès artistique. Plus de 600 personnes s'étaient rendues pour entendre Mlle Cartier qui a remporté beaucoup de succès comme organiste et pianiste à Paris. Aussi les Sorelois sont fiers de leur concitoyenne et ils l'ont prouvé en assistant en foule à ce concert sacré qui a eu lieu dans l'église paroissiale.

Jeudi après-midi,a eu lieu le lancement du nouveau remorqueur de la Cie Sincennes-McNaughton. Près de 1500 personnes y assistaient, entr'autres : M. Mathews, le président de la compagnie; MM. J. O. Gravel, Henry Hogan, Boyer, ex-M.P.P., J. G. H. Bergeron, M. P., James Weir, H. Riendeau, Bernard, du "Herald", L. P. Purdy, les deux fils de M. Frs. Dupré, de Montréal. De Sorel, nous avons remarqué sur l'estrade, près du nouveau bateau, outre les messieurs ci-dessus, M. le curé Bernard, M. le maire Paradis, l'agent de la compagnie à Sorel, M. J. A. Chênevert, du "Sorelois", et nombre d'autres.

Le parrain était M. Jules Dupré, accompagné, comme marraine, de Mlle Annette Boucher, qui ont admirablement bien rempli leur tâche.

A 2 heures, ordre a été donné par M. le président Mathews d'enlever les dernières clefs qui retenaient le nouveau bateau sur son lit et quelques minutes après il glissait sur les eaux du Richelieu, aux acclamations de la foule.

La compagnie possède aujourd'hui dix-neuf bateaux en bois et en fer et fait de belles affaires ousl 'habile direction de son président et du gérant M. Dupré, si bien secondé par les directeurs.

—M. Albert Beauchemin vient d'obtenir deux contrats du gouvernement fédéral. Le premier pour la fabrication d'ancres et le second pour la confection de bouées pour le chenal sur le Richelieu entre Sorel et Lacolle.

—On dit que la corporation a l'intention d'imposer une lourde taxe sur les appareils de gaz acétylène qui seront posés à Sorel.

—Le presbytère est maintenant éclairé par le gaz acétylène.

—La Cie Sincennes-McNaughton a actuellement dix de ses bateaux en hivernage dans notre port. Il lui en reste encore neuf en marche.

—Les cambrioleurs qui ont opéré la semaine dernière dans les hangars de la Cie du chemin de fer des Comtés-Unis, n'ont pas encore été arrêtés.

—Le dragueur "Laval" est entré en hivernage. Les autres dragueurs, chalands et remorqueurs du gouvernement entreront ces jours-ci.

—Il y a à l'hôpital, actuellement, 180 vieillards et enfants des deux sexes.

COUR DE REVISION

La cour de révision siègera du 1er au 15 décembre. Les causes de la campagne seront entendues les 13, 14 et 15 de ce mois.

SAISIE DE CARICATURES

Paris, 28 — A la demande de M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, à Paris, la police française a saisi un numéro extra du journal comique "Le Rire" qui s'était permis de tourner en ridicule Guillaume II et son voyage en Palestine.

Danger

Dans l'automne

Il y a danger pour la santé dans les changements soudains, les jours chauds et les nuits froides, la chute des feuilles, la baisse de l'eau, la multiplicité des germes de la malaria. La Salsepareille de Hood est nécessaire. Elle purifie et enrichit le sang, envoyant dans les veines un courant chaud, nourrissant et vivifiant.

Hood's Sarsaparilla

Le plus grand remède du Canada. $1. la bouteille ; six pour $5.

Hood's Pills agissent aisément et efficacement. 25c. (4)

Les Jeunes Femmes

ONT BESOIN

Des Pilules de Doan pour les rognons

Elles enlèvent les maux de tete, les les douleurs au dos, les sensations de nonchalance et de fatigue, colorent les joues, tonifient et renforcent tout le système.

Il y a beaucoup de jeunes femmes qui souffrent de dérangement des rognons attribué à des causes étrangères. Ces filtres délicats sont parfois embarrassés et congestionnés, et les poisons qu'ils ont pour mission de chasser sont absorbés dans le sang.

Est-ce étonnant qu'il y ait des maux de tête, maux de dos, sensations de faiblesse et de fatigue, cercles noirs autour des yeux quand le sang empoisonné—au lieu du sang purifié — est introduit par tout le corps ?

Les pilules de Doan pour les Rognons ont démontré qu'elles étaient un bienfait pour les femmes, guérissant nombre de maladies cachées en permettant aux rognons de purifier promptement le et d'extirper les poisons uriques.

Une dame de Hamilton qui parle hautement des Pilules de Doan pour les Rognons, c'est Mme T. Bradley, 227 rue Wilson. Elle dit que durant les neuf dernières années, la santé de sa fille a été mauvaise. Elle était insouciante, manquait d'ambition, se sentait toujours fatiguée, faible et épuisée. De plus, elle souffrait beaucoup de névrose et d'insomnie, de même que de faiblesse de cœur et de palpitations. Tous les traitements qu'elle suivit ne lui firent que peu de bien, jusqu'au moment où elles commença à prendre les Pilules de Doan pour les Rognons.

"Après la première boîte un mieux sensible se manifesta dans l'état de la santé de ma fille—dit Mme Bradley—à telle enseigne que nous en achetâmes deux autres boîtes. Quand les boîtes furent épuisées, elle était guérie. Avant d'en prendre elle pouvait à peine marcher à cause de la douleur ressentie au dos ; mais tout est entièrement fini maintenant, et je ne saurais trop hautement recommander les Pilules de Doan pour les Rognons."

Les Pilules de Doan pour les Rognons sont vendues chez tous les pharmaciens, 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, ou envoyées par la poste sur réception du prix. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

Rappelez-vous le nom "DOAN'S" et refusez toutes les autres. (10)

UNE RARE COMBINAISON

De force et de qualité se trouve dans le Chocolat Royal Navy Rock de Cowan. Depuis un grand nombre d'années, il est le favori des femmes de ménage au Canada, vû que sa haute qualité a toujours été maintenue.

Le meilleur pour tous les besoins culinaires. Demandez et voyez à ce qu'on vous donne le

Chocolat Royal Navy Rock de COWAN

vû qu'il y a des imitations de qualité inférieure.

24, 26, 28—k

INOFFENSIF, D'UNE PURETÉ ABSOLUE, Guérit en 48 Heures — LES — Maladies qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats, etc.

PRIX $1.00.

Agents - - LYMAN, SONS & CO., Montréal. 158-4-nk

Labatt's India Pale Ale

"Est un excellent tonique et le breuvage le plus nourrissant. Les médecins ne sauraient prescrire rien de plus avantageux."—Journal de Médecine.

"Nous estimons la bière Labatt, la plus convenable aux malades. Elle stimule leur appétit et par conséquent augmente leurs forces. Ce breuvage est hautement recommandé. Les femmes débiles et nerveuses trouvent un excellent soporifique dans un verre de cette bière pris au coucher."—Surintendant du Grand Hôpital des Etats-Unis. **Commandez-la chez votre fournisseur et assurez-vous que vous avez bien la bière de**

51--Isnx **JOHN LABATT, Brasseur, LONDON.**

D'ici a la Fin du Mois

Nous donnerons de 30 à 40 pour cent sur Sets de Salon, Sets de Chambre, Sets à Diner, Pupitres, Secrétaires, Bibliothèques, Tables de Librairie, Tables de Centre, Tables en Cuivre, etc.etc. Venez nous voir. Aucun trouble pour nous de montrer les marchandises.

OUVERT TOUS LES SOIRS.

F. Lapointe

Le marchand de meubles reconnu vendre aux plus bas prix.

1551 RUE STE-CATHERINE

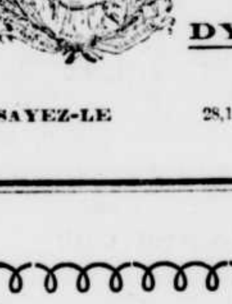

LE CAFESANTE FORTIER

N'a aucune analogie avec les grains granulés sur le marché. — Il est un extrait de grains. Il est toujours prêt. Il est incontestable dans sa supériorité de goût et de propriété—s'emploie avec succès dans les cas de

DYSPEPSIE, CONSOMPTION, ...PAUVRETE DE SANG

ESSAYEZ-LE 28,1,3 **PRIX 20c** EN VENTE PARTOUT.

NOUS AVONS BESOIN DE PLUS D'ESPACE

Vu que nous n'avons pas la place requise pour exposer la ligne considérable d'articles de fantaisie qui arrivent tous les jours, nous avons décidé de faire une vente de balayage de nombre de lignes d'étape. Nous offrirons de grandes valeurs en

Ameublements de Chambres à Coucher et Salles a Manger

Pendant les quelques jours qui vont suivre. Quelques ameublements dépareillés seront vendus en BAS DU PRIX COUTANT.

Toutes les marchandises achetées maintenant seront emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à demande. N'attendez pas pour choisir vos marchandises pour les fêtes, qu'il n'y en ait plus.

H. A. WILDER & CIE.

232 à 238 RUE McGILL, MONTREAL

Succursale du haut de la ville : - - 2415 RUE SAINTE-CATHERINE

Succursale du bas de la ville : - - 2080 RUE NOTRE-DAME

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

DIVIDENDE No 66

Avis est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent (3 p.c.) pour le semestre courant,sur le capital payé de cette institution a été déclaré et sera payable à la Banque en cette ville, dès et après jeudi le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

TANCREDE BIENVENU, Gérant-Général.

Montréal, 20 octobre 1898. 295—1-2-3—n

ALPHONSE GAGNIER

SUCCESSEUR DE H. A. MILLER

Peintre de maisons et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc., etc.

2042 RUE STE CATHERINE, MONTREAL

Tel. Bell 398. 213—n

ETABLIE EN 1860. INCORPORÉE EN 1895.

The Thos Davidson Mfg Co. Ltd

ENSEIGNES D'ANNONCES LITHOGRAPHIEES

ATELIERS : Sainte Cunégonde | SALLE DE VENTES : 474 Rue St Paul

17—n

? L'INCONNU

NON PERSONNE NE L'OUVRIRA JAMAIS, LE PORTE-MONNAIE MYSTERIEUX "L'INCONNU", tout en cuir, sans ouverture, sans fermoir, s'il n'en connaît le **grand secret.** C'est la bourse la plus originale produite jusqu'à ce jour, défie les voleurs. **Mystère ! Mystère !!** Il est envoyé avec le moyen secret pour l'ouvrir, contre 40 cents. Demandez aussi le catalogue illustré de la maison, pour 5 cents. Envoyez l'argent en timbres ou en un mandat-poste, à la Maison des Inventions, No 3 rue Saint-Pantaléon 3, Toulouse (France.) 21,28,5,12,19

Élixir St-Vincent-de-Paul

Composé par Sœur LOUISE, des Filles de la Charité (Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul)

105, rue Saint-Dominique, PARIS)

GUÉRIT radicalement l'ANÉMIE chez les Enfants, les Adultes et les Vieillards.

SOUVERAIN contre la Débilité, les Maladies des Femmes, les Maux d'Estomac, les Suites de Fievre et les Affections bilieuses. Recommandé à tous les Convalescents.

GUINET Pharmacien-Chimiste 43, rue Richer, PARIS

Dépositaire à Montréal : Arthur DÉCARY.

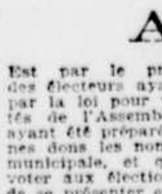

Listes des Voteurs

POUR

L'Assemblée Législative de Québec.

AVIS

Est par le présent donné que la liste des électeurs ayant le cens électoral requis par la loi pour voter à l'élection des députés de l'Assemblée Législative de Québec, ayant été préparée suivant la loi, les personnes dont les noms ne sont pas sur la liste municipale, et qui cependant ont droit de voter aux élections provinciales, sont priées de se présenter en personne, à notre bureau, à l'Hôtel de Ville, le, ou avant le VINGT DECEMBRE prochain, (1898), entre 10 h. a. m. et 4 h. p. m., pour constater si leurs noms ont été omis, et se faire inscrire s'ils ne l'ont pas été — ou transmettre leur demande par écrit. Le tout conformément aux dispositions de la loi électorale de Québec et de ses amendements.

J. T. DILLON, président.
P. H. MORIN,
GEO. B. MUIR,
L. J. LAMONTAGNE,
A. LANGEVIN,
C. E. A. PATTERSON,
J. HAMILTON FERNS,
WM. EUARD.
Evaluateurs.

Bureau des Evaluateurs
Hotel de Ville
Montréal, 23 novembre 1898.

(Pour être publié dans "La Presse" et la Patrie," les 23 et 25 novembre courant.)
23,25,26,28,29,30

UN OURAGAN DESASTREUX

S'abat sur toute la Nouvelle-Angleterre

A New-York et Boston, les communications sont complètement interrompues — Nombreux naufrages et pertes de vie

New-York, 28 — Quand la population de New-York s'est éveillée, hier matin, elle s'aperçut que l'ouragan qui faisait rage la veille au soir, continuait encore à sévir. La tempête, qui avait commencé samedi midi par de la neige mêlée de pluie, avait augmenté rapidement et à minuit, la neige tombait en bordée, poussée par une forte brise. Hier matin, le vent avait quelque peu diminué de violence, mais la neige tombait encore et s'amoncelait, tandis que la température s'adoucissait notablement.

Hier matin, il paraissait que l'orage allait continuer toute la journée, mais à 10 heures, il se produisit une éclaircie dans l'ouest et finalement s'arrêta le plus grand ouragan qui ait passé sur le district depuis mars 1888.

Avec l'éclaircissement des nuages, hier matin, s'accrut la vélocité du vent, et la neige fut secouée en violents tourbillons. Il était tombé un pied de neige, mais en certains endroits, elle s'était amoncelée jusqu'à quatre et cinq pieds.

Broadway et les grandes artères de la ville présentaient un coup d'oeil fantastique. Sur plusieurs points il y avait des bancs de neige dans lesquels on pouvait voir s'ébattre les passants matinals.

Aussitôt que la tempête parut se calmer, le département des chemins mit ses gens à l'ouvrage; mais le travail n'avançait que lentement. Les charrues des tramways avaient amoncelé chaque côté des rails tellement de neige que les sleighs seuls pouvaient y passer, mais il y en avait peu de sorties. Le département des chemins, avec ses ressources limitées, enleva quelques milliers de charges des principales avenues, mais ceci amena un changement à peine appréciable.

Hier, les tramways à câbles étaient beaucoup plus effectifs que les trolleys. Presque tous les tramways à trolley n'ont pu circuler de la journée, par suite de la neige, qui, s'étant introduite dans les conduits souterrains, mettant les fils hors de service. Plusieurs centaines d'hommes ont été occupés toute la journée à les remettre en bon état, mais jusqu'à présent, leur travail est demeuré sans résultat efficace.

Le trafic suburbain est resté bloqué plusieurs heures, dans la matinée, et après cela, les trains ne passèrent qu'à de longs intervalles. Tous étaient en retard. Quelques-uns que l'on attendait de bonne heure, le matin, n'étaient pas encore arrivés à minuit. Le surintendant des malles rapporte vers les neuf heures du soir, que l'on n'avait pas encore de nouvelles du train de la malle de Boston, attendu en gare à 6 heures du matin. Tous les autres trains de la malle étaient en retard de deux heures, à un nombre indéfini d'heures.

Les dommages aux bateaux légers dans le havre et la baie, sont considérables.

On rapporte ce matin, que plusieurs toueurs de la ligne Towing Company ont été engloutis sous la violence de l'ouragan, ainsi que plusieurs navires de petit tonnage. Les rives de l'Hudson sont couvertes de débris.

A 9 heures, hier matin, une flotte de 22 vapeurs océaniques étaient ancrés dans la baie. Le Lucania, de la ligne Cunard, fut le premier à prendre la mer. Il était plus de 21 heures en retard. Les autres, en destination de l'est ou du sud, levèrent l'ancre un à un. Un ordre avait été émané dans tous les postes de police d'arrêter toute personne, trouvée dans un état permettant de croire qu'elles étaient ivres. Le résultat fut que les cours de police étaient remplies de personnes d'allure respectable, qui furent relâchées moyennant une légère amende et la promesse de se garer de la neige. Nonobstant cette précaution, il y a eu de nombreuses victimes de la tempête, et l'on rapporte plusieurs mortalités par le froid.

Boston, 28 — Un violent ouragan a balayé la plus grande portion de la Nouvelle-Angleterre avant-hier et hier, interrompant presque complètement le trafic, ainsi que les communications télégraphiques et téléphoniques, tandis que les flots soulevée par le vent se sont avancés sur la rive jusqu'à un point qui n'a été dépassé que lors de la bourrasque de 1851.

Heureusement, la tempête avait été prévue assez d'avance par le bureau de la Température, pour retenir la plupart des navires dans la havre.

Durant la nuit de samedi, trente bargee et remorqueurs ont été engloutis, et il y a eu au moins douze pertes de vie. Le vapeur "Ohio" de la ligne Wilson a été jeté à la côte de Spectacle Island, dans la baie. D'ici à trois jours, on s'attend à recevoir la nouvelle de nombreux naufrages, dans les parages du cap Cod.

Hartford, 28 — La neige a atteint ici un niveau de près de 2 pieds. Tous les trains sont en retard. Le trafic est suspendu. Un électricien du nom de John A. Horn, a été tué hier matin, en travaillant au déblayage du trolley.

Nyack, N. Y., 28 — Une violente tempête a causé beaucoup de dégâts ici. Il y a des bancs de neige de sept pieds.

Saint-Jean, N. B., 28 — Une violente bourrasque du nord-ouest, s'est abattue sur la ville, hier. Le vent a abattu les cheminées des églises de la rue Saint-Luc et Coburg, a brisé plusieurs vitraux, renversé nombre d'arbres et de clôtures par toute la ville. Il n'est tombé que trois pouces de neige, mais il s'est formé des bancs qui ont bloqué les communications.

LA BANQUE DU PEUPLE

La liquidation de l'actif et du passif se poursuit tranquillement. — Assemblée des créanciers. — Les directeurs vont demander une extension de temps.

Les créanciers de la Banque du Peuple se sont réunis dans les bureaux de la Banque, samedi après-midi pour l'audition de l'exposé suivant, tel que soumis au sous-ministre des finances à Ottawa, le 31 octobre dernier :

BANQUE DU PEUPLE

ACTIF

Espèces	$ 3
Billets fédéraux	46
Dépôts faits au gouvernement fédéral en garantie des billets en circulation	17,863
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques	964
Dépôts remboursables sur demande ou après avec ou à une date fixe faits dans d'autres banques du Canada	49,364
Balances dues par d'autres banques ou agences dans les pays étrangers	316
Prêts courants	91,023
Créances en souffrance	368,512
Immeubles appartenant à la banque (autres que les édifices de la banque)	634,724
Hypothèques sur des immeubles vendus par la banque	41,705
Edifice de la banque	306,259
Autres créances non comprises dans les items précédents	117,680
Total de l'actif	$1,628,45

On sait que l'obligation de convoquer une assemlée des créanciers et déposants tous les six mois, a été imposée par le gouvernement, aux directeurs de la Banque.

L'état comparatif fourni le 30 avril 1898 a été également soumis.

D'près ces chiffres il a été démontré à la satisfaction des déposants et des créanciers présents en grand nombre que le passif au 1er mai 1898 était en chiffres ronds de $1,820,308 et qu'au 1er novembre il n'était plus que de $1,569,311 soit une différence de $250,997 qui ont été payés durant les derniers six mois aux déposants.

Il fut en outre établi que l'actif de la banque au 1er mai mai 1898 était de $2,579,155 et qu'au 1er novembre il n'était plus que de $1,628,459 soit une diminution relativement énorme de $950,696. Les directeurs ont expliqué cette diminution par la vente à l'enchère qui a été faite de certaines créances douteuses portées antérieurement à l'actif de la banque.

Une discussion s'est faite sur les divers états de comptes soumis, puis M. Geoffrion a rédigé une résolution qui a été proposée à l'assemblée par M. Crawford, secondé par M. Ritchot. Cette résolution demande qu'une extension de temps soit accordée par le parlement fédéral, accordant deux ans de plus après le 1er mai 1899 pour liquider les affaires de la banque, pourvu que les directeurs versent le montant de la garantie collective de $195,000 qu'ils ont donnée et que l'on dispose au plus tôt des immeubles de la banque.

Rédigée avec ces provisos qui, dans l'opinion des créanciers et des déposants, vont leur permettre de toucher prochainement un dividende, la résolution a été adoptée.

Reste à savoir maintenant ce que fera le bureau des directeurs en face de la demande nette et catégorique des créanciers de verser le montant de leur garantie.

D'après la loi, ils ne sont tenus de payer quoi que ce soit aux déposants tant que la liquidation de l'actif et du passif de la banque n'aura pas été opérée.

C'est cependant là l'obligation qui leur est faite s'ils veulent demander une extension de temps au parlement.

C'est, nous dit-on, l'intention des directeurs de faire ce que demandent les créanciers, sous certaines conditions, cependant. Quoiqu'il en soit, on penche évidemment en faveur de la demande d'extension de temps qui permettra de réaliser de l'actif autant que possible et conséquemment de payer la plus large part réalisable aux déposants et créanciers.

Outre les $250,000 payées aux créanciers et aux déposants durant les derniers six mois, la banque a liquidé pour $50,000 d'hypothèques qui pesaient sur des immeubles lui appartenant.

MONUMENT NATIONAL

COURS DE MINES ET METALLURGIE. COURS D'ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

Ce soir, à 8 heures, salle No 11, 9e conférence du cours de Mines et Métallurgie.

Perforation des roches. — Perforateurs à main. — Perforation mécanique. —Explosifs. — Poudres Dynamites. — Choix de l'emplacement des trous de mines. — Forage. — Chargement. — Bourrage. — Amorçage. — Effets de la poudre. — Tirage dans le Grisou.

Salle No 4, à la même heure ; 9e conférence du cours d'architecture et construction.

Des enduits et des crépissages. — Revêtements hydrofuges. — Plaques de plâtre. — Ornements. — Moulures, etc.

Sydney, N. W., 28 — Le gouvernement français a décidé de faire de Nouméa, la capitale de la Nouvelle-Calédonie, et d'y fixer ses quartier généraux comme station navale dans l'Océan Pacifique. De vastes chantiers maritimes y seront érigés.

Les vaisseaux de guerre anglais et allemands, ont fait une démonstration combinée devant Méliau, à Samoa.

Le Menthol Soothing Syrup

est le meilleur calmant pour les enfants, c'est le seul qui contient le Menthol.

Le MENTHOL SOOTHING SYRUP est en vente partout, 25c la bouteille.

23—6

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON OU A LA SEPIA, ET PORTRAITS AU PASTEL 8 x 10

No 4

UNE SCISSION DANS LE CABINET

Au sujet de la candidature de M. Chs Langelier

—M. John Laird, ex-échevin, est décédé presque subitement, hier, à sa résidence de la Grande Allée.

—Les réguliers de la citadelle donneront un grand tournoi militaire au manège de la Grande Allée, le vingt-sept décembre prochain. A cette date aura lieu l'inauguration d'une nouvelle fanfare pour la citadelle.

—Les employés de compagnies d'éclairage et de tramways électriques ont décidé de former une association athlétique.

—L'hon. T. C. Casgrain et M. J. G. Bergeron, M.P., étaient hier à Montmagny, afin d'induire M. A. A. Bender, avocat, de St Thomas, de se présenter dans les intérêts du parti conservateur. Les libéraux décideront demain entre MM. Martineau, Pion, Roy et Blouin.

—Le "Chronicle" de ce matin, dit qu'il a raison de croire qu'une division sérieuse existe dans le gouvernement Marchand au sujet de la candidature de l'hon. Chs. Langelier dans Lévis.

Les plus jeunes membres du cabinet seraient opposés au retour de Langelier dans l'enceinte parlementaire, de là le conflit. Néanmoins, l'hon. M. Marchand et ses collègues opposent le démenti le plus formel à l'histoire du "Chronicle."

—Une conférence aura lieu ces jours-ci entre la chambre de commerce de Québec et la commission du havre, afin de promouvoir des intérêts généraux du port de Québec.

Interviewé, le maire Parent dit que la décadence de notre port a été causée par l'apathie des capitalistes locaux qui mêlent trop souvent la politique aux affaires et jalousent Montréal au lieu de se donner la main pour arriver au but. Si nos capitalistes imitaient ceux de la métropole, Québec s'en porterait mieux et eux aussi.

M. Edmond Dupré, président de la chambre de commerce, est d'opinion que le premier pas à faire dans l'intérêt de notre port est la réduction des taux du fret pour l'Europe.

A DEUX DOIGTS DE LA MORT

Une pierre énorme s'échappe du sommet d'un édifice

Il est arrivé, ce matin, un accident qui a failli causer la mort de plusieurs ouvriers employés à la construction de l'édifice de la compagnie d'assurance London et Lancashire, coin des rues Saint-Jacques et Saint-Jean.

Une énorme pierre cintrée d'environ cinq pieds de longueur, qu'on était à placer à la corniche, au sommet de l'édifice, est tombée sur un échafaud placé à une trentaine de pieds de hauteur et sur lequel se trouvaient quatre ou cinq ouvriers. Les personnes qui ont été témoins de cet accident n'ont pu retenir un cri d'horreur en voyant cette pierre s'échapper, du sommet de l'édifice, car on eut dit qu'elle allait tomber sur la tête des pauvres ouvriers qui se trouvaient sur l'échafaud. Heureusement, ceux-ci en ont été quittes pour la peur. Il est encore heureux que l'échafaud n'ait pas cédé sous le poids de cette énorme pierre, car il y avait au-dessous un sculpteur et quatre ou cinq autres ouvriers à leur travail.

C'est la deuxième fois depuis quelques semaines, qu'un accident de ce genre se produit à l'édifice de la London et Lancashire. Ce sont MM. J. Bishop et Cie, entrepreneurs américains, qui ont le contrat pour la construction de cet édifice.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 28 — Le fonds de commerce de chaussures de Maranda et Pagé, insolvables, de cette ville, évalué à environ 8500, sera vendu à l'encan le 1er décembre prochain.

—Hier, un salut solennel a été chanté à Villa Manrèse, résidence des Jésuites, chemin Sainte-Foye ; on y a exécuté un joli programme musical, M. l'abbé Th. Rouleau a prononcé le sermon de circonstance.

—Un cheval, appartenant à M. Hilaire Delisle, stationnait à la porte de l'hôtel du "coin flambant" lorsqu'il prit peur et sauta en bas de la côte de la Négresse, mettant la voiture en pièces.

—Un étranger a pris une pomme en passant à l'étalage Beauchamp, côte de la Montagne. Ayant été pincé, il a attrapé un mois de prison. Que pense le chef Pennée de la tentation que cet étalage offre aux gloutons, lui qui prêche contre les femmes victimes des picpockets parce qu'elles portent leur bourse dans la main ?

—Le steamer "Turret Chief", qui s'était échoué à Berthier, et qui devait subir des réparations temporaires à Saint-Joseph de Lévis, a quitté notre port samedi en route pour Halifax, où il passera l'hiver en cale-sèche.

—A midi et 30 samedi, un cultivateur, en traversant la voie, à l'encoignure des rues Saint-Paul et Saint-Pierre, a glissé sur le rail et est tombé avec tellement de violence qu'il s'est infligé à la tête une ecchymose d'où le sang jaillissait abondamment. Le Dr Gosselin, mandé par téléphone, a prodigué ses soins au blessé et a réussi à arrêter l'hémorragie.

—A une réunion du club de Hockey, de la ligne du Pacifique Canadien, les officiers suivants ont été élus : Patron, W. C. Hall ; président honoraire, V. A. Hosking ; vice-président honoraire, G. Duncan ; président actif, C. J. Lepage; vice-président actif, W. D. Power ; secrétaire trésorier, C. J. Phillips ; membres du comité, A. Anger, J. J. Quinn, A. Winn, C. E. Philipps.

—A la dernière réunion des directeurs au club de quilles et de billards de Québec, on s'est occupé d'affaires très importantes. La plus grande ambition règne dans les pratiques des joueurs qui se préparent à leur prochaine rencontre avec les M. A. A. A., laquelle aura lieu le 3 décembre. Le team de hockey de Québec a décidé de se servir de la splendide salle de gymnase du club.

—M. C. Baillargé, ingénieur de la cité, fait remarquer que les plaintes formulées contre les compagnies à poteaux ne sont pas tout à fait fondées. On sait que la compagnie de téléphone, qui vient de faire poser ses fils sous terre dans nos principales rues pour les débarrasser de quelques poteaux encombrants, fait, en revanche, élever un nombre considérable de poteaux d'une grosseur énorme dans plusieurs de nos rues privées. A ce propos, on avait fait entendre que c'était très disgracieux pour une ville aux rues étroites comme Québec, d'être encombrée de heurtoirs de cette espèce.

—Dame Marie Gagnon, âgée de 70 ans, épouse de feu F. X. Verret, domicilié en face du poste de police No 3, est morte subitement samedi dernier, à la résidence de M. Rigali, statuaire, rue Saint-Jean, où elle était allée en journée. La défunte est morte en mettant le pied sur le seuil de la porte. Le coroner Belleau tient une enquête aujourd'hui.

—Bon nombre de Québecquois sont allés hier à Lévis où devait avoir lieu une assemblée conjointe des deux candidats à l'élection locale ; MM. Langelier et Bourassa. Un désappointement les attendait, car il n'y a pas eu d'assemblée. L'hon. M. Chs. Langelier dit que "l'Evénement" a fait erreur en annonçant cette assemblée pour hier, tandis qu'elle n'aura lieu que dimanche prochain.

—Hier a eu lieu à la Basilique l'ouverture des Quarante-Heures. Il y a eu grand'messe pontificale par Mgr Bégin, et dans l'après-midi, salut solennel. Le chant fut donné par l'Union Chorale Palestrina sous la direction de M. H. Plante. L'orgue était tenu par M. T. Verret, fils.

—On parle de la construction prochaine de nouvelles églises à St Charles-Borromée, à St Ambroise, à Saints-Anges de Ham, et au lac Mégantic ; aussi de restaurations de l'église de St Pierre de la Rivière du Sud, de trois autels pour l'église de la paroisse de l'Enfant Jésus, Beauce, et de la construction d'un clocher sur l'église de Ste Anne de Chicoutimi.

—A peine ouverte, la saison théâtrale est en pleine décadence dans la vieille capitale. A la Gaieté, la troupe Dayne et Fanshawe est en débandade. Mlle B. Dayne, l'étoile de la troupe, étant partie subito. Au Casino, les portes sont fermées. A l'Académie, M. Paul de Cazenenve n'a pu terminer son engagement, faute d'encouragement. Samedi soir, en tout trois spectateurs à l'Académie, de sorte que les portes sont restées fermées.

—La boulangerie de M. Jos. Bourbeau, rue Fleurie, faubourg St Roch, a été partiellement détruite dans un incendie samedi dernier. 300 pains frais ont été consumés. Les dommages sont assez considérables, mais amplement couverts par les assurances. On croit que le feu a originé dans des cendres jetées près des fourneaux.

—M. Cyrille Marcoux, domicilié 238 rue St Valier, à l'emploi de la compagnie du pouvoir électrique de Montmorency, a failli être tué, samedi dernier, en renouvelant le carbone d'une lampe à arc située au coin des rues St Joseph et de la Chapelle. Etant grimpé dans le poteau, il mit les mains sur deux fils chargés d'électricité, tomba à la renverse, et resta suspendu aux autres fils par les pieds. La police et les pompiers furent appelés, et on dût hisser une échelle de sauvetage pour retirer le malheureux de sa périlleuse position. Marcoux souffre d'horribles brûlures aux mains.

—A la dernière réunion du comité des chemins, un mémoire de la compagnie de pavage en asphalte Sicily démontre que le montant total de l'ouvrage fait par la compagnie est de $96,260, moins $285, pour des mauvaises briques, ce qui réduit le compte à $95,975 ; de plus, la cité, conformément au contrat, doit garder 10 pour cent. La prétention de la compagnie est que la cité ne peut réclamer les 10 pour cent que sur le contrat du pavage des rues en asphalte. C'est une différence de $4,000 à $5,000 que la cité aurait eu à payer en plus.

La question de la retenue de 10 pour cent est référée aux aviseurs de la cité. Le comité des chemins a aussi recommandé au comité des amendements à la charte, de demander à la législature l'autorisation d'emprunter $250,000 pour les rues suivantes en asphalte, le printemps rochain : les rues Dalhousie, St Pierre, St André, St Louis, St Jean, Desfossés et St Paul.

LE BRASSEUR REINHARDT CONTRE LA CITE

Le juge Archibald a accordé $4,906 au brasseur Reinhardt, qui en réclamait $12,000 de la Cité.

L'on sait que le demandeur a sa brasserie au coin des rues Fortier, aujourd'hui St Norbert et Cadieux.

Lors des expropriations faites à cette rue l'on a transporté de la terre pour adoucir la côte, et le demandeur prétendait que ses immeubles en avaient souffert.

LES "PROTECTIONS"

Le refroidissement soudain de la température a causé une certaine animation au différents postes de police de la ville. Une foule de miséreux, sans pain et sans asile, ont cherché un refuge dans les sombres cellules où sont ordinairement détenus les criminels et les repris de justice.

C'est l'opinion générale dans les cercles de la police que la misère sera grande à Montréal, cet hiver.

SURPRISE

est un bon savon
Pur et dur.
Sa pureté le rend dur.
Sa dureté le fait
durer longtemps.

5 cents le morceau.

yow

POURQUOI ?

Pourquoi souffrir quand on a à sa portée le Baume Rhumal qui supprime la toux, le rhume, en un rien de temps.

2 a h

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le travail des chauffeurs de locomotives

CE QUE CE METIER A DE PENIBLE

Comment le sort de ces ouvriers peut-être amélioré

Le Musée Social

M. Louis Vigouroux, professeur d'économie sociale, délégué du Musée Social de Paris, en voyage d'étude dans tous les pays du monde, est actuellement à Montréal, après avoir déjà visité l'Afrique australe, et successivement toutes les colonies australiennes, la Nouvelle-Galle du Sud, le Queensland, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis.

La mission confiée à M. Vigouroux par le "Musée Social", consiste à recueillir tout renseignement concernant le mouvement social et ouvrier dans les pays qu'il visite.

Il n'y a aucun doute que ce voyage de M. Vigouroux sera des plus utiles à la belle oeuvre dont il est le collaborateur dévoué.

Les lecteurs de "La Presse" connaissent déjà l'importance du "Musée Social", mais ce sera lors de la grande exposition de 1900 que l'on pourra se rendre compte des résultats obtenus, car il faut se le rappeler, ce musée n'existe que depuis 1894.

C'est M. le comte de Chambrun, grand philantrope, parmi les philantropes éclairés de notre époque qui a fondé cette institutition et l'a soutenue de son argent depuis ce temps.

C'est avec un légitime orgueil que nous voyons un enfant de notre ancienne mère-patrie se dévouer ainsi au secours de l'humanité écartée dans le labyrinthe de la question sociale.

Que de fois, n'avons-nous pas, dans cette colonne réservée par la "Presse", aux choses intéressant particulièrement l'ouvrier, eu occasion de parler des misères inhérentes à certains métiers.

Les mineurs enfermés dans leur immense souterrains où ils sont privés durant des mois de la lumière du soleil ;

Les employés des traways n'ayant aucun congé hebdomadaire pour se reposer des fatigues du travail de la semaine ;

Les débardeurs transportant sur leur dos des charges à écraser un cheval, sous les rayons d'un soleil de plomb ;

Les ouvriers en allumettes s'empoisonnant peu à peu avec le terrible phosphore ;

Les ouvriers en électricité expédiées dans l'autre monde par quelque choc foudroyant.

Mais de toutes ces rentes de travailleurs, il n'y en a peut-être pas de comparables à celles que supportent les chauffeurs de locomotives.

Imaginons ce qu'endurerait un malheureux qui serait transporté subitement de l'équateur au pôle et de celui-ci à celui-là, durant des jours entiers, et l'on n'aura qu'une idée imparfaite des souffrances qu'endurent les chauffeurs de locomotives durant les froids rigoureux de l'hiver.

Suivons l'un de ces hommes à son travail et l'on verra si nous exagérons.

Le mécanicien donne le signal du départ et met la machine en mouvement. Il fait un froid et un vent sibériens. La locomotive court vingt-cinq à trente milles à l'heure, augmentant d'autant pour ceux qu'elle porte de degrés de froid et le percant du vent, déjà insupportable.

Le froid devient d'une intencité telle que la vapeur qui s'échappe de la chaudière, soit par le dôme, soit par la soupape, est aussitôt résous en glace.

Le bruit des roues sur les rails ressemble à celui que produirait deux pièces de bois que l'on frotterait l'une contre l'autre, avec une force de centaines de chevaux vapeurs.

Par moment, le vent souffle avec tant de violence que l'on croirait que les wagons attachés à la locomotive vont être précipités en bas de la voie ; et, ils le seraient effectivement, s'ils n'étaient retenus aux rails par la force même qui les entraine.

Le chauffeur pendant ce temps est à son poste, vêtu très légèrement, son travail ne lui permettant pas de s'envelopper d'une pelisse ni de se couvrir d'une peau de buffle.

Il voyage du foyer de la locomotive au tender et de celui-ci à celui-là.

C'est-à-dire que sans cesse il passe du froid le plus rigoureux à la chaleur la plus intense, que puisse supporter un être humain et vise-versa.

Lorsqu'il ouvre la bouche du coursier de fer pour le nourrir de charbon, la chaleur qui s'échappe de l'estomac de cet animal moderne, brûle le pauvre ouvrier et en un instant, le met en nage.

Cinq minutes après, ce même hommes est rendu au fond du tender de la locomotive. Là, le froid l'empoigne et glace sur lui, ses habits que ses sueurs de tantôt ont mouillés.

Maintenant il grelotte et lorsqu'il se réchauffera, ce ne sera pas à cette chaleur douce du poêle qui permet de subir sans danger un changement de température, mais ce sera au foyer de la locomotive, plus difficile à supporter, que le froid auquel il viendra d'être exposé.

Mais tout à coup un sifflement strident en lui-même, mais que l'on perçoit à peine à cause du bruit de la tempête, se fait entendre, la machine modère sa vitesse, elle s'arrête, le pauvre chauffeur va avoir un moment de répit.

Non, l'arrêt sera une satisfaction pour le voyageur rendu à destination, pour le mécanicien qui se reposera un instant, pour les autres employés auxquels ce repos procurera une diversion, mais pour le chauffeur, cet arrêt de la locomotive n'est qu'un nouveau supplice ajouté à ceux déjà supportés pendant la course vertigineuse maintenant interrompue.

Le dernier tour de roue n'est pas accompli que le chauffeur met pied à terre, un bidon d'une main, une hache de l'autre, se précipite sous la machine et se met à huiler et à déglacer le fer.

Lorsque ce travail est terminé, le malheureux est couvert d'une épaisse couche de frimas et de glace. Il remonte dans le véhicule qui lui donne tant de mal et recommence aussitôt le même travail qu'auparavant.

Et ce supplice se continue des heures et des heures, des jours et des nuits même sans interruption.

Puis, cet homme qui a laissé chez soi une épouse et des enfants, se demande à chaque instant s'il ne reverra jamais ces êtres chéris. Il faut si peu de chose pour produire une catastrophe sur un chemin de fer, surtout dans les temps de tempête. La neige soulevée en tourbillon peut cacher au mécanicien le signal d'alarme qui seul peut éviter une catastrophe; ou si cet employé, fatigué, malade peut-être, se laissait gagner par un engourdissement du cerveau, si peu de temps que ce soit, l'erreur fatale peut encore se produire.

Le chauffeur, le sait, en cas d'accident, les plus exposés, c'est lui et son compagnon.

Alors, le coeur serré, non à cause de lui, à force d'être exposé au danger, il a l'habitude d'envisager la mort; mais à cause de sa malheureuse épouse, à ses pauvres enfants qui resteraient dans la misère s'il disparaissait.

Voilà une faible idée de ce que souffre cette malheureuse classe d'ouvriers de chemins de fer qu'on appelle chauffeurs.

Aussi, nous n'avons pas été étonné d'apprendre que les chauffeurs de locomotives du Canada ont formé le projet de se constituer en société afin d'arriver à améliorer leur situation.

Ils ont un moyen d'améliorer leur sort, sans que les compagnies qui les emploient aient à souffrir la moindre perte.

Ce moyen consisterait à faire de la classe des serre-freins et des chauffeurs une seule classe d'employés qui se remplaceraient à tour de rôle dans leur travaux respectifs.

C'est-à-dire que pendant un certain nombre d'heures, les hommes employés aux freins prendraient la place des chauffeurs, tandis que ceux-ci se mettraient aux freins, et ainsi de suite.

Nous ne savons si ce projet est praticable; mais, dans tous les cas, il ne peut être mieux étudié que par les chauffeurs eux-mêmes.

N'y aurait-il que cette raison pour engager ces salariés à s'unir que cela en vaudrait bien la peine, mais il y a des milliers d'autres raisons, et il est à espérer qu'ils comprendront que c'est leur intérêt d'être unis, que c'est l'unique moyen d'améliorer leur situation.

LE CLUB INDEPENDANT OUVRIER

Cette association a eu, hier après-midi, une intéressante réunion à laquelle assistaient un grand nombre de membres et d'étrangers.

M. Cadieux de Courville, le président, occupait son siège.

Le délégué au Congrès de Colonisation, MM. St Amour et Cadieux de Courville, font leur rapport.

Après avoir énumérer les différents travaux faits par le Congrès, les délégués disent que celui-ci a approuvé le système relatif à la colonisation adopté par le Club Indépendant Ouvrier ainsi que la requête au gouvernement qu'il a fait signer en rapport avec ce projet.

Puis le club approuve, par une résolution votée à l'unanimité, l'attitude du maire Préfontaine relativement à la cale-sèche, et les résolutions votées au sujet de cette question à l'assemblée du Parc Sohmer.

Le club émet aussi le voeu que la cale-sèche soit construite à l'endroit appelé ruisseau Migeon.

L'assemblée s'est terminée par une fort intéressante discussion sur la question sociale. Les orateurs ont été MM. St Amour, fils; St Amour, père; Geo. Warren, Carrigan, Lamothe, avocat; B. Rodier, Pierre Drolet, Michel Ambeau et Gareau.

La "possibilité" et "l'impossibilité" de l'accord du capital et du travail, d'après le système économique actuel, a fait le sujet principal de cette discussion.

CONVOCATIONS

Les coupeurs de cuir unionistes sont convoqués en assemblée, ce soir, à la salle de l'Union Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine.

POISONS PARTICULIERS

Propagés dans le corps humain

Résultat de la digestion imparfaite de la nourriture

Tout ce qui vit, plante ou animal, a en soi les germes de destruction et de mort certaines.

Dans le corps humain, ces germes de maladie et de mort (appelés ptomaines par les savants), sont habituellement le résultat de la digestion imparfaite de la nourriture; de là, l'indigestion ou dyspepsie.

L'estomac, par suite d'abus, de faiblesse, ne digère pas promptement et parfaitement la nourriture. Il en résulte une masse pâteuse, lourde, qui ferment (la première phase du dépérissement), empoisonnant le sang, l'appauvrissant, rendant les corpuscules rouges, inertes, si toutefois il y en a; empoisonnant le cerveau, causant des maux de tête et des douleurs aux yeux.

La mauvaise digestion irrite le coeur, déterminant la palpitation et finalement rendant malade cet important organe.

La mauvaise digestion empoisonne les rognons, causant la maladie de Bright et le diabète.

Et ceci se produit parce que chaque organe, chaque nerf, dépend de l'estomac seul pour se nourrir et se renouveler, et la faiblesse digestive se manifeste elle-même non-seulement dans la perte de l'appétit et de l'embonpoint, mais dans la faiblesse des nerfs et dans la peau terreuse.

Le grand savant anglais, Huxley, dit que le meilleur appoint de la vie est dans un estomac sain. Les estomacs faibles ne peuvent digérer la nourriture convenablement, parce qu'ils manquent de la quantité nécessaire d'acides digestifs (lactique et hydrochlorique) et produits peptogènes: le traitement le plus efficace dans tous les cas d'indigestion consiste à prendre, après chaque repas, une ou deux Tablettes de Stuart pour la dyspepsie, parce qu'elles fournissent sous une forme agréable, inoffensive, tous les éléments dont manquent les estomacs faibles.

L'usage régulier des Tablettes de Stuart pour la dyspepsie guérira toute forme de maladie d'estomac, excepté le cancer stomacal.

Elles augmentent le volume de la chair, donnent un sang pur, des nerfs forts, des yeux brillants, une peau claire, parce que tout cela est le résultat d'une nourriture saine bien dirigée.

Presque tous les pharmaciens vendent les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie, à 50 cents le paquet, grand format, ou par la poste, en envoyant le prix à Stuart Co., Marshall, Mich.; mais adressez-vous d'abord à votre pharmacien.

Un petit livre sur les maladies de l'estomac, gratis par la poste. Adressez F. A. Stuart Co., Marshall, Mich.

28, 30, 2 w

Vous ne devez pas employer la tôle galvanisée commune.

Apollo rend le travail facile et fait épargner de l'argent.

Apollo Iron and Steel Company
Pittsburgh.

DE LORD ABERDEEN

Citadelle de Québec,

26 *Septembre* 1898.

MM. J. M. Douglas & Co.

Le comte d'Aberdeen désire que je vous dise qu'il n'a pas d'objection à ce que vous annonciez le Champagne que vous mentionnez comme ayant été en usage à l'Hôtel du Gouvernement, à Ottawa, pendant les quatre dernières années.

Votre tout dévoué,

WM RIDLEY.

N.B.—Dans la lettre ci-dessus, le comte d'Aberdeen veut parler du Champagne Sec Royal d'Ackerman Laurance.

J. M. DOUGLAS & CO.,

AGENTS, MONTREAL 21, 28

2 Ans de Grandes Douleurs à l'Épaule

Guéries par le "D. & L." MENTHOL PLASTER.

Ma femme souffrait depuis 2 ans des grandes douleurs à l'épaule gauche et jusqu'au coeur; après avoir employé plusieurs remèdes sans y trouver du soulagement, elle essaya l'emplâtre "D. & L. au Menthol" qui agit de suite. Cette cure m'a fait vendre des centaines de ces emplâtres ici, toujours avec satisfaction. J. B. SUTHERLAND, Pharmacien, River John, N.S.

En vente partout, 25c. chaque.

51—n—k

ERUPTIONS DES BÉBÉS

Un bain chaud au SAVON CUTICURA, suivi de quelques légères applications de l'onguent CUTICURA, le grand curatif de la peau procureront un soulagement immédiat aux bébés tourmentés par les maladies de peau, et aux mères, fatiguées par les veilles, ils rendront le repos et le sommeil. Les Remèdes CUTICURA constituent le vrai et unique traitement, prompt et économique dans les cas les plus graves d'irritations et d'éruptions de toutes sortes de la peau, et du cuir chevelu. Le

Cuticura

Se vend dans le monde entier chez les pharmaciens. POTTER DRUGS AND CHEM. CORP., seuls props., Boston, Mass., E. U.

IMAGINEZ-VOUS

que vous pouvez voir par télégraphe et que vous pouvez manger . . . .

Lady CHARLOTTE GELATINE

par télégraphe. 23—1

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

Jaquettes en Flanelle

POUR BOUCHERS,

Valant $1.00 pour - - - 15c

The Montreal Trade Supply Co

2657 et 2659 NOTRE-DAME.

21 nov

AUS DER OHE A STEINWAY

Cette charmante artiste qui a mis le comble à sa réputation comme grande pianiste et qu'un grande nombre de musiciens distingués et d'amateurs sont allés entendre à la salle Windsor vendredi soir à écrit une lettre à MM. Steinway & Fils pour faire l'éloge de leurs pianos sans égaux et elle termine comme suit :

" Le piano Steinway est en un mot une création harmonieuse de l'art ; ses qualités sont si uniques et si sympatiques que l'artiste qui le joue pense souvent qu'il possède une personnalité vivante qui lui est propre." Avec mes meilleurs souhaits je demeure votre dévouée Adele Aus der Ohe.

Les représentants en gros et en détail pour les pianos Steinway sont la Lindsay Nordheimer Co 2366 rue Ste Catherine. 23-1

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a rue Saint-Jacques
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 2376, B. P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
26 NOV. 1898

LUNDI	63,744
MARDI	63,926
MERCREDI	63,661
JEUDI	63,852
VENDREDI	64,136
SAMEDI	71,766
TOTAL	391,085

Circulation moyenne par jour
SEMAINE FINISSANT LE
26 NOV. 1898
65,181

MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1898.

APRES LE DINER

Une déclaration importante

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. La nécessité de publier notre journal quelques heures plus tôt, le jour d'actions de grâce, nous avait fait remettre à plus tard le compte-rendu de la charmante fête donnée, la veille, à l'asile Nazareth, avec le concours des pensionnaires de l'institution.

Un public d'élite avait répondu à l'appel des religieuses et des dames patronesses.

Le concert, surtout, a ravi les convives : ces chers aveugles se sont surpassés et les applaudissements, les chaleureuses félicitations qui leur ont été prodigués leur font autant honneur qu'à leurs professeurs.

Ce dîner, non de charité, mais de solidarité chrétienne, a été marqué par un incident remarquable, dont l'importante signification n'a nul besoin d'être soulignée. Il suffit de le relater pour en faire comprendre l'importance.

Après avoir exprimé sa reconnaissance d'avoir été appelé à présider ce banquet et félicité les dames patronesses du succès de leur entreprise, Son Honneur le maire Préfontaine dit : "qu'il y avait, pour des hommes publics, de quoi s'instruire pendant un pareil dîner ; ils y apprennent qu'il ne faut jamais imposer des taxes à des institutions vouées, comme celle-ci, à des oeuvres si nobles et si charitables. L'Institut de Nazareth fait honneur à la ville de Montréal, et il espère bien avoir le privilège et le plaisir de présider son prochain banquet."

Invité au banquet des étudiants, le maire s'excusa de la brièveté de son discours — dans les petits pots les bons onguents — qu'il répéta en anglais, ce qui lui valut une double salve d'applaudissements.

Nous tenions tout particulièrement à porter les paroles de Son Honneur le maire à la connaissance de nos lecteurs ; elles prouvent que nos hommes politiques ne sont pas plus que les autres mortels insensibles au spectacle des misères humaines et des dévouements qui s'emploient à leur soulagement.

* * *

Une assemblée générale des dames patronesses de l'institution, est convoquée pour mardi, le 29 courant, à 3 heures p. m.

LE CONGRES DE COLONISATION

L'œuvre accomplie.— Le devoir du gouvernement

Pendant les trois jours qu'a siégé le Congrès de Colonisation, "La Presse" s'est bornée à donner simplement à ses lecteurs un résumé aussi exact que possible des séances publiques et des différents sujets discutés dans les comités, sans faire aucun commentaire.

Fidèle aux principes d'impartialité et d'indépendance qui ont toujours été la règle de conduite de notre journal ; ne jugeant les hommes et les sociétés que par leurs oeuvres, désireux, avant tout de promouvoir les intérêts généraux du pays et ceux des travailleurs, des pauvres et des déshérités, avant de nous prononcer, de prendre parti et de donner franchement notre opinion sur le Congrès, nous avons voulu voir si ses organisateurs et ses membres étaient sincères et de bonne foi, s'ils étaient animés des sentiments du plus pur patriotisme, déliés de toute attache officielle et de parti et assez dégagés de tout intérêt personnel pour oser exprimer leur pensée et dire carrément la vérité sur tout. Nous avons, en un mot, voulu nous assurer s'ils n'avaient véritablement en vue que l'avenir de notre nationalité, le bien du colon et le développement de la colonisation et maintenant que nous avons devant les yeux toute l'oeuvre du Congrès, que nous avons étudié attentivement, les résolutions adoptées, impartialement, nous devons dire et nous croyons être en cela l'écho de l'opinion publique : Les organisateurs et les membres du Congrès ont été à la hauteur de la tâche qu'ils s'étaient imposée, ils ont noblement rempli leur devoir, agi en patriotes, et "La Presse" est heureuse de les en féliciter.

Avant l'ouverture du Congrès, "La Presse" promettait son concours loyal et indépendant, à tous ceux qui demanderaient des réformes dans l'intérêt public et aux ministres qui mettraient au-dessus de toute autre considération, l'intérêt de la province et l'avenir de notre nationalité, cet appui nous le promettons encore.

Jamais, jusqu'à ce jour, croyons-nous, aucun congrès ne s'est plus élevé au-dessus de toutes considérations personnelles, n'a été mû par d'aussi nobles sentiments, d'aussi patriotiques aspirations que celui de 1898.

Pas un mot de politique n'a été prononcé au Congrès ; conservateurs et libéraux paraissaient tous désireux de voir s'accomplir des réformes et s'empressaient à qui mieux mieux de dénoncer les abus et de signaler au gouvernement les réformes à faire, les changements à opérer dans nos lois, dans l'intérêt du colon et du pays. Il y avait unanimité presque complète pour atteindre le but, et l'immense majorité des assistants semblait promettre son concours à n'importe quel gouvernement qui accomplirait les réformes proposées, et, cependant, nous sommes certains que les délégués venus de toutes les parties de la province n'avaient pas tous les mêmes idées politiques.

A voir l'unanimité avec laquelle au comité des voies et moyens, on adoptait au milieu des applaudissements parfois enthousiastes, les réformes proposées et presque toutes les suggestions, on s'apercevait parfaitement que, dans la population, il y a un sentiment très prononcé en faveur d'un changement dans nos lois de colonisation et que, dans l'intérêt de notre nationalité, il y a certainement besoin de réformes dans le système actuel. Souvent, à ce comité, 40, 50 et même 80 personnes ont pris part à des discussions. Toutes les classes de la société y étaient représentées ; c'était véritablement la voix du peuple qui s'y faisait entendre. On y trouvaient réunis, animés des mêmes sentiments patriotiques, presque tous les membres du clergé, les députés, les journalistes, les ouvriers, les colons et la plupart de ceux qui s'occupent de colonisation.

Toutes les discussions avaient lieu avec la plus grande cordialité, sans acrimonie, sans passion malsaine. On y exposait pratiquement, simplement, en toute franchise et avec la plus grande liberté, la position des colons, les injustices qu'on leur fait, la mauvaise application de nos lois, les abus qui se commettent et les moyens d'y remédier ; on voyait que sincèrement tous les assistants n'avaient en vue que l'intérêt du pays, celui du colon et nullement le désir de favoriser tel ou tel parti politique. C'était véritablement touchant de voir cette entente parfaite et l'accent convaincu avec lequel s'exprimaient les membres de ce comité.

A la grande soirée de gala qui a eu lieu au Monument National, le soir du 22 novembre, il nous a fait plaisir d'entendre les discours prononcés par les représentants les plus autorisés et les plus distingués de notre pays et de notre race, l'hon. J. A. Jetté, le gouverneur de notre belle province de Québec : Mgr Bruchési, l'archevêque de la plus grande ville française d'Amérique et celui de M. l'abbé Rouleau, qui nous a rappelé, avec une émotion non contenue, la vie d'un des plus grands patriotes du Canada, de l'homme de coeur aux idées larges, aux vastes conceptions, qui a le plus aimé la France et les Français, le curé Labelle. Ah ! celui-là n'a pas pu voir la réalisation des brillantes espérances qu'il entrevoyait pour ses Canadiens, en Canada ; la mort l'a empêché d'exécuter les projets qu'il méditait et d'accomplir les réformes auxquelles il songeait pour améliorer le sort de ses colons, mais si de là-haut, il a pu voir ce qui se passait sur la terre, il a dû tressaillir d'aise en constatant avec quelle ferveur on vénère encore sa mémoire dans sa chère patrie et en entendant les principaux orateurs du Congrès, déclarer hautement qu'ils voulaient marcher sur ses traces et continuer son oeuvre avec le même coeur, le même désintéressement et le même idéal que lui.

Nous n'avons pu aussi nous empêcher d'applaudir aux paroles éloquentes de l'hon. A. Turgeon, ministre de la colonisation, lorsque, planant dans une région où n'ont pas l'habitude de s'élever si haut nos politiciens, il a noblement déclaré que jamais les influences politiques n'auraient de poids sur ses décisions, lorsqu'il s'agirait de promouvoir l'oeuvre nationale de la colonisation, et lorsqu'il a affirmé que l'alliance de notre peuple avec son clergé, qui a fait jusqu'ici notre force, devait être précieusement conservée, si nous voulons avoir devant nous un avenir glorieux.

Oui, l'avenir est à nous, si nous poursuivons une politique aux larges horizons, si nous n'émiettons pas notre énergie sur de vulgaires et mesquines considérations d'intérêt, dans des luttes stériles du parti; si l'expansion de notre race et le développement de colonisation dans notre province sont soustraites aux influences pernicieuses de la politique, mais surtout si nous savons faire respecter nos droits.

C'est au nom de l'intérêt public qu'après avoir étudié sérieusement et impartialement toutes les questions qui leur ont été soumises, les membres du congrès en sont venus à la conclusion de demander au gouvernement de Québec de vouloir bien opérer un certain nombr de réformes qui, si elles étaient adoptées, disent-ils, couperaient court à tous les abus dont se plaignent les colons, les mettraient à l'abri de toute injustice, les débarasseraient des spéculateurs, et développeraient considérablement la colonisation dans la province de Québec.

Parmi ces réformes, que "La Presse" étudiera prochainement, les 4 suivantes sont les plus importantes :

1o. Concéder gratuitement leurs lots aux colons qui voudront s'établir dans la province, comme le fait au Manitoba le gouvernement d'Ottawa, à la condition pour les colons de faire leur chemin de front et de défricher au moins 2½ acres chaque années pendant 4 ans.

2o. Annuler immédiatement la vente des lots sur lesquels les conditions de défrichement n'auront pas été remplies, sur la demande et en faveur de toute personne intéressées qui fera cette preuve.

3o. Mettre le Commissaire des Terres de la Couronne à l'abri de loi et des influences politiques en lui enlevant le pouvoir discrétionnaire et sans appel dont il a abusé, pour suspendre l'exécution des lois qui peuvent le gêner quand il veut favoriser des amis, c'est-à-dire très souvent des spéculateurs.

4o. Favoriser l'établissement d'un crédit agricole ou colonial, avec la garantie du gouvernement, pour mettre des capitaux à bon marché à la disposition des cultivateurs, pour encourager l'agriculture et des colons pauvres pour les aides à s'établir sur leurs lots.

Plusieurs des députés qui ont assisté aux séances du Congrès, méritent des éloges. MM. Gérard, Major, Tessier, Leblanc, Bergeron, surtout les deux premiers, fils de leurs œuvres, enfants du peuple dont ils connaissent tous les besoins, quoique séparés par leurs opinions politiques se sont donnés la main pour demander des réformes et approuver toutes les suggestions qui pouvaient contribuer à développer la colonisation. Puissent tous nos députés imiter leur exemple et s'unir tous ensemble pour donner force de loi aux principales réformes suggérées par le Congrès.

L'intérêt porté aux travaux du Congrès ne s'est pas ralenti un seul instant; presque tous les membres du clergé sont restés jusqu'à la dernière minute, l'assistance du public aux séances a toujours été aussi nombreuse depuis le commencement jusqu'à la fin.

Le Congrès a été un succès dont les organisateurs ont lieu d'être fiers.

Nous souhaitons de tout cœur à nos ministres de comprendre la portée des voeux exprimés par le Congrès. L'opinion manifestée par tous les hommes éminents qui en ont fait partie ne saurait être négligée.

LES PRETS HYPOTHECAIRES

Un jugement récent de M. le juge Pagnuelo établit une jurisprudence d'une portée considérable pour les prêteurs comme pour les emprunteurs sur hypothèque.

La cause jugée était celle-ci. Une compagnie de prêt, portant le nom de The Birkbeck Investment Security and Savings Society, dont le siège principal est en Angleterre, mais qui opère ici sous l'autorité de la législation de la province d'Ontario, a prêté une somme d'argent—$3,500—à un M. Boulet, prenant en garantie, une hypothèque sur la propriété de son débiteur. Le prêt, à vrai dire, ne se présentait pas sous la forme ordinaire, simple et facile à comprendre par les intéressés, qu'emploient nos sociétés de prêts ; c'était une souscription de parts du capital de la société, puis l'avance par la société de la valeur de ces parts, que le souscripteur-emprunteur s'engageait à rembourser au moyen de 180 paiements mensuels, plus l'intérêt au taux de 8 à 10 p. c. et les versements mensuels à faire sur la souscription des parts, le tout formant une somme représentant, tout bien compté, un placement à très gros intérêt. En fin de compte, toutefois, ce n'était qu'un simple prêt, dont les différentes formalités ne servaient qu'à déguiser le taux réel. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'a désigné M. le juge Pagnuelo.

M. Boulet vendit la propriété hypothéquée à un M. Brabant, qui prit à sa charge le paiement des versements mensuels dûs à la société. M. Brabant ayant pour une raison ou pour une autre, négligé de faire quelques versements, la société prit une action hypothécaire demandant la vente de la propriété au décret pour rembourser son prêt.

La défense présentée par M. Brabant a cette action,fut que la société, étant une corporation étrangère,n'avait pas le droit de faire des prêts sur hypothèque dans la province de Québec. Cette défense a été maintenue par le juge, qui a déclaré l'hypothèque illégale et nulle et renvoyé l'action, sauf par la société à se pourvoir contre le premier emprunteur.

Le texte de loi invoqué à l'appui de cet arrêt est l'article 5470 des Statuts Refondus de Québec, reproduisant les articles 1 et 7 du Statut 49-50, chap. 39, que voici:

"5470. Toute corporation, institution ou société de prêts et placements, régulièrement constituées en vertu des lois du parlement de la Grande Bretagne et d'Irlande ou de la puissance du Canada, dans le but de prêter ou de placer l'argent, et autorisée par statut, charte ou acte corporatif à prêter de l'argent dans cette province, peut obtenir un permis du secrétaire de la province à l'effet de lui permettre d'y exercer ses opérations."

La Birkbeck Investment Security and Savings Society ne se présentant pas comme autorisée en vertu de cet article de la loi, le juge n'avait qu'une chose à faire, déclarer qu'il ne lui était pas permis d'exercer ses opérations dans la province.

Il est vrai que le code civil reconnait aux étrangers la jouissance des mêmes droits civils qu'aux sujets britanniques ; et un étranger — un aubain, pour parler comme au Palais — a le droit ici de placer des fonds sur hypothèques, tout aussi bien qu'un sujet britannique; mais une corporation étrangère ne saurait réclamer plus de droits qu'une corporation britannique; or les corporations constituées en vertu de notre propre législation provinciale ne peuvent faire le prêt sur hypothèque sans y être spécialement autorisées par la loi; à plus forte raison cette autorisation spéciale doit-elle être nécessaire à une corporation étrangère.

Cette décision est d'autant plus importante que, depuis un certain nombre d'années, plusieurs compagnies de prêts d'Ontario sont venues s'installer à Montréal et faire des affaires dans notre province. Il est clair que ces compagnies se trouvent dans le même cas que la Birkbeck et que leurs débiteurs peuvent invoquer contre elles avec le même succès les mêmes moyens de défense.

Elle va peut-être même beaucoup plus loin. Si des corporations étrangères dont l'objet est précisément de faire, le prêt sur hypothèque, ne peuvent exercer leurs opérations dans la province de Québec sans y être spécialement autorisées, d'autres corporations dont l'objet principal n'est pas le prêt hypothécaire, peuvent-elles placer leurs fonds sur hypothèque dans notre province, sans obtenir un permis spécial du secrétaire de la province ; bien plus, le secrétaire de la province serait-il autorisé par l'article précité des Statuts Refondus à leur accorder un permis ?

Nous ne pouvons que poser la question, ne nous sentant pas l'autorité nécessaire pour y répondre.

Or, nous savons que quatre compagnies anglaises d'assurance ont ici pour au moins $2,000,000 de capitaux sur hypothèque et généralement aux taux les plus bas du marché. S'il fallait que la décision de M. le juge Pagnuelo affectât la validité des hypothèques garantissant ces prêts, il en résulterait des conséquences très graves qui nécessiteraient une législation spéciale du parlement provincial.

Dans tous les cas, nous avons cru devoir signaler à l'attention de tous les intéressés la décision de M. le juge Pagnuelo, qui ne manquera pas de faire du bruit parmi les prêteurs et les emprunteurs, c'est-à-dire parmi la bonne moitié des hommes d'affaires du pays.

INFORMATIONS

Le parlement fédéral, convoqué en dernier lieu le 28 novembre, est de nouveau prorogé au 9 janvier.

* * *

Dans la "Gazette Officielle" d'Ottawa, paraît le texte du nouveau traité d'extradition, conclu entre la Grande-Bretagne et le Chili. Ce traité, qui devient applicable au Canada, est entièrement calqué sur les autres traités d'extradition de l'Angleterre et n'en diffère pas. Il ne deviendra cependant en vigueur au Canada, que sous les conditions du proviso suivant :

"Pourvu, toujours, et il est par le présent ordonné que l'opération des dits actes sera suspendue dans la Puissance du Canada, tant que les dispositions de l'acte canadien de 1886, intitulé : Acte concernant l'extradition des criminels fugitifs, resteront en vigueur et pas plus longtemps."

* * *

A Québec, comme à Ottawa, il y a encore prorogation. La législature, qui était convoquée, le 29 novembre, est de nouveau prorogée, et cette fois, au 7 janvier prochain.

Nos deux gouvernements naviguent de conserve, et nous pourrions bien avoir des sessions fédérale et provinciale simultanées.

* * *

M. Mulock, on l'a déjà dit, est une vraie providence pour les timbrophiles. Ses créations sont tout aussi géniales que variées. Sous sa direction, le département des postes a inauguré l'industrie du timbre, qui devient une mine pour les philatélistes et une source de jolis revenus pour le gouvernement.

C'est un autre point de départ pour nos administrations publiques. Désormais la petite industrie pourra servir à combler les déficits. Les timbres jubilaires ont déjà ajouté plus de $100,000 aux recettes postales. La timbromanie est jugée digne d'exploitation.

La dernière création de M. Mulock est le timbre à deux sous destiné au "penny postage" impérial. Le dessin du nouveau timbre représente la carte du monde avec les possessions anglaises imprimées en rouge afin de donner au peuple une idée de l'immensité de l'empire britannique. Audessus du globe terrestre, deux tiges, l'une de chêne et l'autre d'érable symbolisant l'union du Canada et de l'Angleterre, surmontées d'une couronne. Audessous du globe, les mots : Christmas 1898 destinés à rappeler l'inauguration du timbre. Dans les coins inférieurs, le chiffre 2 indiquera le taux de transport. Enfin à la partie supérieure on lira : Canada Postage, et à la partie inférieure en anglais : Nous possédons le plus vaste empire qui ait existé.

Pour cette réclame jingoiste, M. Mulock doit mériter ses papiers de chevalier !

Il devrait être siré à la Noël, ou le plus tard, au Jour de l'An.

* * *

Aux caisses d'épargnes postales, les dépôts, durant le mois d'octobre, se sont élevés à $891,000, les retraits à $793,747. En octobre 1897, les dépôts ont figuré à $857,009, les retraits à $705,498.

* * *

D'après la statistique du département du revenu de l'intérieur, les droits d'accise ont produit $802,132, en octobre dernier, comparativement à $652,-709 en 1897. Les buveurs de whiskey ont fourni au revenu public 50 p. c. de plus que l'an dernier, pour le même intervalle, les buveurs de bière, 200 p.c.

C'est mauvais signe pour la prohibition.

* * *

Et le "Soleil" qui se plaint d'être oublié par ses amis du gouvernement ! Ce journal est injuste, à preuve cet entrefilet qu'il a publié samedi :

"Le "Mercury" disait, hier soir, que notre ami, M. Carroll, député de Kamouraska, serait certainement nommé quelques-uns de ces jours, ministre ou juge, puisqu'il avait été choisi comme président du "Soleil."

Il y a bien du vrai dans cette remarque.

Vingt fois nous avons changé de président et toujours parce que les gouvernements venaient nous les enlever pour les faire ministres ou juges."

* * *

Le "Times", de Moncton, se dit en position d'affirmer que le gouvernement du N.-B., se propose de dissoudre la chambre à la fin de décembre et de faire les élections générales en janvier.

* * *

C'est aujourd'hui que l'Espagne, par ses plénipotentiaires, à Paris, doit donner sa réponse aux Etats-Unis, au sujet des Iles Philippines.

Les Etats-Unis offrent 20 millions de piastres. Les Espagnols ne peuvent guère refuser. Autrement, ils perdraient les Philippines quand même et n'auraient pas un sou d'indemnité.

* * *

Le "Trifluvien" annonce que les arbitres chargés de régler le différend qui existait entre le gouvernement de la province de Québec et la Laurentide Pulp Co., au sujet de la propriété de la chûte de la Grand'Mère, viennent de rendre leur sentence.

Ils ont décidé que la chûte appartient au gouvernement, et que la compagnie devra remettre à celui-ci $5,000, en compensation de quoi la chûte et certains terrains désignés lui appartiendront désormais.

Tout le litige roulait sur ce point : le Saint-Maurice est-il ou non navigable ? Les arbitres ont répondu à cette question dans l'affirmative.

Cette question de la navigation du Saint-Maurice a aussi été soulevée, croyons-nous, dans la cause Forman vs Joyce.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.— Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-3

Mot de la fin.
Pochavin et la politique actuelle :
—C'est pas difficile à savoir pourquoi ils sont si insolents pour nous, les Anglais.
—Pourquoi donc ?
—Cambronne est mort !

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 28 Nov. 1898

Suggestions pour Cadeaux de Noel

C'est maintenant le temps de choisir des Cadeaux de Noel pour envoyer à vos amis. Si vous n'êtes pas sûr où est la meilleure place pour les acheter, rassurez-vous en venant voir ici l'étalage des milliers d'articles convenables, charmants et à bas prix.

Jolis coussins de sofa, de 67c à $4.20.
Tours de cou en vison, depuis $1.35 jusqu'à $4.25.
Jupes de robes pour dames, de $1.55 à $6.25.
Reefers pour enfants, de $2.95 à $7.10.
Habits couvertes pour demoiselles, de $5.60 à $12.00.
Balayeuses de tapis, de $2.45 à $3.50.
Paillassons d'Orient, de $2.80 à $14.40.
Nattes en peau de mouton, de 97c à $2.50.
Gants de kid doublés, pour dames, de 95c à $3.25.
Bas en cachemire noir, pour dames, de 25c à 55c.
Lampes de table, de 25c à $7.50.
Riches tapis de table, de 45c à $10.
Mouchoirs pour dames, de 3 à 40c.
Camisoles en soie, pour dames, de 25c à $1.70.
Habits de fumeur, pour hommes, de $1.75 à $7.80.
Gants doublés, pour hommes, de 51c à $3.50.
Robes de toilette, pour dames, de $1.35 à $5.00.
Gilets pour déjeuner, pour dames, de 65c à $3.35.
Foulards pour hommes, de 15c à $3.00.
Guêtres de dames, de 18c à 43c.
Pardessus d'hiver pour garçons, de $2.95 à $10.50.
Habillements d'hiver pour garçons, de $1.35 à $8.75.
Cardigans pour hommes, de 59c à $4.80.
Collets de dentelle, pour dames, de 52c à $3.95.

Vente gigantesque d'élégantes nouvelles Etoffes à Robes

Plus que 1500 verges d'élégantes nouvelles étoffes à robes de couleurs seront vendues demain matin. Quand vous saurez jusqu'à quel point le chef du département d'étoffes à robes a réduit les prix de chaque pièce de broché de fantaisie et des élégantes étoffes à robes plaid, vous serez étonnées.

Ce lot splendide s'écoulera si tôt, que les vendeurs pourront à peine les mesurer, et les avantages des prix pour le bénéfice de l'acheteur seront immenses. Nous n'avons que peu d'espace pour citer des prix probants.

Elégantes Etoffes à Robes

Etoffes à robes fleuries, de fantaisie, Régulier 24c la verge. Prix de vente....... 18c
Etoffes à robes fleuries, de fantaisie. Régulier 26c la verge. Prix de vente....... 20c
Etoffes à robes fleuries, de fantaisie. Régulier 30c la verge. Prix de vente....... 22c
Etoffes à robes fleuries, de fantaisie, Régulier 35c la verge. Prix de vente....... 26c
Etoffes à robes fleuries, de fantaisie. Régulier 40c la verge. Prix de vente....... 32c
Etoffes à robes fleuries, de fantaisie. Régulier 45c la verge. Prix de vente....... 37c

Elégantes Etoffes à Robes

Etoffes à robes fleuries, de fantaisie. Régulier 55c la verge. Prix de vente....... 45c
Etoffes à robes carreautées, de fantaisie. Régulier 60c la verge. Prix de vente....... 50c
Etoffes à robes carreautées, de fantaisie. Régulier 65c la verge. Prix de vente....... 54c
Etoffes à robes carreautées, de fantaisie. Régulier 70c la verge. Prix de vente....... 58c
Etoffes à robes carreautées, de fantaisie. Régulier 75c la verge. Prix de vente....... 63c
Etoffes à robes carreautées, de fantaisie. Régulier 85c la verge. Prix de vente....... 69c

Ecrivez pour avoir le nouveau Catalogue d'hiver, que nous venons de publier ; il contient 176 pages d'illustrations et matières intéressantes.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 Rue Notre-Dame, et 184 à 194 St Jacques, Montreal.

Voici l'Hiver

......VOS......

FOURRURES

Sont-elles Prêtes ?

Sinon, venez à notre maison, la plus grande du monde entier dans le commerce de détail.

Vous faut-il ?

Un MANTEAU, un CAPOT, un CASQUE, un MANCHON, des GANTS, des GARNITURES de tous genres, des DOUBLURES de fourrures ? Vous faut-il des Fourrures, soit riches, soit modestes, nous en avons un assortiment immense, quelqu'en soit le genre,

A 25 p. c. plus bas que le coût du gros !

Nous sommes prêts à le prouver.

Chs Desjardins & Cie

1533 à 1539 rue Ste Catherine

LA PEINTURE "ISLAND CITY"

Est reconnue la plus DURABLE, la plus ECONOMIQUE. Tous peuvent s'en servir. Choix dans 42 NUANCES.

P. D. DODS & CIE., 188 et 190 rue McGill.
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS 17-6

CAPITOL

LE FAVORI DES AMATEURS 150—n

RESTAURANT BOUGEANT

25 COTE ST LAMBERT

Reconnu comme le meilleur restaurant français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.
Cuisine excellente, consommations de 1er choix, PRIX POPULAIRES. 24—n

American Hat & Fur Store

27—RUE ST LAURENT—27

Vente Spéciale à Bon Marché

Avant d'aller ailleurs, venez voir notre ligne spéciale de Tours de cou en vison à $1.50. Nous avons un assortiment extra considérable de Collerettes, Casques, Manchons, Gilets et Habits en fourrure, pour dames et messieurs, à des prix très bas.

American Hat & Fur Store
27 Rue Saint-Laurent.
Vieilles fourrures nettoyées, teintes, réparées et confectionnées dans les derniers goûts. 29—n

X DE LORIMIER X

DEMANDEZ LES
Robes de Chambre depuis $5.00.
Bas Knickerbockers 25c.
X 1700 NOTRE-DAME X
5—n

DENTIER GARANTI $10.00

Dents posées sans palais. Extraction sans aucune douleur.
A. E. VADEBONCOEUR,
265—n 27 ST LUBERT, coin Ontario

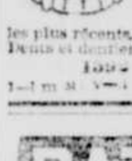

Dr FRANCHERE

DENTISTE,

Gradué des Etats-Unis et du Canada, professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et en aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1592 STE CATHERINE,
[illegible]

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal. 1et Atlantic Build., Washington, D. C.

Ciments Portland,

Briques Réfractaires, Argile Réfractaire, Tuyaux de Drainage, Materiaux de Constructeurs et Entrepreneurs.

F. HYDE & CO.
31 RUE WELLINGTON.
161—n Téléphone Main 2812.

CÉLÈBRE
SAVON de Pin Parfumé

MERVEILLE D'ÉCONOMIE, DE CURE ET DE PRÉSERVATION NATURELLE

Des Maladies de Peau, Boutons, Dartres, Rousse, Feu du Rasoir, etc.

Merveilleux Produits Français
COURONNÉS par L'ACADÉMIE DE PARIS, ETC.

10 cts la Barre,
EN VENTE PARTOUT

1303 rue Notre-Dame, Montréal
Agence pour le Canada (7)

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Française directe de New-York au Havre-Paris (France), No 3 Bowling Green, N.Y.

Départ chaque samedi à 10 hrs a.m., de la jetée No 42, Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

La Touraine.....3 Déc.	La Normandie...31 Déc.
La Gascogne.....10 déc.	1899
La Champagne...17 Déc.	
La Bretagne.....24 Déc.	La Gascogne.....7 Janv

Passage de première classe au Havre $65 en montant, 5 p.c. de réduction sur les billets aller et retour. Passage de seconde classe au Havre $45, 10 p.c. de réduction sur billets aller et retour.

J. DESROCHES,
Agent général au Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. 504—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Convois-Express Rapides Toronto et l'Ouest

Voie double.	Tous les jours	Dimanche excepté.
Partent de Montréal à....	9.00 a.m.	*10.25 p.m
Arrivent à Toronto à.....	5.30 p.m.	7.15 a.m
Arrivent à Hamilton à....	6.55 p.m.	8.45 a.m
Arrivent à Niagara Falls..	8.40 p.m.	10.55 a.m
Arrivent à Buffalo à......	10.00 p.m.	12.00 midi
Arrivent à London........	3.10 a. m.	11.30 a.m
Arrivent à Détroit à......	6.45 a. m.	2.00 p.m
Arrivent à Chicago........	2.00 p.m.	9.10 p.m

*Les dimanches, partent de Montréal à 8.00 p.m

CONVOIS EXPRESS RAPIDES

A des Heures Populaires entre

Montréal et Ottawa

Départ de Montréal à 7.30 hrs a.m., 9.30 hrs a.m., excepté le dimanche, et 4.55 hrs p. m. chaque jour. Départ d'Ottawa à 8 hrs a.m. chaque jour, 3.30 hrs p.m. et 6.48 hrs p.m., excepté le dimanche.

Pour billets, réserve d'espace dans les chars dortoirs et tous renseignements, s'adresser aux agents de la Compagnie.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS PARTENT DE LA GARE WINDSOR POUR

Boston, s 9.00 a.m. ; * s 8.20 p.m.
Chicago, * s 9.00 p.m.
Toronto, London, s 8.55 a.m. ; * s 9.00 p.m.
St Paul et Minneapolis, * s 10.00 p.m.
Winnipeg et Vancouver, s 2.00 p.m.
Ottawa, s 9.45 a.m. ; s 2.00 p.m. ; s 4.15 p.m. ; * s 10.00 p.m.
Pointe Fortune, a 6.15 p.m. , ‡ 1.30 p.m.
Smith's Falls et Perth, 8.55 a.m. ; 5.15 p.m. ; * 9.00 p.m.
St Jean, Farnham, 9.00 a.m. ; 4.30 p.m. ; ‡ 7.30 p.m. ; *8.20 p.m.
Newport, 9.00 a.m. ; 4.30 p.m. ; * 8.20 p.m.
Magog et Sherbrooke, 9.00 a.m. ; 4.30 p.m. ; ‡ 7.30 p.m.
St Jean, N.B. et Halifax, ‡ 7.30 p.m.

Les Convois partent de la Gare Viger pour

Québec et Trois-Rivières, 8.40 a.m. ; *3.30 p.m. ; * 11.00 p.m.
Joliette et St Gabriel, 8.40 a.m. ; 5.00 p.m. ; ‡ 1.30 p.m.
St Jérôme, 8.25 a.m. ; 5.30 p.m. ; 6.35 p.m. ; ‡ 1.40 p.m. ; ‡ 9.15 a.m.
Ste Agathe et Labelle, w 8.25 a.m. ; 5.30 p.m. ; ‡ 1.40 p.m.
St Eustache, 5.30 p.m. ; ‡ 1.40 p.m.
Ottawa, 8.25 a.m. ; 5.15 p.m.

‡ Les dimanches seulement. * Tous les jours. a Excepté les samedis et dimanches, ‡ Les samedis seulement. s Chars dortoirs et palais. ‡Les autres convois les jours de semaine seulement. w Les mercredis seulement.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, Voisin du Bureau de Poste

LA CRISE EN FRANCE

Le conflit est maintenant inévitable entre les autorités civiles et militaires.—Les dreyfusards veulent faire craindre la dictature.—L'ex-lieutenant colonel Picquart.—Il sera condamné, ne fut-ce que par prudence.

Paris, 28—Un comité, formé de sénateurs de la gauche, a eu une entrevue, samedi, avec le premier ministre, M. Dupuy, le ministre de la guerre, M. de Freycinet et le ministre de la justice, Me Lebre. Ces sénateurs ont demandé que le procès du lieutenant colonel Picquart, accusé d'avoir dévoilé des secrets professionnels, ne s'instruise pas pas avant que ne soit fixé la date du procès de Dreyfus par la Cour de Cassation. Sans toutefois refuser la requête, les ministres ne s'y sont point rendus; M. Dupuy, qui seul a répondu aux requérants, a dit qu'il soumettrait la demande au cabinet et qu'une réponse serait probablement prête le lendemain. Un grand nombre de députés s'entendent afin de présenter aujourd'hui même, un projet de loi qui modifierait les lois martiales en permettant aux Cours de Cassation de reviser les décision du conseil de guerre.

Londres, 28—Répondant à un journaliste anglais, qui lui demandait s'il y avait encore quelque justice en France, le président Léon, de la Cour de Cassation à Paris, s'exprime en ces termes : "La cause qui tient actuellement en éveil l'esprit de toute la France montre bien que l'esprit de justice n'est pas éteint chez nous. Et c'est précisément parce que certains peuples pouvaient croire que nous avions commis une erreur, que nous opérons en ce moment un travail qui demande bien des veilles. Mais la cause s'instruira et il faut que l'innocence ou la cupabilité soit établie sans aucun doute. Il faut que nous maintenions le respect à nos tribunaux. Nous ne prétendons pas être infaillibles, mais notre Cour Suprême s'entoure de tant de précautions que nous pouvons espérer ses jugements aussi justes qu'il peut appartenir à l'homme d'en prononcer. Les Français sont sensibles et enthousiastes, mais ils sont aussi justes."

Paris, 28 — La France n'échappera pas à la crise terrible qui la menace depuis des mois et un conflit doit éclater, entre les autorités militaires et les autorités civiles. Le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, ordonnant des poursuites devant un conseil de guerre contre l'ex-lieutenant colonel Picquart a posé un acte que les Dreyfusards caractérisent de "complot monstrueux pour entraver la justice" et établir la suprématie sur les institutions républicaines en France. Il est difficile de dire quelle sera l'issue de la grande lutte qui a soulevé et alarmé le pays. Les autorités militaires n'ont pas adopté la ligne de conduite qu'elles suivent sans être persuadées qu'elles pourraient aboutir à une conclusion favorable. Tout le monde, affirment les Dreyfusards, est convaincu de l'innocence du colonel Picquart, accusé d'avoir fait un faux télégramme, connu sous le nom du "Petit bleu", parce que le colonel allemand Schwarskoppen dit qu'il a écrit ce télégramme à l'adresse d'Esterhazy, et qui a été volé de la poche de l'officier allemand !...

Toujours d'après les partisans de Dreyfus l'authenticité du télégramme a été prouvée et les pires ennemis du colonel Picquart eux-mêmes savent qu'il est innocent.

Son incarcération, pendant plusieurs mois et son renvoi devant un conseil de guerre, alors que la Cour de Cassation allait s'occuper de cette question et de plusieurs autres, sont des faits inouïs, ce sont des défis lancés au tribunal le plus élevé de France.

Les craintes provoquées en octobre, par la découverte d'un complot militaire pour faire un coup d'Etat, renaissent, disent les journaux dreyfusards, qui savent, cependant, que ce complot n'a existé que dans leur imagination. On dit encore dans les mêmes milieux que ceux qui poursuivent Picquart se défendent contre la corde qui les étrangle et c'est là le danger de la situation.

Disposant de l'armée de Paris, comme le font les généraux Mercier, Gonse, Boisdeffre et Zurlinden, ils peuvent, quand ils le voudront, s'emparer du gouvernement, et établir une dictature qui ne serait renversée qu'après une grande effusion de sang. Mais les journaux dreyfusards oublient de dire pourquoi les généraux n'ont pas depuis longtemps fait ce coup d'Etat dont on les accuse.

Le gouvernement Dupuy n'a montré aucune vigueur ; il n'a même pas semblé s'apercevoir du danger. M. Clémenceau attaque le ministre de Freycinet, au sujet de sa faiblesse en présence du général Zurlinden, son subordonné.

L'avocat Labori, défenseur de Picquart, dit qu'il est facile de prouver l'innocence de son client, mais la question est de savoir si un conseil de guerre, nommé par le général Zurlinden, osera acquitter un innocent.

M. Oppert de Blowitz, correspondant du "Times", à Paris, et dreyfusard confirmé, dit :

"Je ne discute pas la question de savoir si Picquart est coupable. Comment le pourrais-je ? Je ne rencontre personne qui croit à sa culpabilité.

Mais supposons, pour un moment, qu'il soit coupable, l'autorité militaire aurait dû attendre la décision de la Cour de Cassation, ne fût-ce que par prudence. Imaginez-vous que la Cour de Cassation déclare Dreyfus innocent, tandis que Picquart, l'auteur de cette réhabilitation, serait en prison et condamné, car il le sera condamné. Que la chose soit légale ou illégale, son procès aura lieu huis clos et Picquart sera condamné.

"Je ne dirai, pas, comme Zola, "par ordre", car aucun ordre ne sera donné, mais il est impossible d'attendre de ces hommes un acquittement qui serait au-dessus de leurs forces.

"Il serait impossible de croire que des colonels, habitués à l'obéissance passive, acquitteront Picquart et frapperont l'officier rapporteur, le généralgouverneur de Paris et les membres de l'état-major qui ont monté le coup. On ne peut leur demander d'encourager un officier qui essaie de faire la lumière sur toutes les ténèbres fabriquées avec intention autour de cette affaire. Interrogeant sa conscience et se mettant à leur place, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'il est impossible de dégager suffisamment son caractère pour prononcer l'acquittement.

"Picquart sera condamné et sa condamnation sera comme le glas funèbre de la liberté individuelle et de la sûreté, créant en France des colères et des haines que rien ne pourra apaiser."

L'AMIRAL SCHLEY

Ses impressions sur la bataille navale de Santiago

La guerre est un mal nécessaire

New-York, 27 — Au banquet donné par le "Lotos Club" en l'honneur du contre-amiral Schley celui-ci a donné, dans son discours, ses impressions au sujet de la bataille navale de Santiago.

"Les épaves de l'escadre de l'amiral Cervera, échouées sur les rives de Cuba, disent plus que je ne pourrais le faire, déclare l'amiral Schley, ce qu'a été cette fameuse bataille navale de Santiago. Il est étrange de voir comme les petites causes déterminent les grands effets. La flotte espagnole devait quitter le port dans la nuit du 2 juillet. Par d'étranges émotions de télépathie, je pressentis qu'une bataille était imminente. En conséquence je pris les mesures nécessaires. Les insurgés s'emparèrent de six "block houses" et les brûlèrent. Je vis l'incendie, et crus que c'était le signal d'une sortie des vaisseaux espagnols. La discipline était parfaite à bord de nos vaisseaux. Notre surveillance était si étroite que les vaisseaux espagnols furent aperçus simultanément par tous nos navires. Trois minutes après l'action était engagée. Les vaisseaux espagnols s'avançaient à toute vapeur en ordre superbe. Le bombardement qui suivit fut effroyable. Les batteries des forts de l'ouest comme ceux de l'est ouvrirent le feu sur nous. La tempête de projectiles qui passaient au-dessus, à côté ou qui venaient se perdre près de nos navires étaient terrifiante. Quand nous vîmes qu'ils avaient l'intention de fuir vers l'ouest, la direction la plus dangereuse pour eux, nous ouvrîmes le feu. En 20 minutes quatre des vaisseaux ennemis étaient détruits ou en feu. L'un des vaisseaux espagnols fut atteint par 100 projectiles. Un seul tua ou blessa 80 personnes.

L'amiral Schley, après avoir déclaré que des canonniers américains sont sans égaux, dit que si la guerre raccourcit la vie elle en élargit l'horizon. Une autorité a dit : "Montrez-moi une nation qui a passé deux générations sans faire la guerre et je vous prouverai que cette nation en est rendue à sa période de décadence. La guerre est mal nécessaire. Elle est pour le corps moderne ce qu'est la médecine pour le corps de l'individu.

TERRIBLE EXPLOSION

Cinq personnes tuées et onze blessées

A bord du steamer "T. C. Walker"

Stockton, Californie, 28 — Cinq personnes ont été tuées par l'explosion d'une des bouilloires du steamer de rivière "F. C. Walter", près de Fourteen Miles Slough. Onze personnes ont été sérieusement blessées et une vingtaine d'autres ont reçu des blessures légères. La plupart des voyageurs, qui étaient couchés, ont été réveillés par la détonation. Toute la superstructure de l'avant du steamer a été lancée en l'air. Les lumières électriques étaient éteintes et il était difficile, en raison de la vapeur qui enveloppait le bâtiment de se rendre compte de l'étendue des dommages.

Le capitaine John Tulan, a été jeté hors de son lit et blessé si grièvement, en frappant de la tête contre la porte du salon, qu'il ne pouvait plus marcher sans l'aide de ses amis.

Le mécanicien en chef et sa femme ont été si grièvement blessés qu'on craint pour leurs jours.

Mgr J. J. GRIMES

Evêque de la Nouvelle-Zélande

De passage à Montréal

Mgr J. J. Grimes, l'un des évêques de la Nouvelle-Zélande, est arrivé à Montréal, samedi, et il s'est retiré au séminaire de Saint-Sulpice. Hier, c'est lui qui a donné le sermon à la grand-messe de l'église Saint-Patrice.

Mgr Grimes est Anglais de naissance, mais il a exercé longtemps son ministère dans la République voisine. Il fut directeur du collège Jefferson, à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Mississipi, et de là il fut envoyé en Louisiane, où il était, lorsque, en 1878, la fièvre jaune fit tant de ravages en ce pays et dans les Etats voisins.

Il y a 11 ans qu'il est évêque de la Nouvelle-Zélande. Son diocèse comprend toute la province de Canterbury, la côte Ouest, une partie de la province de Nelson, ainsi que les îles Chatham, situées en plein océan, à 400 milles de la terre ferme. Quand le nouveau prélat est arrivé dans ces contrées, il n'avait absolument aucune ressource. C'était un nouveau diocèse dont il était le premier évêque et ce qui rendait la situation encore plus difficile, c'est que les dettes étaient considérables, plusieurs églises, écoles, etc., étant fortement hypothéquées.

Heureusement, grâce à une stricte économie et à une sage administration, la question financière est maintenant considérablement améliorée.

Il y a 60 ans, dit Mgr Grimes, il n'y avait pas, dans toute la Nouvelle-Zélande, une seule église catholique, ni même un seul prêtre résident. Mais à l'heure qu'il est, grâce aux missionnaires Maristes et au clergé séculier qui est venu à leur secours ensuite, ce pays a maintenant un archevêque, trois évêques suffragants, plus de 100 prêtres, 500 religieuses, 60 religieux enseignants et une population catholique de 100,000 âmes. Le distingué prélat dit que dans son diocèse qui comprend une étendue aussi grande que celle de l'Angleterre, il n'a que 17 prêtres. Ces derniers éprouvent, en conséquence, de grandes difficultés dans l'exercice de leur ministère. Un de ces prêtres, par exemple, le dimanche, est obligé de parcourir 17 milles pour dire ses deux messes. Pour visiter toute sa paroisse, il lui faut six jours d'un dur voyage à cheval, à travers les forêts vierges, le long des précipices, passer d'énormes rochers, etc.

Il y a quelques mois un de ses prêtres a dû faire un voyage de 400 milles en mer pour administrer les derniers sacrements à un mourant. C'est assez dire que l'on a besoin là-bas de nombreuses recrues pour travailler à la cause de la religion. Mgr Grimes a déjà réussi à s'assurer sept nouveaux prêtres, qu'il amènera avec lui. Il désire en outre doter son diocèse d'une cathédrale et le pape Léon XIII, avec qui il a eu une entrevue, à ce sujet, a beaucoup encouragé le projet. Sa Sainteté s'est même mise en tête de la liste des souscripteurs. Notre distingué visiteur restera quelques jours à Montréal, puis il se rendra à Vancouver par le Pacifique.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Liste des Cours qui vont tenir leurs assemblées durant la semaine commençant le 28 novembre :

Cour Sarsfield, No 133, vendredi, le 2 décembre, 157 Ottawa.

Cour St Marys, No 164, jeudi le 1er décembre, église Ste Marie.

Cour St Charles, No 167, jeudi le 1er décembre, 166 Island City.

Cour St Jacques, No 196, jeudi le 1er décembre, 122 St Denis.

Cour Maisonneuve, No 265, jeudi le 1er décembre, 586 Notre-Dame.

Cour St Pierre, No 299, jeudi le 1er décembre, 1079 de Montigny.

Cour Emerald, No 378, vendredi le 2 décembre, 1113 Notre-Dame.

Cour Jeanne d'Arc, No 461, dimanche, le 4 décembre, église St Joseph.

Pourquoi Les Hommes Sont Faibles

La faiblesse ou perte de vigueur est un sujet qui mérite une profonde considération. Quand vous savez que vous ne répondez pas aux exigences de la nature — que vos forces diminuent — la connaissance de ces choses devrait vous faire agir promptement ; elle devrait vous forcer à adopter le seul moyen scientifique qui existe pour recouvrer votre force, votre vigueur.

Ce moyen consiste à appliquer chaque jour l'électricité aux parties affaiblies, en vous servant de la ceinture électrique du Dr Sanden. Elle donne du tonus au système, elle renforce et fortifie. Ses courants qui réchauffent, donnent une nouvelle vie aux nerfs épuisés et rend la virilité complète.

Le livre du Dr Sanden "Trois classes d'Hommes" devrait être entre les mains de tous ceux qui ne jouissent pas d'une santé parfaite. Il est gratis. Demandez-le ou venez au bureau où vous pourrez examiner et essayer la ceinture.

DR A. T. SANDEN,

132 rue St Jacques, Montréal, Qué.

Heures de bureau, de 9 à 6
Le Dimanche, de 11 à 1. y oaw

LE VOL DE NAPANEE

Napanee, Ont., 28 — Le procès des fameux cambrioleurs de la banque Napanee, avance rapidement. La couronne n'a plus que dix témoins à faire entendre, et il est fort probable que les plaidoiries de la défense ne dureront pas plus de deux jours.

Samedi matin, MM. Porter et Holman, les défenseurs de Ponton et Mackie, ont continué à transquestionner Holden. Le prisonnier a réitéré ses premières déclarations, disant que la version de Paré n'était pas exacte.

W. H. Hunter, Levi Brant, Henry McCullong et Thos. Lafferty ont ensuite été entendus, comme témoins. Ce dernier jure qu'il a vu James Mackie conduire deux prétendus voyageurs à Frankford, avec un double attelage.

Nathan Hicks, Sidney Scot et Thos. Blund identifient ensuite les prisonniers Paré, Holden, Mackie et Roach comme les vagabonds qui ont été vus dans les bois de Napanee, en 1897.

L'ex-gérant Baines, Melle French, la cousine de Mackie, Willie Mix, le magistrat Daly, Joe Hill, le chef Adams et le Dr Léonard ont aussi donné leur témoignage.

Le canal se continue aujourd'hui.

QUESTION DE BRASSEURS

Saint-Louis, 28 — Après une lutte de 5 ans, contre le Syndicat Anglais et les cinq brasseries indépendantes de Saint-Louis, l'Union Nationale des Brasseurs-Unis a enfin triomphé. L'une des brasseries, a reconnu l'Union et a sanctionné sa charte. On croit que les autres brasseries se rendront bientôt et se conformeront aux conditions de l'Union.

LE Dr TELFORD DE LA "GAZETTE"

Le Dr D. W. Telford qui fait partie du personnel de la "Gazette" depuis 14 ans et qui est bien connu dans le monde des journalistes, a été samedi, l'objet d'une petite démonstration toute sympathique de la part de ses confrères. Ces derniers, à l'occasion de son départ de la "Gazette" lui ont présenté une adresse accompagnée d'une bourse tout à fait rondelette.

M. VARNEY BLESSE

M. Edwin Varney, gérant du théâtre Queen, en revenant hier matin de la douane, où il était allé remplir certaines formalités relativement au transport d'effets de la troupe actuelle du Queen, a été victime d'un grave accident de tramway. Au moment où il descendait d'une de ces voitures, coin des rues Ontario et Saint-Laurent, il a fait un faux pas et est tombé sur la glace. M. Varney, en dépit d'une violente douleur au bras, continua sa route. Arrivé chez lui, il constata qu'il avait le bras fracturé et le poignet déboîté. Un médecin a réduit la fracture. M. Varney prend du mieux.

—La Salsepareille de Hood guérit la scrofule en purifiant le sang. Ce qui plus est, la guérison est permanente. 7

Le Concert Clarke au Karn Hall

Le concert du célèbre pianiste aveugle aura lieu demain soir. Nous en avons vu le programme : Superbe, on ne peut plus select, un vrai régal pour les dilettanti.

Le Colonel les Porte

ooo

"Nous vous remboursons votre argent si vous n'êtes pas satisfait" ! Cela veut dire que nous voulons que les vêtements nous soient rapportés s'ils ne donnent pas satisfaction, parce que nous y gagnons plus à les reprendre et à rembourser promptement plutôt qu'à ne pas les reprendre et les laisser ainsi nuire à nos ventes futures.

Nous n'avons pas encore confectionné ces vêtements nous-mêmes pour nos magasins et nous n'avons en conséquence pu garantir que chaque vêtement était parfait, mais chaque fois que ceux qui portent les vêtements "Fit-Reform" ont remarqué un défaut que nous n'avions pas vu, nous nous sommes conformés avec plaisir à la clause suivante : "Nous vous remboursons votre argent si vous n'êtes pas satisfait."

ooo

A Montréal, Toronto et Winnipeg, cette politique franche et honnête et l'assortiment qui se trouvait dans chacun des trois magasins ont eu pour résultat de faire acheter des vêtements "Fit-Reform" par les citoyens les plus influents et les plus difficiles à satisfaire quant à leurs vêtements.

Des noms qui illustrent l'histoire du pays et qui illuminent les professions, sont au moins aussi nombreux sur nos livres de livraison qu'ils le sont sur les régistres des meilleurs hôtels.

ooo

Nous sommes fiers de ce patronage, parce que nous considérons que c'est une grande chose d'avoir enlevé aux marchands-tailleurs des porteurs de vêtements "Fit-Reform" aussi intelligents, faisant disparaître en sept mois les préjugés d'un siècle d'existence contre les hardes faites, en présentant au public des vêtements de première qualité et à des prix qui font épargner de l'argent.

L'hiver est arrivé et il vous faut des Pardessus pesants que vous commanderez aujourd'hui et que nous vous livrerons demain.

Vous pouvez obtenir ici, avec quinze à vingt dollars, des vêtements pour lesquels n'importe quel tailleur vous demandera de $25.00 à $35.00.

Nous rembourserons votre argent si vous n'êtes pas satisfait.

Ouvert ce soir jusqu'à 10.30 heures.

ooo

La Compagnie Kennedy, Limitée.

Propriétaires "Garde-Robe Fit-Reform"

2364 RUE STE CATHERINE OUEST

Montréal - Toronto - Winnipeg.

L'EXTRADITION DES CRIMINELS

Le texte du traité conclu entre la Grande Bretagne et la République du Chili

La "Gazette Officielle" nous apporte dans son dernier numéro, le texte du traité d'extradition conclu entre la Grande-Bretagne et la République du Chili.

Par l'article 3 de ce traité chacun des deux gouvernements garde la liberté pleine et entière de refuser à l'autre l'extradition de ses propres sujets.

L'article 17 dit que "les stipulations de ce traité seront applicables aux colonies et possessions étrangères de Sa Majesté Britannique, pour autant que faire se pourra d'après les lois en vigueur dans ces colonies et possessions étrangères respectivement.

La demande d'extradition d'un criminel qui s'est réfugié dans une de ces colonies ou possessions étrangères pourra être faite au gouverneur ou à l'autorité supérieure de cette colonie ou possession par le premier officier consulaire de la République du Chili dans cette colonie ou possession.

Le gouverneur ou l'autorité supérieure mentionnée ci-dessus décidera à l'égard de telles demandes, en se conformant autant que faire se pourra, d'après les lois de ces colonies ou possessions étrangères, aux stipulations du présent traité. Il sera toutefois libre d'accorder l'extradition ou de soumettre le cas à son gouvernement.

Il est réservé toutefois à Sa Majesté Britannique de faire, en se conformant autant que faire se pourra d'après les lois de ces colonies ou possessions étrangères, aux stipulations du présent traité, des arrangements spéciaux dans les colonies britanniques et possessions étrangères pour l'extradition de criminels du Chili qui auraient trouvé un refuge dans ces colonies ou possessions étrangères.

Les demandes faites par une colonie ou possesion étrangère de Sa Majesté Britannique pour l'extradition d'un criminel fugitif, seront traitées suivant les dispositions des articles précédents du présent traité.

MINEUR PEU ENTHOUSIASTE

M. Frederic Hyde, de Montréal, est de retour du Klondyke. Son enthousiasme au sujet du pays de l'or est plutôt modéré. Il faut de l'argent, beaucoup d'argent, pour aller là-bas, nous disait-il. Le feu de Dawson City n'a pas en grande importance, en ce sens qu'il n'a détruit que la plus mauvaise partie de la ville. La route de Skagway, d'après M. Hyde, qui est au Saint-Lawrence Hall, compte prendre quelques semaines de repos et repartira ensuite pour Dawson.

LES ROGNONS

Sont rendus forts, sains et actifs par les

PILULES DU DR CHASE

Pour les Rognons et le Foie

M. Philibert Le Doux, Barnston, Qué., dit: "Je souffrais depuis trente ans de la maladie des rognons. Par moment, il m'était absolument impossible de me redresser et j'urinais du sang et comme de la poussière de brique.

J'avais consulté des médecins de renom. Sur les instances réitérées d'un ami, j'suivis un traitement aux Kidney-Liver Pills du Dr Chase, et aujourd'hui je vais à mes affaires comme jamais de ma vie."

Les Pilules du Dr Chase pour les Rognons et le Foie agissent directement sur les rognons et les rendent forts et actifs. Elles sont des plus efficaces comme remède pour la maladie de Bright, l'Hydropisie, le Diabète, et toutes les maladies provenant du dérangement des rognons. Une pilule, une dose. 25c la boîte (2)

MENELICK

Les mouvements du roi d'Abyssinie

L'Angleterre les surveille de près

Londres, 28 — Les mouvements du roi d'Abyssinie sont suivis avec la plus vive anxiété à Rome, où l'on considère Ménélick comme un croquemitaine. La plupart des rumeurs au sujet de Ménélick viennent de Rome. Le correspondant du "Daily Mail", à Rome, dit que Ménélick a quitté Adis Ababa à la tête de 100,000 hommes, chiffre disproportionné à ses besoins pour soumettre le Ras Mangacia qui n'a que 6,000 hommes. On en conclut qu'il se dirige vers Bahr El Ghazal. Mais il paraît qu'en réalité, Ménélick n'a sous ses ordres que 40,000 hommes.

Le représentant de l'Angleterre, en Abyssinie, dit que Ménélick compte sur les divisions des puissances européennes pour agrandir son empire. En tout cas, l'Angleterre paraît bien déterminée à maintenir le Négus dans les limites de son territoire.

LES RESTAURANTS AMBULANTS

Devront disparaitre de nos rues

Par un jugement du recorder de Montigny, rendu samedi, les restaurants ambulants apparus depuis peu en notre ville, ont reçu leur coup de mort.

Il s'agissait d'un nommé William Gardner, traduit devant les tribunaux, pour avoir encombré la rue Dorchester avec une de ces voitures.

Le magistrat a décidé que cette obstruction ne devait pas être tolérée plus que les autres, et que les règlements municipaux sont formels à cet égard. Depuis quelques semaines, les restaurateurs de notre ville s'étaient plaint aux autorités de la concurrence illégale que leur faisaient ces cafés-roulants.

Le prévenu Gardner a été condamné à $5 et les frais, $2.50, ou 1 mois de prison.

Artistiques et bon marché

Bien que les pianos "Pratte" soient achetés par la clientèle la plus riche et les artistes qui veulent se procurer le meilleur piano, les prix de ces instruments ne sont pas aussi élevés que certaines personnes se l'imaginent. Il y en a jusqu'à $800, c'est vrai, mais ce sont alors de très grands pianos, munis de caisses très riches. A côté de ceux-ci on peut s'en procurer pour $400, un peu moins grands, avec caisses très élégantes, moins coûteuses que les précédentes, mais fabriquées avec le même soin. Les matériaux y sont de même qualité, au point de vue de la solidité, de la durée. La valeur artistique du piano est la même. A ces prix, les personnes qui désirent faire l'achat d'un bon piano, n'ont pas de raisons de choisir des instruments d'autres marques, dont souvent le plus grand mérite est un extérieur flatteur à l'oeil et surtout une réclame faite très habilement, sans doute, mais quelquefois peu honnête.

La compagnie de pianos "Pratte" accorde des termes faciles de paiement pour convenir à toutes les bourses. Une visite à ses magasins, No 1676 rue Notre-Dame et 2334 Ste Catherine, vous intéressera certainement.

LES MALLES POUR L'EUROPE

Les malles, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande seront fermées, au bureau de poste de cette ville, durant cette semaine, aux heures suivantes : mardi, 29 novembre, à 7.45 a.m., par le "Teutonic", de la ligne White Star.

Mardi, 29, à 5.30 p. m., par le "Tentonic", de la ligne White Star.

Mercredi, 30, à 5 p. m., par le "Vancouver", de la ligne Dominion.

Vendredi, le 2 décembre, à 7.45 a. m., par l'"Etruria", de la ligne Cunard.

Vendredi, 2 décembre, à 5.30 p. m., par l'"Etruria", ligne Cunard.

Vendredi, 2 décembre, à 5.30 p. m., par "La Tourraine", de la Cie Générale Transatlantique.

John Murphy & Cie

GRANDE VENTE DE

FIN DU MOIS

Lundi, Mardi et Mercredi

Occasion exceptionnelle pour les BONS MARCHES. Lisez attentivement ce qui suit, tout est à votre avantage.

UN GROS ACHAT

295 pièces des plus belles Flanellettes à peignoirs, tous de nouveaux dessins et jolies couleurs et valant 20c. Pour disparaître lundi, mardi et mercredi à seulement 10c.

Nous écoulons un stock de manufacturiers des marchandises ci-dessus à un prix de bargain et nous en donnons maintenant le bénéfice entier à nos clients. 10c pour de riches Flanelles velours imprimées, chaque verge vaut 20c. Le plus gros bargain jamais offert à Montréal ! Les clients de la campagne devront donner leurs commandes par la première malle,

Dépt. des Sous-Vêtements pour Dames

Nous avons acheté pour $1,000 de Sous-Vêtements en flanellette pour dames et enfants que nous exposons maintenant sur nos tables, étant marqués pour 25 à 50 pour cent au-dessous des prix réguliers.

200 Robes de nuit en flanellette, bonne grandeur et très bien faites : 35c seulement.

150 Knickerbockers en flanellette pour dames. Prix : 17c seulement, ainsi que plusieurs autres lignes à galement bon marché.

☞ Nous sommes prêts pour les fêtes, venez voir notre immense étalage de Jouets, Articles de Fantaisie, Bric-à-brac, Lampes, Etoffes à Robes, Toiles, etc., etc. Tout cela pour cadeaux. Venez en foule.

JOHN MURPHY & CO.

2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe

Conditions : Comptant. Téléphone, Up 933

Primes de "La Presse"

Portraits

3-4 Grandeur Naturelle

Au Crayon $1.00 — $1.40 en dehors de Montréal. . .

A la Sépia $1.25 — $1.65 en dehors de Montréal. . .

A la Peinture $2.00 — $2.40 en dehors de Montréal. . .

"AQUARELLE"

Et 10 Coupons de LA PRESSE.

A la demande d'un grand nombre de nos abonnés nous avons décidé de continuer nos primes de portraits au crayon, à la Sépia et à la Peinture "Aquarelle".

De toutes les primes offertes par LA PRESSE, il n'y en a jamais eu qui aient obtenu un succès aussi grand, aussi spontané. Nous avons fait des MILLIERS de ces beaux portraits, nous en ferons encore des centaines. Nous avons reçu et recevons chaque jour des quantités de lettres de félicitations. Ces portraits sont faits par des artistes en renommée—ils valent CINQ FOIS le prix auquel nous les offrons—ils sont finis avec le plus grand soin.

Voici la Manière de Commander

Découpez 10 coupons de LA PRESSE, apportez-les au No 1705 rue Ste Catherine ou 1321 rue Ontario, ou adressez à "Portraits", LA PRESSE, Montréal, avec une photographie et $1.00 pour les portraits au crayon, $1.25 pour les portraits à la Sépia ou $2.00 pour les portraits à la peinture "aquarelle".

Vous recevrez sous quelques jours votre portrait tel que commandé, ½ buste grandeur naturelle, de ressemblance parfaite. Votre photographie vous sera rendue intacte.

N.B.—Les personnes demeurant en dehors de Montréal, devront ajouter 40c pour couvrir les frais d'emballage et d'expédition.

Adressez : "Portraits",

LA PRESSE, Montréal.

LES MINES DU KLONDIKE

Une pépite d'or de $50,000

New-York, 28 — M. Maitland Kersey, autrefois gérant de la compagnie de navigation White Star, et aujourd'hui associé dans une compagnie minière, au Klondike, a fait expédier en Europe, par le steamer "Lucania", de la ligne Cunard, une pépite d'or évaluée à $50,000, et dont il est propriétaire.

La pépite a été trouvée au Klondike et sera exposée à la Union Bank, à Londres.

CONDAMNATION DE Z. RIOPELLE

Zénophile Riopelle, trouvé coupable de viol, a été condamné, par le juge Wurtele, à 10 ans de pénitencier. Le juge a fait une verte semonce au prisonnier et lui a dit que, sans la recommandation du jury à la clémence de la cour, il aurait pu être condamné au pénitencier pour la vie. Le terme de novembre est maintenant clos.

LA QUESTION DE TERRENEUVE

New-York, 28 — M. Henry Norman, dans une dépêche au "Times", de Londres, dit que le rapport de la Commission Royale de Terreneuve contiendra des renseignements étonnants sur les infractions au traité d'Utretch commises par les Français. Le correspondant ajoute : "Il paraît qu'il est impossible de tolérer plus longtemps un tel état de choses sans créer une situation des plus périlleuses pour la colonie. Voilà donc une nouvelle question épineuse à discuter entre la France et l'Angleterre, car les pêcheries de Terreneuve, soutenues à force de primes d'encouragement, sont presque les seuls terrains d'apprentissage de la marine française.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Le Victeur est le Moins Cher

SAVON Victor

C'EST LE MEILLEUR

3 159—1 M o—s w

10 Médailles D'OR

Les Corsets P. D.

sont sans pareil pour la grâce, confort et durabilité.

A obtenir dans tous les grands magasins.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE — Plombier. Un plombier et poseur d'appareils à eau chaude, demande place. Bonnes références. S'adresser 735 Sydenham. 23—2

JARDINIER FRANCAIS demande place, femme cuisinière, pouvant fournir des références. A Outremont, près Montréal. E. Mamilie. 23—1

UNE MODISTE de première classe désire de l'ouvrage dans des familles privées, les meilleures références. S'adresser à D. D. 12 "La Presse". 23—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE vingt personnes de première classe pour faire des chemises sur les nouvelles machines. Les plus hauts gages à de bonnes mains. Se présenter immédiatement à la fabrique de Gault Bros, rue Ste Hélène. 19—5

ON DEMANDE deux bons bourreurs au No 1575 rue Ste Catherine. 21—n

ON DEMANDE pour le commencement de décembre, une bonne cuisinière et une servante ; petite famille. Bons gages. Inutile de se présenter sans posséder des références. S'adresser entre 6 et 7.30 heures p.m. à 33 rue Belmont. 22—2

ON DEMANDE une jeune fille capable pour aider au ménage. S'adresser H. M. Paquette, 253 St Jacques. 23—1

ON DEMANDE une personne âgée pour prendre soin d'une petite famille. Se présenter au No 851 rue Cadieux, de 6 heures à 8 heures du soir. 23—1

ON DEMANDE des modistes de robes. S'adresser 236 St Laurent. 23—1

ON DEMANDE une très bonne modiste pour maison privée, No 997 St Denis. 23-1

ON DEMANDE une fille de salle et une fille pour aider à la cuisine. S'adresser à l'hôtel Ed. Fortin, coin des rues St Jacques et St Gabriel. Bons gages. 23—1

ON DEMANDE une bonne fille de moulin dans les chaussures. S'adresser au No 268a rue Sanguinet. 23—1

ON DEMANDE des bonnes mains pour travailler dans les manteaux et les corsages au No 247 St Dominique. 23—1

ON DEMANDE, pour deux personnes, une fille de 16 à 18 ans, devra connaître un peu l'ordinaire, pas d'enfant, pas de lavage. S'adresser ce soir, 706 Sanguinet. 23—1

ON DEMANDE une fille de chambre, au No 336 rue Sherbrooke. 23—1

ON DEMANDE un commis de bar ayant une bonne expérience et aussi des références. S'adresser au No 121 rue St Laurent, Hôtel Arbour. 23—4

ON DEMANDE une jeune apprentie chez une modiste de robes, au No 2234 Ste Catherine. 23—1

ON DEMANDE une fille sachant faire la cuisine, aussi une de 20 ans pour les chambres. S'adresser au No 461 rue Sherbrooke. 23—1

ON DEMANDE immédiatement des jeunes filles pour coudre dans l'ouvrage facile. S'adresser No 485 St Dominique. 23—1

ON DEMANDE des couturières et un apprenti de deux ans d'expérience, dans les habits. S'adresser au tailleur, chez Dupuis Frères, coin St André et Ste Catherine 23—4

ON DEMANDE une bonne laveuse, 3 jours par semaine, au No 744 St Dominique. 23—1

ON DEMANDE une servante de campagne, au No 2313 rue Notre-Dame. 23—1

ON DEMANDE des maçons. S'adresser à M. E. Leboeuf, rue Stuart, près de la rue Fortin, Mile-End. 23—1

ON DEMANDE à Saint-Laurent, ville, un voiturier à bois, chez Adolphe Pagé. 23—1

ON DEMANDE une servante générale au No 639 Dorchester, pas d'enfants ni de lavage. 23—1

ON DEMANDE des filles pour finir les habits. S'adresser au No 115 rue Cadieux. 23—1

ON DEMANDE une servante générale, au No 478 Saint-Denis. Références exigées. 23—2

ON DEMANDE une servante au No 137 rue Visitation, références exigées. 23—1

ON DEMANDE un photographe pouvant prendre la charge d'un atelier, chez M. Loupret, carré Chaboillez. 23—1

ON DEMANDE une servante au No 672 rue Saint-Hubert, sonnez à gauche. 23—1

AGENTS DEMANDES—Nous voulons avoir des agents actifs partout. Ils n'éprouvent aucune difficulté à vendre le stock de première qualité, provenant de nos pépinières, ainsi que nos patates de semence. Ecrivez-nous avant de vous engager ailleurs. Vous y gagnerez. Blackford et Co, pépiniéristes, Toronto. 9—1Mv—n

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE demande des agents spéciaux, dans tous les comtés, dans la province de Québec. International Registry Co., 204 St Jacques, Montréal. 23—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournies.
On demande des servantes générales.
On trouvera à ce bureau :
Des confiseurs, des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des garçons de salles, des garçons de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des cordonniers monteurs, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des commis dans la mercerie, des gardes-malades, des femmes de journée, un teinturier, un horloger-bijoutier, un sculpteur et modeleur, un tailleur de cuir, un ingénieur de marine 3e classe, un "buffer" dans le cuivre, un embouteilleur de bière, des ménagères, des messagers, des relieurs, un tailleur de patrons en cuir, une brodeuse à la machine, des peintres, un lithographe, des sténographes et clavigraphistes, des infirmiers, des tailleurs-couturiers, un boucher, des bûcherons, des peintres de voitures, un polisseur de marbre, un polisseur de meubles, un barbier, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un millwright, un bon photographe, des charpentiers-menuisiers, un ingénieur électricien, un repasseur de chemises à la machine, un conducteur d'ascenseur.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement des charpentiers, au No 172 Shearer. 22-3

ON DEMANDE pour une fabrique de chapeaux de paille, un homme capable, pour faire les formes en zinc et en plâtre. S'adresser à Châtelain, 140 rue de la Couronne, Québec. 303—n

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, bonne maison, bons gages, pour une personne compétente. S'adresser Miss Reinhold, No 980 rue Sanguinet, en haut. 22—2

ON DEMANDE une servante au No 255 rue Ste Elizabeth. Références exigées. 22-2

ON DEMANDE une servante générale, 617 avenue de l'Hôtel de Ville. 23—3

ON DEMANDE une servante générale au No 66 avenue Laval — Carré Saint-Louis, — pour une petite famille de quatre, pas de lavage ni repassage, poêle à gaz. 23—1

ON DEMANDE des carrièreurs et des charretiers, pour tout l'hiver. S'adresser au No 163 rue Chaussé. 23—1

ON DEMANDE à l'hôtel St James, des filles pour servir la table. 23—1

ON DEMANDE des maçons, coin des rues Saint-Hubert et Beaubien, Boulevard Saint-Denis, chez M. Beaucarré. Se présenter mardi matin, à partir de 8 heures. 23—1

ON DEMANDE une bonne servante, No 22 Cherrier. 23—3

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille pour faire l'ouvrage de la cuisine. S'adresser à Lucas et Sims, 5 Côte de la Place d'Armes. 23—1

ON DEMANDE deux bons charpentiers. S'adresser à John Farrell, 93 et 95 rue Delisle. 23—4

ON DEMANDE des hommes pour faire et finir des pantalons à la machine. On demande aussi des personnes pour presser et pour finir des vêtements, en dehors de notre atelier, No 8 Côte du Beaver Hall. 23—1

ON DEMANDE plusieurs filles aux moulins à café et à épices, 128 rue Queen. 23—1

ON DEMANDE des bonnes poseuses d'empeignes, ouvrage permanent. Bons gages payés. 274 Amherst. 23—1

ON DEMANDE une servante au No 670 rue Berri. 23—1

ON DEMANDE immédiatement une personne pour faire des habits ; on demande aussi une fille pour finir les habits, au No 2506 rue Sainte-Catherine. 23—1

ON DEMANDE 20 cordonniers pour bottes sauvages et chaussures françaises, 1 tailleur compétent pour tous les cuirs, 1 fitteuse. S'adresser à The Joliette Shoe Co., Joliette P. Q. 23—1

ON DEMANDE un commis d'expérience, dans la haute nouveauté. Rodrigue Frères, 256 Saint-Laurent. 23—1

ON DEMANDE immédiatement une servante au No 1982 rue Saint-Jacques, St Henri. Pas de lavage ni repassage. 23—1

ON DEMANDE des jeunes filles pour apprendre à travailler aux marinages. S'adresser au No 141 Saint-Paul. 23—1

ON DEMANDE une jeune servante pour aider au ménage. S'adresser au No 173 rue Guy. 23—2

ON DEMANDE une servante générale sachant bien faire la cuisine. Lavage en dehors ; dans une famille de trois personnes, et une autre pour aider au ménage. S'adresser 90 avenue Laval. 23—1

ON DEMANDE une apprentie sachant bien coudre, No 427 Amherst. 23—1

ON DEMANDE un homme pour laver les casseroles, au Arcade Café, 2336 Ste Catherine. 23—1

ON DEMANDE une bonne servante générale, sachant parler anglais, étant bonne cuisinière ordinaire et ayant des références. Se présenter au No 93 rue Crescent. 23—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — Un magasin avec logement au-dessus, cour et écurie, situés au No 272 rue Roy, convenable pour une épicerie, pharmacie et autre branche. Conditions très avantageuses. S'adresser à Gagnon et Caron, chambre No 41 bâtisse des chars urbains ou au No 2a avenue Laval. 21-3

ETAGE A LOUER — Un magnifique flat. S'adresser au No 120 rue St Laurent. 22—2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE ET PENSION. — On trouvera chambre et pension au No 421A, rue St Laurent, coin Sherbrooke. 21—3

CHAMBRE MEUBLEE—Chambre en avant, bien meublée, dans une famille de trois personnes, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, 143 rue St Denis. 22—2

CHAMBRE très bien meublée, avec gaz, pour un ou deux messieurs, dans une famille privée, 258 rue St Hubert. 22—2

CHAMBRE MEUBLEE à louer, avec pension ou non, dans une famille privée. S'adresser 597 rue Berri. 23—6

CHAMBRES — Deux chambres non garnies à louer, une pouvant servir de cuisine. S'adresser No 291 rue St Laurent. 22—2

CHAMBRES double et simple sur l'étage du bain, pension de première classe, confort du chez-soi, gaz, eau chaude, téléphone, 168 St Denis. 22—3

CHAMBRE A LOUER — On trouvera une magnifique chambre meublée ou non meublée, située sur le devant, dans une famille privée, prix modéré, usage de la cuisine si désiré. 1550 Ontario. 23—1

MAGNIFIQUE chambre à louer pour un couple ou deux messieurs, avec pension de première classe, au No 570 St Denis, près carré St Louis. Aussi pension de table. 23-2

ON TROUVERA une chambre simple en avant, avec eau, gaz, chauffée à l'eau chaude, au No 138 Berri. 23—1

A VENDRE

A VENDRE — A bon marché, gants de dames, en cachemire et en laine tricotée, en blanc, en noir, en couleurs et de fantaisie, grand choix et grande valeur, 10, 15, 20, 25 à 50 cents ; gants pour hommes, 25 à 50 cents. Chambre 1, 210 rue St Jacques. En face de chez Nordheimer. 21—3

A VENDRE

A VENDRE — Pour tout le monde ; Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone 8353. 175—n

A VENDRE—$1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 274 rue Beaudry. Tél. Marchands, 231. 31—n

A VENDRE — Piano droit en parfait ordre, aussi bon qu'un neuf, $55 comptant ; bon marché. 79 rue Albert, près du square Chaboillez. 18—5

A VENDRE — $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell, 1337. 7-26

A VENDRE — Combustible à bon marché ; Coke, $1.60 pour 18 minots ; $3 pour 36 minots, livré gratuitement ; en sacs, 5 cents extra pour 18 minots, rez-de-chaussée seulement. Le coke est un excellent combustible pour les poêles de cuisine, les fournaises à charbon ou à bois, les grilles ouvertes, etc.; il est facile à allumer et ne fait pas plus de fumée que l'anthracite. Montreal Gas Co, édifice New-York Life, Place d'Armes, ateliers à gaz, angle des rues Ottawa et Anne et ateliers à gaz rue du Havre, Hochelaga. 22—n

A VENDRE — Une ligne complète de sleighs de famille. Sleighs de promenade Montréal. Voitures d'épiciers, genre Portland, voitures de bouchers, aussi la meilleure ligne de sleighs Speeder dans la ville. Nos prix sont raisonnables. — Hibbard Chadburn Co., 500 rue Saint-Paul. 22—2

A VENDRE—Destructeur fameux de Nathan pour punaises, rats et souris, en boîtes de 25 cents, 50 cents et $1. Si la vermine ne quitte pas votre maison, argent remis. 71 St Laurent. Marque de commerce enregistrée. Nous n'avons pas d'agents. 28,1,3

A VENDRE — Plume de poulet, plume de canard, plume d'oie et duvet. Le tout purifié à la vapeur. L'endroit où on paie le meilleur marché, en ville. Vieux lits renouvelés. Magasins de plume, 476 rue St Laurent. 23-1

A VENDRE — Confiserie à vendre immédiatement, située dans un splendide centre commercial, pourvu de tout ce qu'il faut, bonne grande boulangerie avec grand four de première classe en brique; possédant toutes les commodités voulues pour faire un gros commerce. On a pris $500 comptant durant le mois actuel. Les livres peuvent être examinés; pas de prix de fantaisie. Conditions ; Comptant. Ecrire à S. S., 421 bureau de "La Presse." 23—3

A VENDRE — Un casque en seal neuf, de $14.00 pour $5.00. S'adresser entre 6 et 7 heures p.m., Henri, 270 rue Saint-Denis. 23—1

A VENDRE — Piano droit et tabouret, 7 octaves, magnifiquement sculpté ; a coûté $350, $55 comptant. Chance rare, 249 avenue de l'Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 23—2

A VENDRE — Piano droit, en parfait ordre, caisse en acajou, $35 comptant. Un bargain, 336 rue Wolfe. 23—2

A VENDRE — Oreillers et lits en coutil, unis et de fantaisie, tout faits ou faits sur commande. Toutes les plumes sont purifiées à la vapeur. Vieux articles de literie remis à neuf. Magasins de plumes, 476 rue Saint-Laurent. 23—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—100 maisons dans tous les prix. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 22—n

PROPRIETE A VENDRE—Six magnifiques lots, sur la rue Mance. Ne pouvant pas continuer à faire mes paiements, je les vendrai $150 le lot. Prix primitif, $250. $75 comptant, la balance par petits paiements mensuels. S'adresser par lettre à B. B. 391 bureau de "La Presse." 23—1

PROPRIETES A VENDRE — Rue St Christophe, maison avec cour seule, cave, bain, water-closets, etc. $2,500, comptant ou à termes. Rue Dufferin, maison contenant 2 logements, à conditions faciles, $1,100. Rue Chambord, près de la rue Rachel, terrain le 24 pieds de front avec maison à deux étages en arrière, $900, comptant ou par paiements. F. G. Crépeau, notaire, 156 Visitation. 6—26

PERDU

PERDU — Hier au matin, un porte-monnaie contenant 5 billets de $10 et quelques monnaies. Récompense libérale au No 20a rue Sanguinet. 23—1

PERDU — Hier au matin, à partir du No 238B rue Maisonneuve à l'église du Sacré-Coeur, un porte-monnaie contenant $7.00 et quelques centins. Récompense, 238B, Maisonneuve. 23—1

PERDU — Jeudi soir, 24 novembre, sur la rue Vinet, de l'église Sainte-Cunégonde à la rue Notre-Dame, un collet en seal. Récompense libérale à qui le rapportera au No 86 rue Vinet. 23—2

PERDU —Au village de la Côte des Neiges, près de l'hôtel Lumkins, un jeune chien Fox Terrier tout blanc, excepté la tête, avec collier sans nom. Récompense 23 Shuter, Montréal. 23—2

PERDU — Le 26 courant, coin St Denis et Dorchester, une petite chienne jaune portant collier argent; nom gravé "Rosie"; initiales au-dessous du nom : M. E. C. Récompense à celui qui la ramènera au No 128 St Denis. 23—1

PERDU — Sur les rues Saint-Laurent, Fortin et Drolet, un montant de $9.00. Récompense à celui qui le rapportera à D. Morin, 728 Drolet. 23—1

PERSONNEL

PERSONNEL — Plusieurs parents et amis se sont présentés chez M. J. B. Mantha, samedi soir, pour fêter le soixante-dixième anniversaire de sa naissance, où de magnifiques cadeaux lui ont été présentés. Comme toujours, M. Mantha a su faire les honneurs de sa maison et nous nous sommes retirés à une heure très avancée de la nuit, emportant avec nous les souvenirs d'une agréable soirée. — Un ami. 23—1

DIVERS

ON PRENDRA des pensionnaires à raison de $45 cash, pour le terme du 1er décembre à la fin de mai, au No 2 rue Wolfe. 21—5

ON DEMANDE à emprunter $500 sur première hypothèque, valant $1,150. S'adresser à J. H. Olivier, notaire, 97 St Jacques. 22—2

DIVERS

AUX BOUCHERS — A louer, ce nouvel étal de boucher, en pierre de taille, angle des rues Hermine et Lagauchetière, pourvu de tout ce qu'il faut pour commencer immédiatement les affaires. La glacière est parfaite et peut contenir la viande de dix animaux, cave en béton de 9 pieds de hauteur, construite expressément pour tenir les légumes en bon état, possédant toutes les améliorations modernes d'un étal de boucher de première classe: comptoirs, billots à hâcher la viande, crochets pour la suspendre, le tout en parfait ordre; loyer très bas à un bon locataire. L'étal est chauffé par une fournaise à eau chaude. F. B. McNamee, 85 rue Cathédrale. 23—6

DES REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour une faveur obtenue par son intercession. R. C. 23—1

LES PLUS HAUTS PRIX payés pour collections de timbres-poste du Jubilé, et canadiens de Terreneuve et autres timbres.—Montreal Stamp and Book Exchange, 2413 rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la rue Peel. 23—1

ON DEMANDE un associé avec un petit capital pour un commerce bien établi. Ecrire à Z. Z. 389 "La Presse". 23—2

ON DEMANDE à acheter d'occasion, un tour avec engrenage pour le fer, pouvant tarrauder à gauche et à droite. Ecrire à A. A. la "Presse". 23—1

ON DEMANDE à acheter des habits, fourrures, bijouteries, hors d'usage, ayant appartenu à des messieurs et à des dames. Les plus hauts prix payés, chez S. Pearson, 2236 rue Notre-Dame. Les commandes par la poste promptement exécutées. 22—2

ON DESIRE acheter une machine à percer le fer, avec pouvoir — power drill — et un rouleau à former le tuyau, 3 pieds. S'adresser chez Blouin, Desforges et Latourelle, 520½ Craig. 23—3

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et au Saint-Enfant Jésus de Prague, pour faveur obtenue. M. D. G. 23-1

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à saint Antoine de Padoue, pour position obtenue, F. M. 23—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à la Sainte Vierge, pour position obtenue avec promesse de publier. S. P. 23—1

REMERCIEMENTS — Je remercie sincèrement le président de la Fraternité des Cordonniers, M. Jos. Couture, les chefs d'atelier, et leurs frères, pour la générosité dont ils ont fait preuve à mon égard, à l'occasion de la mort de mon mari, membre de leur société. Cette générosité est à leur honneur et prouve que la Fraternité n'oublie pas ses membres défunts. Mme Alph. Morin. 23—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. A. A. C. 23—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour guérison obtenue. E. C. 23—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour position obtenue. J. E. L. 23—1

TIMBRES — J'achèterai à bon prix toutes sortes de timbres-poste usés ou échangerai pour chapelets des Pères Croisiers, ou souvenir précieux du Saint Père. T. Pleau, 145 avenue Papineau. 21—3

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15242. Joseph O. Dupuis vs Alex. Clark. Le septième jour de décembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 500 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, etc. Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 26 novembre 1898. 23—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 13513. Joseph Odilon Dupuis, demandeur, vs E. Lemay, défendeur. Le 7e jour de décembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 572 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, etc. Conditions : argent comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 28 novembre 1898. 23—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit. No 12896. La Banque Ville-Marie, demanderesse, vs W. Picard, défendeur. Le 7e jour de décembre 1898, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 316 rue Dufferin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en groceries. Conditions : argent comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 28 novembre 1898. 23—1

ARGENT A PRETER

Si vous avez des articles de maison, un piano, un orgue, un bicycle, des chevaux ou des voitures, et que vous ayez besoin d'argent, venez nous voir et nous vous prêterons n'importe quel montant de $10 à $1,000, les articles demeurant par devers vous. Toutes les transactions se font confidentiellement, et l'argent peut être remis par petits versements mensuels, au gré de l'emprunteur. Vous pouvez avoir l'argent le jour même où vous en faites la demande. On ne charge rien si l'emprunt n'a pas lieu. Venez vous enquérir de nos conditions. Ouvert tous les jours de 8 a.m. à 6 p.m., et les mardis et vendredis soir jusqu'à 8 p.m.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.
Chambre 8, 260 rue St Jacques
Angle du Square Victoria. 23—n Edifice de la Banque de Toronto

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque. S'adresser à
O. LEGER. SUN LIFE ASSURANCE CO.
1766 Rue Notre-Dame.

Salaire, Salaire, Salaire, Argent, Argent, Argent.
$10,000 à prêter sur salaires aux gens qui occupent des emplois permanents.
Venez vous procurer nos conditions si vous avez besoin d'argent. Affaires confidentielles. Nous n'exigeons rien avant que l'emprunt soit effectué. Nous paierons les réclamations qui sont entre les mains d'autres personnes. Salles privées pour entrevues. Agir avec soin et répondre à vos besoins sans délai, tel est notre devise.
Montreal Loan & Brokerage Co
CHAMBRE 8, 259 RUE ST JACQUES
7—n

ARGENT A PRETER
Sur immeubles par montants et à des conditions pouvant convenir à toutes les classes d'emprunteurs à des taux raisonnables.— MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO., 1768 rue Notre-Dame, angle de la rue Saint-Jean. 23—1js

VOTRE PORTRAIT !!

"La Presse" offre à ses lecteurs, une nouveauté en fait de primes. Nous offrons une PHOTOGRAPHIE COLORIEE AU PASTEL, et montée sur carte de dernier goût et de fort relief, 8 x 10, pour $1. Jamais plus belles productions artistiques n'ont été présentées, et nous sommes les seuls, qui aient le droit d'en disposer.

CONDITIONS : Envoyez-nous votre photographie, plus $1, et dix coupons consécutivement, à détacher de notre journal. Aussi ne manquez pas de nous indiquer la couleur de vos cheveux, de vos yeux et de vos vêtements. Et, environ quinze jours après, vous recevrez votre photographie artistiquement traitée, un beau portrait en couleurs.

Prix spéciaux pour groupes ou pour plus d'une figure sur la photographie. Mais ne nous adressez aucune photographie sur zinc, ni de portraits à teintes effacées. Nous garantissons que la ressemblance sera parfaite.

Hâtez-vous. Cette offre n'est faite que pour peu de temps. Nous vous conseillons d'en profiter, et vous n'aurez pas de plus beau cadeau à présenter à vos amis, le jour de l'An.

Les personnes de la campagne devront ajouter à leur commande, 10 centins, pour la poste.

Portrait et jolie encadrure dorée, ville. $1.50
Portrait et jolie encadrure dorée, campagne 1.75

Veuillez vous adresser à nos succursales, 1705 rue Sainte-Catherine, ou 1321 rue Ontario. A ces succursales les échantillons sont exhibés. Venez les voir et vous en serez enchanté.

MISSIONNAIRES

Monseigneur Légal revient d'Europe—Quatre religieuses de Lyon en route pour le Manitoba

Mgr Emile Legal vient d'arriver d'Europe, en compagnie du Rév. P. Nierer, O.M.I., et de M. l'abbé Beillever. Ils se rendent à Prince Albert, (Alberta.)

Comme on le sait, Mgr Legal est le coadjuteur de Mgr Grandin. Le Père Nierer est le supérieur de la maison des Oblats, à Saint-Albert. Beillever est curé d'une importante paroisse du diocèse.

Quatre révérendes Sœurs de Notre-Dame des Missions de Lyon, les accompagnent. Elles vont fonder une école pour les sauvages au lac Croche, dans le diocèse du Manitoba dont le Rév. P. Campeau, O. M. I., est le directeur.

Mgr Legal passera une dizaine de jours avec nous, mais ses compagnons partent mardi matin, par le train de l'ouest. Le Rév. P. Lacasse accompagnera Mgr Legal dans son voyage.

Le Père Desmarais est rendu à Dawson City, dont il devient le missionnaire desservant.

ENTRE PROPRIETAIRE ET LOCATAIRES

Application d'une jurisprudence nouvelle

M. Auguste Pairault, il y a quelques semaines, poursuivait son propriétaire, M. P. Desforges, afin d'obtenir des dommages-intérêts et de l'obliger à enlever une grue et une pile de planches, qu'un autre locataire, du même propriétaire, y avait mises.

Le propriétaire, condamné d'abord par défaut, eut la chance de plaider sa cause, le locataire qui avait fait le trouble, J. Bernard, étant intervenu au moyen d'une tierce opposition.

La preuve a démontré que le demandeur avait droit à une cour privée et que son co-locataire n'avait pas le droit d'y déposer cette grue et ces planches.

En conséquence, jugement a été rendu en faveur du demandeur, l'honorable juge Champagne faisant l'application d'une jurisprudence nouvelle, qui veut que le propriétaire soit responsable en certains cas des actes des locataires, les uns envers les autres, quand ces actes restreignent la jouissance du locataire qui se plaint. Maître Charlemagne Rodier représentait le demandeur.

CONCERT CLARKE

C'est demain soir, mardi, que notre célèbre pianiste aveugle, donnera son concert à la salle Karn. Rien n'a été négligé pour en faire un événement musical. Le programme, que nous avons sous les yeux, est un choix absolument artistique, fait parmi les grands maîtres. Et nous savons quel virtuose est M. Clarke, dans leur interprétation.

Comme la variété ne saurait jamais déplaire, même en musique, M. Clarke s'est assuré le concours de quelques artistes bien connus : de Mlle Ducharme, de M. et de Mme Saucier. Mlle H. LeBoutillier chantera, et ce ne sera pas là le moindre charme pour les dilettanti qui aiment, avec beaucoup d'art, beaucoup de modestie.

Mots de la fin :
Fin de dialogue contemporain.
—Tenez ! vous n'êtes qu'un crétin !
L'interpellé, pensif :
—Ah ! je m'en doutais.
—Depuis quand ?
—Depuis que j'ai entendu, l'autre jour, parler de certaines ressemblances dans nos idées.

COURRIER D'OTTAWA

Un incendie détruit l'Académie de Musique de Grant

L'échevin Cluff veut être maire

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Ottawa, 28 — L'échevin Cluff a déclaré qu'il serait candidat à la mairie contre tout venant. C'est la troisième fois qu'il essaye de se faire élire maire. Il a été cinq ans échevin. Son programme sera : "la réforme municipale."

—Les ouvriers sont mécontents des remarques faites contre eux au conseil par M. Cluff. Ils l'ont censuré.

—M. J. G. Gariand, capitaliste de Baltimore, est à Ottawa. Il offre à l'inventeur Emerson de lui acheter ses machines pour la fabrication du carbure de calcium.

—Le Père Fallon a prêché, hier, pour démontrer que l'Eglise anglaise n'était pas sainte. C'est la continuation de ses sermons contre l'anglicanisme.

—Un incendie a détruit, hier soir, la salle de musique de Grant, rue Bank, dans laquelle devait commencer, ce soir, une série de représentations de vaudeville. La salle est endommagée au montant de sept mille piastres. Le magasin de fer de Grant a souffert des dégâts au montant de mille piastres. Le dentiste Greene cinq cents ; Nap. Lafrenière, restaurateur, cinq cents. Chs. Landreville, billiards, cinq cents. L'origine du feu est inconnue. Près de cinq mille personnes ont été témoins de l'incendie.

A LA PROVIDENCE

Le banquet de Mme Mailhiot

Le bazar de l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine, s'est terminé samedi soir. Toutes les maisons d'éducation ont visité les salles du bazar, aux différents jours, et, chaque soir, la salle du banquet réunissait de joyeux convives, de sorte que le quartier redeviendra calme après avoir été en fête pendant ces derniers jours.

Le dernier banquet donné au bazar a été celui de Madame Malhiot, sous la présidence de l'aumônier de la Providence. Parmi plusieurs citoyens se remarquaient quelques étudiants qui ne contribuèrent pas peu à entretenir les rires assaisonnant chaque met. Le banquet était aussi rendu gai et fort agréable par la collaboration de Mme Dionne et de Mlles de Boucherville, Blanche Wells et Cauchon, qui, par leur chant et leur musique ont su faire durer plus longtemps le charme de ces agapes de la charité.

LES QUARANTE HEURES A LA CATHEDRALE

Les Quarante Heures sont commencées, à la Cathédrale, hier matin, 1er dimanche de l'Avent, avec une solennité extraordinaire.

A la grand'messe, le R. P. Jodoin, le Provincial des Oblats, a officié, et la procession solennelle du T. S. Sacrement a été faite par Sa Grandeur Mgr Bruchési. Dans la soirée, Mgr Bruchési a lu l'amende honorable au Sacré-Coeur de Jésus.

Hier soir, le T. S. Sacrement a été gardé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Académie et de l'Archevêché, et ce soir, ce sera le tour des membres de l'Adoration Nocturne.

Ce matin, la messe a été célébrée par le révérend M. Lamarche, chapelain des Dames du Sacré-Coeur, rue Saint-Alexandre, et le chant a été exécuté par les élèves de l'Ecole Normale.

LE NEVEU DE LEON XIII VIENT A MONTREAL

La nouvelle nous arrive de Rome que le comte Camille Pecci, petit-neveu de Sa Sainteté Léon XIII, et colonel des Gardes Nobles du Pape, visitera prochainement l'Amérique. Le distingué visiteur passera quelque temps à Montréal. L'on dit que cette visite n'a aucun caractère officiel.

BOULEVARD ST DENIS

Grande assemblée, mardi, le 29 novembre, du sous-comité formé pour l'organisation de la fête pour l'ouverture de l'eau au Boulevard Saint-Denis, et la réception au maire et aux échevins, à la station de pompe rue Amherst. Tous ceux que la chose intéresse sont invités.

Avis aux intéressés.

A. A. MASSE,
Secrétaire-correspondant.

DENTS EXTRAITES

Sans douleurs, dentiers réparés et confectionnés, le tout garanti, Dr A. Brosseau, 7 Saint-Laurent. n

Au restaurant.
—Garçon, ces crevettes sentent bien fort.....
—Oh ! monsieur, elles arrivent de Cherbourg à l'instant.....
—Ah ! de Cherbourg.... Peut-être seront-elles venues à pied !

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Pabst Malt Extract The Best Tonic

a rempli, pour des années, tous les buts d'un Extrait Parfait de "Malt." C'est le Roi des Toniques de "Malt."

Chez les pharmaciens.

Depot Canadien : PABST MALT EXTRACT, 606-610 rue St Paul, Montreal. y—(12)

GARE AUX PATINEURS

La liste s'ouvre des patineurs, imprudents qui enfoncent sous la glace

(Spécial à "La Presse")

Saint-Jérôme, 28 — La liste des malheureux patineurs dont l'imprudence fatale servira d'exemple, aux autres, s'ouvre aujourd'hui par la mort du jeune Bernard Mullin, âgé de dix ans, qui est enfoncé sous la glace, hier après-midi, en patinant sur la rivière du Nord. Le petit malheureux a été emporté par le courant et a été jeté par-dessus la jetée, au Pont de Fer.

—Le "Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers" est si bon, si efficace, pour rendre le sommeil aux enfants et la dentition facile, qu'il ne peut être trop recommandé. Que les mères se le disent. En vente partout; dépôt: 1157 rue St Laurent. 23—n

LES COMPTES D'ELECTION

Le juge Dorion a renvoyé l'action de Louis Bourdon contre le député A. Rocheleau. Le demandeur réclamait le montant d'un compte d'élection. Comme il n'a pas produit un compte suffisamment détaillé, faisant voir que la somme réclamée n'a pas une cause illégale, Son Honneur refuse jugement au demandeur qu'il condamne à payer les dépens.

Les journaux n'accepteront plus

D'annonces avec des titres trompeurs

Depuis quelque temps, les journaux sont remplis d'annonces avec des titres à sensation, on dirait que le fabricant de médecines patentées s'étudie à tromper le public et à lui faire croire que sa préparation est miraculeuse. Le Vin Saint-Michel ne fait pas de miracles et ne guérit pas de tous maux, c'est un produit sérieux, un tonique ferrugineux, un stimulant énergique qui purifie et enrichit le sang et lui donne la force nécessaire pour reconstituer une santé délabrée.

MARAUDEURS SUR LA RUE STE GENEVIEVE

Samedi soir, vers minuit, deux ou trois maraudeurs ont enfoncé une porte de maison privée, rue Sainte-Geneviève ; la police, avertie ce matin de ce méfait, d'autant plus grave qu'il a été commis de nuit, dit bien en connaître les auteurs, dont elle est sur les traces.

MIRACLES DU CŒUR

Suffocation — Battement — Palpitation — Douleur aigue — Signes certains de la maladie de cœur. Le Remède du Dr Agnew pour le cœur soulage en 30 minutes.

Dans les cas de maladies de cœur, le Remède du Dr Agnew pour le coeur a démontré qu'il était le remède qui agissait le plus promptement. Il a fait ses preuves alors que la victime de la maladie de coeur semblait avoir abandonné tout espoir dans le dernier soupir, quand la main de la mort était posée sur elle, et s'est révélé comme un remède opérant une guérison permanente et toujours efficace. C'est un remède fiable et qui accomplit tout ce dont on attend de lui.

Les pilules du Dr Agnew pour le foie sont le meilleur remède connu pour le foie.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et J. G. Laviolette, 1605 rue Notre-Dame. w

$20 pour $1. Le "Men's Medical Adviser" coûte $1. Il contient des prescriptions et le traitement des maladies particulières des hommes, pour lesquels les médecins de l'endroit où vous demeurez vous chargeront $20 ou plus. Nous vous remboursons votre argent si vous n'êtes pas satisfait. Adressez GERMAN MED. CO., Manchester, N.H. Agents demandés. 28 30

Dr JOS. VERSAILLES
DENTISTE
395 Rachel, coin St Denis
Tél. Bell East 816. 118-n Prix très modérés

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

REINE-MARGUERITE

14

PREMIERE PARTIE

(Suite.)

Ils étaient aussi les plus enragés patineurs du Cercle du Bois de Boulogne, et tandis que Claire demeurait frileusement avec son institutrice auprès des braseros, Reine les joues en fleur, les yeux brillants de vie, les cheveux ébouriffés autour de sa toque d'astrakan, faisait avec son cousin l'admiration des spectateurs qui s'arrêtaient pour contempler émerveillés leur beauté si parfaite quoique si différente.

Ainsi donc, de toute la famille, Mme Langlais était la seule qui avait résisté aux qualités de la fillette.

Reine avait pourtant tout tenté pour gagner les bonnes grâces de sa tante, mais bien vite elle s'était aperçue que tout effort était inutile et que rien ne prévaudrait contre la haine qu'elle lisait dans le sombre regard de la jeune femme.

Puis comme rien n'expliquait cette étrange aversion, la petite fille s'était demandé quel mystère se dérobait sous le front blanc de sa tante, au fond de ces prunelles noires, larges comme des abîmes, et elle se mit à l'observer.

Elle remarqua bien vite ces rêveries plus fréquentes de jour en jour, plus tristes aussi ou plutôt plus farouches. Elle s'aperçut qu'une sorte de dégoût de tout l'envahissait et lui faisait fuir la présence de ses propres enfants.

Un jour que, contre son habitude, la jeune femme avait renoncé à une soirée, Reine qui passait près de sa chambre crut entendre un gémissement en sortir.

Elle poussa la porte qui ne fit en ouvrant aucun bruit, grâce à l'épais tapis qui couvrait le parquet et, très timidement, elle pénétra dans la pièce.

Un spectacle étrange la cloua muette de saisissement sur le seuil.

Mme Langlais debout dans la chambre, tournant presque le dos à la petite fille qui du reste était entièrement protégée par la lourde portière, tenait entre ses mains une photographie qu'elle regardait avidement.

Longtemps elle resta ainsi absorbée dans sa muette contemplation et Reine, tremblant d'être surprise, demeura, elle aussi, à son poste d'observation, car jamais encore la petite fille ne l'avait vue si belle.

Les joues ordinairement pâles de la jeune femme étaient ce soir-là délicatement teintées sous l'influence d'une émotion très violente ; les yeux, pourtant très vifs, avaient une flamme de passion que la petite fille ne leur connaissait pas et qui donnait à ses regards une troublante expression ; ses lèvres rougies par une fièvre intérieure s'entrouvraient sur ses admirables dents de nacre.

A la voir ainsi, on eût donné 25 ans à Mme Langlais tant de toute sa personne rayonnaient des effluves jeunes et ardents.

Tout à coup Reine la vit porter à ses lèvres dans un mouvement de tendresse exaltée la photographie qu'elle ne pouvait voir. Ses yeux se fermèrent comme pour faire revivre bien vivante l'image qu'elle évoquait.

Soudain, ce visage, qui réflétait la douce extase de l'âme, se contracta ; le bras se tendit dans un mouvement nerveux, ses doigts se crispèrent sur le carton, puis elle le jeta par terre et avec une rage farouche, elle piétina la photographie.

Elle devint alors si effrayante dans cette explosion de colère que Reine épouvantée s'enfuit, emportant comme un cauchemar la vision de cette femme défigurée par la plus atroce expression de cruauté qu'on pût imaginer, trépignant dans des mouvements convulsifs et hideux comme un enfant qu'on vient de punir.

Quand elle fut un peu revenue de sa stupeur, la fillette se demanda qui pouvait représenter cette malheureuse photographie et comment on pouvait à la fois aimer et haïr si fortement la même personne.

Un autre événement non moins tragique devait encore ouvrir un champ plus vaste à l'imagination fertile et aux déductions pleines de sens de la petite fille.

Un jour que Reine et Claire avaient été appelées dans la chambre de Mme Langlais pour que celle-ci pût examiner des toilettes nouvelles qu'elle avait commandées pour leur usage, la jeune femme qui les examinait avec le soin minutieux qu'elle apportait à ces sortes de questions, frôla, sans s'en apercevoir, un buvard à moitié ouvert sur un petit bureau en bois de rose. Quelques feuilles s'en échappèrent, mais restèrent éparpillées sur le bureau ; seul un morceau de carton, entraîné par son poids, glissa sur le tapis.

Reine que cet incident aurait laissée en toute autre occasion fort indifférente, remarqua cependant que ce carton était froissé par endroits et ses yeux malgré celle s'attachèrent invinciblement au tapis.

Plus que jamais depuis la soirée mémorable où elle avait surpris la moitié d'un secret, la petite fille était devenue observatrice et rusée.

Tout en surveillant du coin de l'oeil le carton qui gisait à terre, elle sut captiver suffisamment l'attention de Mme Langlais et manoeuvra de telle sorte que celle-ci s'éloignât du bureau et qu'elle, au contraire, pût s'en rapprocher.

Quand elle fut si près du carton qu'elle le pouvait le couvrir d'un imperceptible mouvement de sa bottine, elle glissa vivement un regard à terre. Hélas ! il était tombé du côté de la photographie et Reine ne saisit que le nom et l'adresse du photographe.

Cela lui importait peu. Ce qu'elle voulait voir, c'était le portrait.

Elle tressaillit tout à coup, car en relevant les yeux, elle surprit fixé sur elle le regard perçant de sa tante qui cherchait à pénétrer le fond de sa pensée, et qui, sans qu'elle s'en aperçut, toute à ses combinaisons, l'obervait depuis un instant.

Et comme elle ne pouvait, sans attirer les soupçons de la jeune femme, rester immobile à la même place, elle résolut de brûler ses vaisseaux. Précisément à ce moment, Mme Langlais qui avait terminé son inspection les congédiait brutalement comme d'habitude.

—Allez-vous en, maintenant, je n'ai plus besoin de vous.

Et elle alla elle-même leur ouvrir la porte.

Reine en profita pour se baisser, ramasser prestement la photographie et la retourner.

Mais aussi vif qu'eût été son mouvement, il avait été vu, et la petite était à peine redressée que sa tante avait bondi et les yeux injectés, les lèvres blanches, les narines pincées, les dents serrées dans un spasme de colère, elle avait saisi la petite fille par les épaules et la secouait furieusement.

Reine très pâle n'avait pas fait un mouvement; seulement ses yeux devenus très sombres se fixaient froids et fiers sur les yeux fous de sa tante.

Claire, épouvantée par cette scène imprévue, s'était mise à sangloter dans un coin, et joignant ses petites mains elle appelait plaintivement :

—Maman, maman... laisse Reine... je t'en prie... maman... laisse... Reine...

Ni l'une ni l'autre ne l'entendaient.

Mme Langlais, prise d'une véritable frénésie, luttait contre le désir d'étrangler l'enfant, et Reine sentait les doigts de la jeune femme attirés par son petit cou blanc, et s'incrustant profondément dans sa chair délicate.

Elle comprit le danger qui la menaçait, et aussi que., si la raison ne revenait pas à sa tante, elle était perdue.

Qu'aurait-elle pu faire, elle, pauvre petite fille de neuf ans, contre cette femme dont la colère triplait la force ?

Elle comprit cela, Reine-Marguerite Gallois mais le sang qui coulait dans ses veines était un sang de brave; ses bras restèrent inertes le long de son corps et ses mains ne tentèrent pas de desserrer l'étreinte cruelle qui la meurtrissait.

Son calme la servit plus que ne l'eût fait sa révolte, car la lutte aurait emporté Mme Langlais loin de toute retenue, tandis que le stoïcisme de la fillette fut comme une douche d'eau glacée sur son cerveau congestionné.

—Rends-moi ce portrait, bégaya-t-elle dès que sa gorge contractée put articuler un son, rends-le-moi tout de suite.

—Le voilà, fit Reine, qui tendit à sa tante le pauvre carton si maltraité et auquel cependant elle semblait tenir si fort.

Solange le lui arracha violemment, et, sans ajouter un mot, elle saisit les deux petites filles par le bras, les poussa dehors et ferma sa porte à clef.

Reine alors s'aperçut des larmes de sa cousine; elle l'embrassa bien tendrement, lui fit promettre de ne rien révéler de ce qui s'était passé, la consola de son mieux et courut à son tour s'enfermer dans sa petite chambre.

Là, sans souci de la douleur physique qu'elle ressentait, elle mit en ordre ses impressions.

Elle revit de mémoire la tête si fine, à l'expression à la fois énergique et douce de la photographie, et longtemps elle se demanda où elle avait déjà entrevu ce front large, ces yeux profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière, cette bouche au pli ironique, ce nez droit, cette chevelure abondante et un peu frisée qui encadrait si gracieusement ce mâle visage.

Mais elle eut beau chercher dans ses souvenirs les plus lointains, comme les plus récents, nulle part elle ne se souvenait d'avoir vu cette tête de jeune homme, car c'était un tout jeune homme presque imberbe, ne portant qu'une fine moustache relevée aux extrémités ; et cependant elle le reconnaissait ; de cela elle était bien sûre.

Tout à coup une lueur se fit dans son esprit. Elle poussa un cri de triomphe.

—Bon ami, c'est bon ami !—fit-elle, joyeuse.

Mais presque aussitôt une déception suivit.

Bon ami était vieux, bon ami avait des cheveux tout blancs à la place des beaux cheveux bruns du portrait, bon ami n'avait plus de jolie moustache mais de grands favoris.

Non ce n'était pas lui, ce ne pouvait être lui.

Reine, pour la première fois en défaut, ne se dit pas que Strong avait été jeune, elle demeura toute triste, mais retint à tout jamais fixé dans ses yeux le portrait du jeune inconnu.

III

UNE VISION

La porte du cabinet de Stephan Gorlin s'était ouverte et un valet de pied, tout de noir vêtu, lui avait tendu un plateau d'argent.

Sur ce plateau il y avait trois lettres dont l'armateur reconnut sur-le-champ la suscription.

L'une lui venait de sa femme. Il la décacheta et n'y jeta qu'un regard distrait, après quoi il la déchira en petits morceaux.

C'était sans doute une prière, peut-être une plainte de l'épouse délaissée, de la mère réclamant, non pour elle, mais pour les trois enfants qu'elle élevait péniblement et que leur misérable père semblait avoir abandonnés.

De telles missives étaient toujours mal accueillies du destinataire. Avec une patience inlassable, Pauline Le Louarn revenait à la charge, s'efforçant de faire naître dans l'âme de l'indigne époux un sentiment de pitié envers les chers êtres qu'il avait engendrés.

Celle qu'elle avait écrite ce jour-là eut le sort de ses devancières. Elle se dispersa dans les flammes de la cheminée.

Stephan regarda les morceaux se consumer et en poussa la cendre avec la pelle à feu. Puis il ouvrit la seconde enveloppe.

Celle-ci ne contenait qu'un laconique billet :

—"Voici dix jours que vous n'êtes pas venu. J'ai pourtant à vous voir. Les choses ne peuvent plus continuer sur ce pied. J'en ai assez."

Ces quelques mots brefs et durs n'étaient signés que d'une initiale, S. L'écriture était raide et ferme.

Gorlin froissa l'épître dans sa large main.

—Oh ! cette femme ! — gronda-t-il en repoussant son fauteuil pour se lever,—cette femme ! Elle me perdra !

Et, farouche, les poings fermés et dressés dans le geste d'un homme qui va broyer un adversaire, il fit quelques pas dans la pièce.

—Soit ! — conclut-il enfin, — j'irai demain. D'ailleurs, il faut que je la voie.

Il retomba, le front sombre, le sourcil froncé, sur son fauteuil, et s'empara de la troisième enveloppe.

Mais à peine en eut-il rompu le cachet que son visage s'éclaira d'une flamme subite. Une véritable joie se peignit sur ses traits.

A suivre

AUX ETATS-UNIS

Les représentants Canadiens du New-Hampshire

L'influence des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, parmi leurs concitoyens d'autre origine, se manifeste de plus en plus. Les dernières élections, bien que des échecs particuliers soient à regretter, leur ont été très favorables. Le New-Hampshire surtout a vu un grand nombre des nôtres arriver à d'importantes positions municipales et politiques.

La "Presse" publiait, samedi, les portraits de quatre représentants à la législature de l'Etat, pour la florissante ville de Manchester.

La ville de Berlin, est située dans le même Etat, et de son côté, elle se signale par la faveur exceptionnelle que ses électeurs ont montrée à ceux de notre race.

C'est avec plaisir que nous donnons aujourd'hui, les portraits de deux Canadiens, représentants de cette ville, et leur notice biographique.

M. EDOUARD LAMBERT, REPRESENTANT

Elu à la législature du New-Hampshire, pour représenter le district No 3, Berlin Mills.

Il a défait son concurrent, M. Harvey Smith, par 67 voix de majorité.

M. Lambert par son travail et son énergie, est parvenu à la position de surintendant des plus grandes scieries de la Nouvelle - Angleterre, Berlin Mills. Il a été l'un des fondateurs et le premier président de la société Saint-Jean-Baptiste. Bien qu'il demeure ici depuis 24 ans, il est resté le vrai type du bon Canadien.

M. Lambert est né à Saint-Nicolas, comté de Lévis, P. Q. Il est âgé de 47 ans. Il appartient au parti républicain.

M. PHILIPPE E. BEAUDOIN, REPRESENTANT

Elu à la législature du New-Hampshire, pour représenter la ville de Berlin, N. H.

M. Beaudoin est venu ici, il y a dix-neuf ans et comme beaucoup de nos jeunes Canadiens, il a fait ses débuts comme homme de chantier — "lumber man".

Mais depuis plusieurs années, il a fait un commerce très florissant dans la ligne de la chaussure. M. Beaudoin est très populaire parmi toutes les classes : pour preuve, c'est qu'il a défait un des avocats les plus éminents de la ville par une forte majorité, dans un district démocrate, bien qu'il soit républicain. Il est vrai de dire que par sa droiture et son honorabilité, il ne s'est fait que des amis, parmi toutes les nationalités. Il a été un des premiers conseillers élus, après l'incorporation en ville, de la ville de Berlin.

M. Beaudoin est né à Saint-Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic, P. Q. Il n'est âgé que de trente-sept ans. Il est sans contredit un "self-made man".

LE FEU DE LA RUE ONTARIO

C'est chez M. Belliveau, marchand de foin, grains, etc., No 898B rue Ontario, qu'a eu lieu le petit feu, dont nous parlions, samedi, et non chez M. Despatie.

La Gripppe Guerie

Cette maladie moderne est devenue menaçante, pas tant pour sa fatalité directe que pour la faiblesse du corps et de l'esprit qu'elle laisse derrière elle. La débilité prolongée, la prostration permanente, la mélancolie et le suicide proviennent de la grippe. Contre cette maladie aucun remède n'est supérieur au PECTORAL CERISE DU DR J. C. AYER.

"Le meilleur remède contre la grippe que je connaisse est le PECTORAL CERISE du Dr J.C. AYER."
Rev. JOHN K. CHASE, South Hampton, N.H., E.U.

"Mon épouse et cinq enfants étaient atteints de la grippe, alors que cette maladie sévissait en plein. Je leur fis prendre du PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER, et ils n'avaient pas fini d'en prendre deux bouteilles qu'ils avaient complètement recouvré la santé. Je connais plusieurs cas ordinaires de la même maladie qui ont été guéris par ce remède. Je considère que c'est le meilleur remède contre toutes les maladies de la gorge et des poumons."
J. PARMINTER, Paulette, Miss., E.U.

"J'ai été guéri de la grippe par le PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER."
C. S. THOMPSON, Pub. Signal, West Farmington, O., E.U.

Pectoral Cerise Du Dr J.C. Ayer

Ecrivez à notre médecin. Nous le payons pour vous donner des conseils gratuitement. J. C. Ayer, Lowell, Mass., E.U.

PARMI LES CANADIENS

(Correspondances spéciales)

MASSACHUSETTS
BOSTON

LE THEATRE DANS L'ATHENES DE L'AMERIQUE

Il se joue actuellement au théâtre Hollis, une pièce, "The Conquerors," de la plume de Monsieur Potter, dramaturge de New-York. Cette pièce qui fait fureur n'est qu'un rebachis de certains contes et nouvelles de Guy de Maupassant, entre autres "Melle Fifi."

Si Monsieur Potter, en écrivant cette pièce, a eu pour objet de nous montrer sous son plus mauvais jour, la brutalité de la soldatesque allemande pendant la guerre de 1870, il a pleinement réussi.

Quelques-unes des scènes de "The Conquerors" sont osées à l'extrême, entre autres la scène d'une partie de plaisir d'un groupe d'officiers allemands et de quelques filles de joie, scène empruntée de "Melle Fifi."

MORT TRAGIQUE

La mort tragique de M. Prime Plouffe, arrivée le 23 courant, à Providence, R. I., a péniblement affecté ses amis et connaissances de Boston. M. Plouffe était un homme d'un caractère estimable, qui commandait le respect de tous ceux qui le connaissaient, et par son travail et son intégrité, s'était créé une certaine aisance.

FALL RIVER

CANDIDATS A LA MAIRIE

Les conventions pour la nomination de candidats à la mairie, ont eu lieu, chez les républicains et les démocrates. Ceux-ci ont nommé James S. B. Clarke, et les républicains ont mis sur les rangs, pour un deuxième terme, le maire actuel, le Dr Amos M. Jackson.

L'élection aura lieu le 6 décembre.

UN EPISODE DE LA GREVE

On raconte les exploits de deux membres de l'Union des Tisserands ,en rapport vec la grève aux filatures Border City. Ces deux derniers avaient demandé à l'Union l'autorisation d'aller à New Bedford, collecter des fonds pour le bénéfice des grévistes des filatures Border City. Le comité exécutif leur en donna la permission. Ils partirent, accompagnés de quatre autres tisserands munis de livrets portant le sceau de l'Association. Cela se faisait il y a plus de deux semaines.

Le lendemain ils étaient de retour en cette ville et ils remirent à l'union les livrets de collection, mais sans argent. Les livrets démontraient qu'ils avaient collecté $5.75 à part les dépenses. On dit que le comité exécutif eut beaucoup de difficulté à les faire comparaître, et finalement ayant réussi à trouver l'un d'eux il ne remit que $2.90 sur les $5.75 qui étaient dues suivant les livrets. On a appris par la suite que ces individus étaient allés dans le Rhode Island et y avaient collecté de l'argent.

On ignore quelle conduite va tenir l'Association en cette affaire. Des personnes prétendent que beaucoup plus de $25 ont été collectées à New-Bedford et que les dépenses des collecteurs auraient plus qu'ordinaires.

CONDAMNE A L'AMENDE

Philias J. Martel, pharmacien, a été condamné en cour supérieure à Lambton à $100 d'amende pour avoir gardé illégalement en sa possession des liqueurs enivrantes avec l'intention de les vendre.

LE THANKSGIVING

La célébration de cette fête s'est faite comme les années précédentes, c'est-à-dire que les festins sardanapalesques ont été dans l'ordre et que les théâtres de toute catégorie ont fait des affaires d'or. Mais les buvettes étaient fermées conformément à la loi. Ce que l'on est convenu d'appeler le Jour d'Action de Grâces pourrait s'appeler avec plus de raison Jour de Réjouissances Publiques, ou en anglais "Rejoicing Day".

LOWELL

NOUVEAU JOURNAL

Un nouveau journal canadien doit paraître à Lowell le 1er décembre. Il sera hebdomadaire et s'appellera le "Petit Journal". M. Charles R. Daoust, autrefois de "l'Etoile", en sera, paraît-il, le rédacteur. Ce journal sera indépendant en politique et s'occupera principalement des intérêts des canadiens. Succès au nouveau journal. Puisse-t-il rivaliser avec son grand frère de Paris !

ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

La fabrique de chaussure Pilings a réduit les salaires de deux de ses employés qui travaillent à la pièce. Un joli temps, au commencement de l'hiver, pour réduire les salaires ! Mais il est vrai, aussi, qu'à la fabrique Pilings, comme dans nombre d'autres établissements industriels, on ne s'occupe guère de ce que l'ouvrier peut avoir à souffrir, pourvu qu'il travaille dur et fasse des revenus à ses patrons.

Sans être partisan des grèves, trop nombreuses, hélas ! en ce pays, on ne doit pas s'étonner que les employés se révoltent parfois contre l'injustice de leurs patrons et refusent de travailler plus longtemps pour la maigre pitance qu'on leur accorde en échange d'un labeur pénible. Et on s'en étonne moins encore quand on contemple le spectacle qui se présente à nos yeux tous les jours: tandis que le pauvre diable sue sang et eau pour donner à sa famille à peine le nécessaire, les gros bonnets des fabriques dépensent des centaines de dollars en amusements frivoles et refusent une obole au pauvre qui va frapper à leur porte pour demander un morceau de pain pour sa femme et ses enfants qui meurent de faim.

Quand donc finira cette lutte entre le capital arrogant et le travail humilié, bafoué et persécuté ?

FIGURE COMPROMETTANTE

La police a arrêté l'autre jour un individu disant se nommer George W. Gage et demeurer à Providence, R. I. La figure de Gage a seule motivé son arrestation : c'est assez dire qu'il n'a pas trop l'air d'un honnête homme.—Comme il refuse de donner le moindre renseignement sur son mode d'existence, etc., on le garde au dépôt, croyant que les agents de la justice en d'autres villes seraient peut-être heureux d'avoir de ses nouvelles. En attendant, on a donné son signalement comme suit : Américain, célibataire, taille 5 pieds 5 pouces, teint clair, moustache légère, âge, à peu près 28 ans, paletot clair, pas d'habit, vêtements propres.

Le reste va assez bien, et si on a affaire à un criminel, espérons qu'on saura lui régler son compte ; mais ce "célibataire" fait rêver. A quel signe a-t-on bien pu le reconnaître ?

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le surintendant Cheney a présenté au comité spécial chargé de faire une enquête sur son département, un rapport d'après lequel il appert que les travaux d'égouts faits depuis le commencement de l'année 1898, ont coûté la somme de $71,508.48 et qu'il reste dans le coffre du département la somme de $4,429.70.

Les deux branches du conseil municipal ont voté en faveur du prolongement de la rue Aiken, mais les échevins n'ont pas voté la somme nécessaire pour mener l'entreprise à bonne fin. Il n'y a pas lieu de craindre, cependant. L'échevin Pierce, en présentant sa résolution, ne s'est pas conformé à toutes les règles qui régissent la conduite de notre petite "chambre des lords", et comme cet oubli sera réparé à la prochaine séance, les $35,000 requis seront octroyés, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

LE THANKSGIVING

Le Thanksgiving Day a été bien célébré à Lowell. Dans la matinée il y a eu "service" public à la salle Associate ; catholiques et protestants s'y coudoyaient dans la plus parfaite harmonie : des prières ont été offertes au Tout-Puissant, par M. l'abbé Richard S. Burke, de l'église Saint-Patrick, et le Rév. John M. Greene, pasteur de l'église Eliot. Il y a eu aussi des discours par le maire Bennett et autres citoyens, récitations, chant et musique.

Le reste de la journée s'est passé assez galement, malgré la pluie, pour toute la population. C'était grand congé partout, et on s'est bien amusé.

PAR LA VILLE

Le Cercle d'Youville a présenté une magnifique médaille à M. Joseph Dextra, en reconnaissance des services qu'il a rendus à cette association.

—M. William Giroux a été nommé officier de police.

—M. l'abbé George Brunelle, curé de Sainte-Sophie de Léonard, comté de Nicolet, était de passage à Lowell, la semaine dernière, et a béni le mariage de son ami, M. Adélard Tousignant, avec Mlle Alma Chateauneuf.

—Les employés de la tannerie White qui sont mariés ou ont charge de famille, ont reçu en cadeau de leurs patrons, la veille du Thanksgiving Day, chacune une superbe dinde. Deux cent-quarante de ces intéressants volatiles ont été ainsi distribués. Cet acte de générosité fait honneur à MM. White et ne peut que cimenter à nouveau la bonne entente, qui règne entre eux et leurs employés.

—Nous l'avons eue, toujours, la première neige à la Sainte-Catherine. Elle nous est arrivée tard dans la soirée, après une journée de temps sombre et de pluie ; mais il y avait de tout : de la neige, de la pluie, de la grêle et du vent à souhait.

Vendredi matin, le sol était couvert d'une mince couche de grésil, que le soleil se promettait de faire disparaître bientôt.

A-T-IL ETE ASSASSINE ?

On a trouvé, de bonne heure, vendredi matin, le cadavre d'un nommé Charles Leblanc, sur l'avenue Montcalm. Le défunt portait au côté gauche de la tête, près de la tempe, des marques de coups. Le cadavre a été transporté dans une maison voisine, puis chez l'entrepreneur de pompes funèbres, Joseph Albert, rue Cheever, et la police a été avertie.

WORCESTER

SUICIDE

Mary L. McKenzie, demeurant au No 8 rue Greenwood, s'est suicidée en ingurgitant une dose de laudanum et est morte à 2 heures du matin. Elle était employée comme sténographe et calligraphe, chez Messieurs Prentice Bros., 383 rue Cambridge, où elle a travaillé toute la journée, mercredi. Après ses heures de bureau, elle est allée à la bibliothèque publique où, elle choisit un livre et ensuite acheta quelques friandises sur la rue Main. On ne peut s'expliquer cet acte désespéré de la part de cette jeune fille. Son frère, M. George A. McKenzie, prétend que c'est purement accidentel, vu que la jeune fille avait l'habitude de prendre du sherry qu'elle tenait dans une petite fiole, afin de pouvoir l'apporter avec elle à son travail, M. McKenzie prétend qu'elle s'est trompée de bouteille. Les docteurs Penny et Lindsay, malgré leurs efforts, n'ont pu réchapper la malheureuse.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Son Honneur le maire Rufus B. Dodge, jr., a célébré le 37e anniversaire de sa naissance, le jour du Thanksgiving, chez son père, M. Rufus B. Dodge, à Charlton. La fête a été toute de famille. Les abonnés de la "Presse", surtout ceux de Worcester, sont heureux de joindre leurs félicitations à celles de tant d'autres, et avec tous, souhaiter au chef de notre cité, "Ad multos annos !..."

CONNECTICUT
DANIELSON

FRAPPE D'APOPLEXIE

M. Louis Paul, âgé de 67 ans, est mort subitement d'apoplexie, à Ballouville, Con.

NEW-YORK
COHOES

MORT D'UN VIEUX CANADIEN

Vendredi, le 25 novembre 1898, M. Vital Molleur, l'un des vieux Canadiens de Cohoes, est mort à l'âge de 76 ans, 6 mois et 15 jours, après une longue et pénible maladie soufferte avec la résignation d'un chrétien.

M. Molleur est né à St Luc, comté de St Jean, P. Q., le 10 mai 1822. En 1865, il émigra aux Etats-Unis avec sa famille. Il vint s'établir à Cohoes en 1867 et y demeura jusqu'à sa mort.

M. Molleur a eu plusieurs enfants dont 7 lui survivent : MM. Israël, menuisier, entrepreneur de cette ville ; Lévi, de New-Haven, Conn. ; Alexandre, de Northboro, Mass. ; Mmes Eliza Gauthier et Arthur Hébert ; Mlles Aglaé et Alphonsine Molleur, de cette ville.

M. Molleur a aussi un frère au Canada, M. François Molleur, Pointe Saint-Charles, Montréal, et une soeur, Mme Eléonore Chartier, de Central Falls, R. I. Les funérailles ont eu lieu à l'église St Joseph.

Le défunt était grand-père de M. J. J. Tellier, correspondant de "La Presse".

JOLIE SOIREE

Nous avons eu une jolie soirée dramatique et musicale dans la salle de gymnase du collège, au profit des pauvres de la paroisse. Le programme a été exécuté à perfection.

Première partie, ouverture, duo, piano, prof. Roy et Mlle Z. Tessier ; La Charité—Quatuor. Dlles E. Marcil, E. et J. Bessette, A. Allard ; Causerie sur Jérusalem, Mgr L. M. Dugas ; Solo : Piano, Mlle E. Tessier. Récitation—The Bear and the Quack, S. Richard. The Rat and the Oyster, A. Roland. Beauté et Bonté : Dialogue, E. Bernard, C. Verronneau, V. Nolin. Piano, Solo, prof. W. Roy.

Deuxième partie—Récitation — Le Laboureur et ses enfants, H. Grandchamp : Le Jardinier et son fils, C. Ares. Chant, Solo, Mlle Bessette : The Christmas Sermon, G. Hébert ; Dialogue : Le Testament de l'Aïeul, L. Lanciault et M. Bélanger. The Parting Hour, G. Ménard : La petite mendiante, A. Boudreau, L. Vaine, E. Duncan. Sainte-Catherine—Chants, etc.

LE CONSEIL MONTCALM

Le Conseil Montcalm, C. B. L., No 92, a tenu son assemblée, la semaine dernière. Le président, A. Gibeau était au fauteuil. A propos de l'invitation d'assister en corps au bazar de l'église Ste Anne, du North Side, les membres du Conseil ont accepté et s'y présenteront, mercredi prochain.

A L'EGLISE STE ANNE

Le bazar au profit de l'église de Ste Anne du North Side s'est ouvert mercredi soir, le 23 novembre 1898. Le Rév. L. A. Lavigne, curé est président du bazar, et le Rév. F. X. Lavallée, vicaire, est le trésorier.

PAR LA VILLE

Le jour du Thanksgiving, tous les magasins et manufactures étaient fermés, en cette ville.

—La neige est tombée en abondance durant toute la journée du Thanksgiving. Mais vu le temps doux, elle est presque toute fondue; ce qui a mis les rues en très mauvais état.

—M. Lévi Molleur, de New-Haven, Conn., est venu en cette ville, mercredi. Il a été appelé au chevet de son père, M. Vital Molleur, qui est décédé vendredi dernier.

NEW-YORK
TROY

AVEC LES ENFANTS D'ECOLES

Les Canadiens de l'église St Jean-Baptiste de Troy, N. Y., ont assisté à une jolie soirée dramatique et musicale donnée par les enfants d'écoles. Cette soirée a été très bien réussie, tant sous le rapport de l'amusement que sous le rapport des finances et beaucoup de crédit est dû aux organisateurs ainsi qu'aux acteurs qui se sont montrés doués d'un talent scénique extraordinaire, malgré leur jeunesse. On a joué le drame "L'Héritage". Les rôles ont été remplis d'une manière très habile et les acteurs ont déployé un grand talent.

Voici les personnages :

Mme Tuchon, héritière du château: Délia Snyder; Melle Augusta Luchon, nièce de la présidente: Corinne Lemieux. Melle Marie, filleule de la défunte; Eva Guertin; Fanchon, domestique du château; Marcellius Boucher: Justine, domestique du château, Eva Balthazar : un notaire, Frank Lord: Mme la comtesse de Villeneuve; Delle E. Manny.

Il y a eu aussi musique et chant ainsi que déclamation.

CHRONIQUE DES FEUX

Hier après-midi, à 3.12 heures, le feu s'est déclaré à la toiture de la briqueterie de M. J. W. Smith, No 523, chemin Papineau. Les pompiers des casernes Nos 11 et 16, furent appelés et ils réussirent à éteindre les flammes avec deux jets d'eau. Les dommages s'élèvent à environ $200.

Un peu plus tard à 5.15 heures, le feu prenait à une robe accrochée derrière une porte de chambre, chez M. Jos. Trudel, No 1927 rue Saint-Hubert. Il fut éteint par les pompiers de la caserne No 18, avec quelques seaux d'eau. Peu de dommages.

Vingt-cinq pianos demandés

On demande à acheter des pianos d'occasion

Les soussignés ayant passé un contrat pour fournir à une institution bien connue des pianos adaptés à un travail de pratique, désirent payer un bon prix au comptant (ou des pianos neufs en déduction de paiement) pour 25 pianos d'occasion de toutes fabriques, droits ou carrés. Prière de s'adresser, mentionnant le nom du fabricant, la durée, les conditions, et prix demandés et où les pianos pourront être vus, à Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près McGill, Montréal.

COMMERCE

Montréal, 28 novembre 1898.

GRAINS ET FARINES

Le blé a baissé un peu ce matin, à Liverpool et a ensuite regagné cette perte, clôturant au même cours que samedi. Les marchés de Londres et de Paris sont tranquilles et, sur les marchés de province, des deux côtés de la Manche, le ton est facile.

A Chicago, le blé sur décembre est tombé à 65½, mais sur mai, les cours sont plus fermes; ils atteignent à midi 66c. La visible supply a augmenté de 1,392,000 minots et les arrivages de blé du printemps aux points de concentration de l'ouest sont toujours considérables. Cependant, le ton général du marché est bon et il pourrait se faire que la hausse reprenne cet après-midi.

Les apparences sont que la navigation des lacs va être bientôt close. En ce qui concerne Montréal, elle peut être considérée comme close. M. Ogilvie a reçu ce matin les quatre dernières barges qu'il attend cet automne.

Le marché des grains grossiers est très ferme. La demande pour l'Angleterre continue très active et de l'avoine blanche No 2 s'est vendue pour l'exportation, samedi, à New-York, à 32½ cents par 32 livres. Cette demande a maintenu ici les prix très fermes. L'avoine blanche No 2 est cotée à Montréal 30 cents en magasin.

Les pois se vendent, dans l'ouest, sur des points favorables à l'exportation, par St Jean, Portland et Boston, à des prix équivalant à 70 cents à Montréal par 60 livres. Le sarrasin, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire transitant seulement par Montréal, se vend à la parité de 1 cent la livre.

Les farines sont en bonne demande et à des prix sans changement : fortes de Manitoba, de $4.15 à $4.20; Straight Rollers, quarts, $3.75 à $3.85 ; poches, $1.75 à $1.85.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est ferme, quoique sans excitation. On cote le prix régulier pour le beurre frais de choix des beurreries à 18½ cts et l'on paie jusqu'à 19 cents pour le beurre fancy.

Le fromage d'octobre et de novembre de la province vaut dans les environs de 8½ à 8¾ cents, mais il n'y en a presque plus à vendre. En magasin, on demande pour le fromage de septembre de la province, fancy, de 9 à 9 1-8 cents la livre. Le marché est ferme, mais il y a peu d'acheteurs.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore
Je paie tous ses cadeaux en prix de Castoria.

PATINOIR PRINCE ARTHUR Angle des rues Duluth et St Urbain. Ouvert pour la saison.
Bonne glace. Billets de saison maintenant en vente : Messieurs $1.00, Dames $2.00
FANFARE TOUS LES SOIRS.
Prenez les tramways de la rue Saint-Laurent ou de l'avenue du Parc pour vous rendre au patinoir. 23—2

BLANCHEUR
LA CELEBRE
Eau de Javelle Anglaise

Epargne du temps, du travail et de la fatigue ; de la chaleur pendant l'été et une maison humide pendant l'hiver ; elle tue les germe de la maladie, désinfecte votre linge et vos cotonnades et leur donne une magnifique blancheur.

Il vous est absolument inutile de faire bouillir votre linge.

Procurez-vous de votre Epicier, le jour de lavage, une bouteille de BLANCHEUR de 7c

JOHN BROADHURST & CO.,
Tél. East 172. 708 Rue St Laurent, Montréal.

LEVEZ-VOUS....

Quand vous vous asseyez sur une chaise ce n'est pas dans l'intention d'y rester. Avez-vous jamais remarqué, lorsque vous étiez assis sur une chaise et que vous reposiez bien, que vous désiriez y rester — les ressorts étaient si flexibles que vous sentiez tout à votre aise. C'est cette sorte de rembourrage que nous faisons à notre fabrique—la sorte qui rend confortable. Vous avez peut-être une chaise ou un canapé durs — dont les ressorts ne sont pas très élastiques — alors dites-nous d'aller les chercher — nous les rendrons confortables à notre fabrique. Venez vous enquérir de nos prix.

RENAUD, KING et PATERSON rue Craig (près Bleury.)

A LA DOUANE

Ce qu'a rapporté la visite des steamers dans notre port

Les droits perçus sur les steamers qui ont visité notre port cette année, à leur entrée et à leur sortie ont rapporté au trésor la somme de $4,780.26. C'est le mois de juillet qui a été le plus fructueux sous ce rapport. La moyenne des droits payés par steamer est de $4 à son entrée et autant à sa sortie.

L'Enfant pleure, Il veut son Castoria.

PAR M. HICKS & CIE

QUEEN'S AUCTIONEERS M. HICKS & CO

VENTE DE PEINTURES

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer leur vente annuelle à l'encan, de PEINTURES A L'HUILE et aquarelles faites par de célèbres artistes anglais, à la SALLE DE L'INSTITUT FRASER, Angle des rues Université et Dorchester,

JEUDI et VENDREDI prochains
LES 1 ET 2 DECEMBRE,
A 7.30 heures chaque soir.

Les artistes suivants seront représentés :

James E. Grace,	Walter Field,
Edwin Hayes,	Angelo Giallina,
G. Sheridan Knowles,	Claude Hayes,
G. S. Walters,	W. E. Norton,
J.S. Richardson,	Chas Stuart,
G. D. Hiscox,	Peter Ghent,
J. M. MacIntosh,	Ernest Parton,
O. Rickatson,	Thos. Huson,
Arthur Hopkins,	Tryithall Rowe,
W. C. Estall,	Louis Trichon,
F. Zimmerhaldse,	Geo. A. Holmes,

et autres artistes de renom de l'école de peinture anglaise.

LES PEINTURES SONT MAINTENANT VISIBLES A NOS SALLES. (Premier Etage) et seront examinées à la salle Fraser,

Mercredi prochain, de 10 a.m. à 10 p.m

Catalogues prêts et expédiés par la poste sur demande.

M. HICKS & CO., Encanteurs.
23—4

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE REGULIERE A L'ENCAN

—DE—

Beaux Tapis Axminster, Wilton, de Bruxelles et Tapestry, en carpettes ou à la verge.

Meubles de ménage en grande variété, couchettes en fer, venant d'arriver d'Angleterre, prélart et linoleum anglais, couvertes, couvrepieds, portières, rideaux, etc., etc., à nos salles,

241 et 243 Rue St Jacques,

Demain après-midi, le 29 Novembre, A 2.30 HEURES.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.
23—1

PAR SUCKLING & CO.

SUCKLING & CO

Salles d'Encan Victoria, 320 rue St Jacques

Vente Colossale au Commerce
POUR ECOULER
Marchandises Sèches, Vetements, Lainages, Sous-Vetements, Claques

Mercredi, 30 Nov. et Jeudi, 1er Déc.

Commençant chaque jour à 10 h. a.m.

Les marchandises suivantes seront offertes :

14 caisses de Beavers, Serges, Présidents, Meltons, Naps, Tweeds, Tricots en Vénitien (bleu et noir), Vicunas et Etoffes à pantalons.
10 caisses de Drap Golf et Drap frisé à manteaux, dans tous les derniers patrons et nuances.
5 Caisses de Freize extra belle.
15 Caisses de doublures à habits, farmers satin, doublures à manches, etc.
350 pièces d'Etoffes à robes plaid, dans tous les derniers modèles carreautés.
1000 pièces de Wrapperettes, dans tous les nouveaux dessins.
350 douzaines de dessus d'Oreillers.
5 caisses d'Essuiemains et Nappes en toile.
1000 douzaines de Mouchoirs ourlés, pour dames et messieurs.
750 douzaines de Bas de laine pesants, pour dames.
26 Caisses de Corps et Caleçons, tout laine, tricot écossais, pour hommes.
VETEMENTS—Ulsters et Pardessus, pour hommes. Habillements en tweed et tricots, toutes marchandises fin de siècle, faits par les meilleurs fabricants du Canada, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.
2 Caisses de Mitaines confortables pour conduire les chevaux, pour hommes.
5000 douzaines de Collets, pour dames et messieurs.
200 Habits en caoutchouc, articles nouveaux et fashionables, pour hommes.
500 douzaines de Chemises en sateen noir pesant.
50 douzaines de Chemises Mackinaw.
200 caisses de Claques pour dames, demoiselles, enfants, hommes, petits garçons et adolescents.

On peut voir les marchandises avant la vente. Conditions libérales. 23—1

AMUSEMENTS

HER MAJESTY'S THEATRE
Angle des rues Guy et Ste Catherine.
M. ET MME FRANK MURPHY, Prop. et Gérants.

CE SOIR et tous les soirs de cette semaine, avec matinée samedi, The M. V. M. Leod Comedy Co., présentant, pour la première fois en cette ville, le grand succès de New-York,

A BACHELOR'S HONEYMOON,
Comédie de Hoyt, avec Geo. F. Nash dans le principal rôle. Prix, 25c à $1.50. 23—6—x

Pour guérir le Mal de dents en une minute
Une application de Nervol suffit. Sinon votre argent rendu. Guérit aussi la névralgie et le mal de tête. 25c chez tous les pharmaciens.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

Nous offrirons en vente à nos salles, 69, rue Saint-Jacques, MERCREDI et JEUDI 30 novembre et 1er décembre, à DIX HEURES, chaque jour, les marchandises suivantes :

Un stock de banqueroute de nouveautés, évalué à $4,000.
250 pièces de Beavers, Melton, Présidents, Tweeds, etc.
2 caisses de doublures Farmer Satin.
10 caisses de sous-vêtements.
Une grande quantité de hardes confectionnées pour hommes et garçons ; 300 caisses de chaussures, et 1,000 caisses de claques doublées assorties pour hommes, femmes et enfants.

AUSSI — Beaucoup de consignations particulières. — Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
22—4

Grande Vente A l'Encan

D'élégants Meubles et Fournitures de maison.

Nous avons reçu instruction des manufacturiers de l'Ouest, de vendre sans la moindre réserve, trois chars de Meubles de fantaisie — Un gros lot de chaises en ratane, des cabinets pour argenteries, Bibliothèques, Pupitres, Miroirs, Glace anglaise, Chaises en acajou et en chêne, de toutes sortes, Chaises de salle à dîner, Couvertes en cuir ; Sideboards en chêne et en noyer noir, Tables à dîner, 25 splendides Sets de salon en Rug de Turquie, Peluche et et en brocatelle de soie, Tables de Centre, 18 splendides sets de chambres, Matelas, Sommiers, Rideaux, Portières, Argenteries, beaux Cadres, Porte-Chapeaux, 40 Rouleaux de Prélarts anglais, carrés de Tapis, Tapis en velours et en Bruxelles, à la verge ou en lots, au choix, 2 splendides Pianos Cottages marque de New-York, coûtant $450.

P. S. — Les personnes désirant des fournitures, devraient venir à cette vente, car le tout doit être vendu.

Nous garderons vos Meubles jusqu'au 1er janvier, sans charge extra.

Le tout sera en vue jusqu'à l'heure de la vente, MARDI APRES-MIDI, 29 NOVEMBRE, au magasin 1693 et 1695 Notre-Dame.

VENTE A 2 HEURES P. M.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
22—2

PAR WALTER M. KEARNS

VENTE A L'ENCAN
D'IMMEUBLES
Dans le Quartier Hochelaga

Magasin et Logement, 371 et 373 rue Notre-Dame.

—AUSSI—

Deux bonnes maisons solides en briques sur fondations en pierre, 17 et 19 rue Prefontaine.

Ces propriétés sont sises dans une des parties de la partie Est qui promettent le plus pour l'avenir, dans le centre d'un district manufacturier et à moins de la distance d'un jet de pierre des quais.

En vente pour clore une succession, aux salles de vente du soussigné, 1828 rue Notre-Dame,

JEUDI 1er Décembre, à 11 hrs a.m.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.
22—4

PAR FRASER FRERES

Chevaux de Promenade et de Travail

Toutes sortes de sleighs, Robes, Couvertes, Paillassons, etc., aussi set (4) de Robes en boeuf musqué, — Grand encan régulier à nos entrepôts, 151 à 157 rue des Inspecteurs, angle de la rue Saint-Jacques, MARDI, 29 NOVEMBRE, à 2.30.

VENTES PRIVEES en n'importe quel temps. — Avances au comptant. — Consignations sollicitées.

FRASER FRERES, Encanteurs.
22—2

PAR BENNING & BARSALOU

AU COMMERCE

Vente Importante de NOUVEAUTES, HARDES FAITES, FOURRURES, CHAUSSURES, ETC., par Catalogue.

Les soussignés, vendront, à leurs salles de ventes Nos. 86 et 88 rue Saint-Pierre, MERCREDI, le 30 novembre, et JEUDI, le 1er décembre, à 10 heures a. m., chaque jour, un assortiment complet et général de Nouveautés, convenant au commerce d'automne et d'hiver, par catalogue, sans aucune réserve.

—AUSSI—

Venant d'être reçues 65 caisses — Lainages, serges, cheviots, draps, étoffes, couvertures, toiles, doublures, satins, cotons, soies, peluche, flannelles, Meltons, velours, rubans, chemises, cols et cravates, corps et caleçons, châles, bretelles, gants et mitaines, articles de fantaisie, porcelaine, coutellerie, pipes, articles de Paris, jouets, etc., etc.

AUSSI 12 caisses de Toiles de ménage.

AUSSI une grande variété de hardes faites, pour hommes, garçons et enfants.

AUSSI, à 3 heures p.m., un envoi spécial de fourrures, pardessus, casques, manchons, etc., etc.

AUSSI, JEUDI, le 1er Décembre, à 10 h. a.m., 150 caisses de chaussures, 100 caisses de claques et une foule d'autres articles.

Conditions : 3 mois de crédit.

Le catalogue sera envoyé par la malle sur demande, et l'on peut se le procurer à nos bureaux.

BENNING et BARSALOU, Encanteurs.
22—3

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE

Philippe Robert,

Marchand de Combustible, 3642 RUE NOTRE-DAME, St Henri.

Le soussigné recevra des soumissions jusqu'à jeudi, le 1er décembre, 1898, à midi, pour l'achat des biens cédés en cette affaire, soit pour le tout en bloc, ou pour chacun des lots suivants :

1o Lot, 48 cordes de croûtes (Slabs).
2e Remise et bureau.
3o Engin, bouilloire et scie.
4o Roulant comprenant 3 chevaux, 4 harnais, 3 tombereaux, 4 traineaux.
5o Loyer des prémisses au 1er mai 1899.
6o Dettes de livres se montant suivant liste, à $800.

Aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

L'inventaire et la liste des dettes de livres, en vue au bureau du soussigné.

ALEXANDRE DESMARTEAU, Curateur.
1598 et 1608 rue Notre-Dame, Montréal.
22—3

AMUSEMENTS

ACADEMIE -:- CETTE SEMAINE
Seule Matinée Samedi
"A Stranger in a Strange Land"
Prix 25c 50c 75c et $1.00. La semaine prochaine, Primrose & Dockstaders Minstrels. 23—6

Queen's Theatre, | Cette semaine. | Matinées MARDI, JEUDI et SAMEDI, 10c, 20c et 30c.
Jack Burke, l'Athlète. Marie Heath, la Soubrette.
Dans la farce musicale A Turkish Bath.
Prix du soir : 15c, 25c, 35c et 50c. La semaine prochaine—J. E. TOOLE. 23—6

Théâtre Francais W. E. PHILLIPS, Locataire et Gérant.
Semaine du 28 novembre 'THE GOVERNESS'
CELIE ELLIS, comédienne, et MIKE TRACEY, champion danseur du monde en souliers mous. Prix 10c, 20c, 30c. Controle ouvert de 10 a.m. à 10 p.m. Pour sièges réservés Tél. E. 316. Les représentations commencent à 2 et 8 p.m. 23-6

THEATRE ROYAL—Chaque après-midi et soir. — Cette semaine, 28 Nov.
THE HIGH ROLLERS BURLESQUERS et SYLVIA STARR.
Prix—10c, 20c et 30c. Controle ouvert de 9 a. m. à 10 p. m. Semaine prochaine — Miss New York, Jr. 23—6

THEATRE des VARIÉTÉS Entrée principale No 1056 rue Ste Catherine.
Seul Théâtre Français à Montréal. Semaine du 28 Novembre.
tous les soirs ainsi que le dimanche. Le beau drame LES PAUVRES DE PARIS, avec excellents numéros de Vaudeville. Prix des places : 10c, 20c, 25c. Matinées les Lundi, Jeudi, Samedi. 10c, 20c. 23—6

DANSE
Les commençants peuvent faire partie des classes choisies du professeur Frank H. Norman en n'importe quel temps. On donne aux élèves qui se présentent maintenant une leçon privée avant d'entrer dans une classe. Leçons données en français ou en anglais. Leçons privées données tous les jours, à n'importe quelle heure. Salle Stanley, 137 rue Stanley. Réunions tous les samedis à 8.15 heures p.m. Orchestre Ratto Frères. Tel. Up 934. Demandez une circulaire. 287—n

CONSERVATOIRE DE DANSE, DE Bonne Tenue et de Culture Physique, 2269 RUE STE CATHERINE. Les classes ont lieu comme suit : Les commençants, lundis et jeudis, à 8 hrs p. m. Les avancés, mardis et samedis soir, à 8 hrs. Les jeunes, mardis et jeudis après-midi, à 4 hrs. Leçons privées aux heures qui vous conviendront le mieux. Nous enseignons toutes les danses de fantaisie. Réunion les samedis soir. Tél. Up 1434. 263—n GEO. F. BEEMAN.

DANSE— M. FREDERIC W. NORMAN, (Cours choisi ouvert maintenant)—SALLE DRUMMOND, Nos 79 et 81 Rue Drummond.— Cours des Commençants, Mardi et Jeudi, à 8 heures. Leçons privées le jour et le soir, Anglais et Français. Circulaires par la poste. Téléphone Up 1467. 264—n

BONNES PROPRIÉTÉS PAYANTES DANS LA PARTIE EST

153 à 153E RUE ST TIMOTHEE — En brique sur fondations en pierre.

—AUSSI—

301 et 303 RUE DORCHESTER — Bâtisses confortables en bois. Belle écurie en arrière, pouvant contenir environ 20 chevaux.

Il y a 9 logements en tout et les deux lots ont une superficie d'environ 7,593 pieds.

Ces propriétés se sont toujours louées promptement et elles rapportent un bon revenu.

Vente à l'encan, aux salles du soussigné, 1828 RUE NOTRE-DAME,

Mardi, le 29 Novembre, à 11 hrs a. m.

23,25,28 WALTER M. KEARNS, Encanteur

RAISIN DE VALENCE
A L'ENCAN
MERCREDI, LE 30 NOVEMBRE

Nous vendrons à notre salle 92 rue St Jacques, avoisinant la "New-York Life", par ordre de MM. ROBERT REFORD & CIE.

En lots convenables au commerce.

6308 demi boîtes de Raisin de Valence venant d'arriver par les SS. "Bellona" et "Escalona" de Denia.

Différentes marques et qualités.

RECOLTE 1898

Vente à 11 heures a. m.

POTTER & MORIN, Encanteurs.
92 rue St Jacques. 21—4

Avis de Faillite

IN RE

J. H. BEDARD, Franklin Centre, P. Q.

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MARDI, le 13 DECEMBRE 1898, A MIDI, pour l'achat de l'actif comme suit :

Fonds de commerce de nouveautés, épiceries, chaussures, ferronneries, vaisselle, etc., etc.	$2,423.86
Roulant et mobilier du magasin.	81.00
	$2,504.86
Dettes de livres suivant liste.	79.74

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le magasin sera ouvert le 6 décembre.

H. LAMARRE, Bureau de Kent et Turcotte, 97 rue Saint-Jacques, Montréal.
28,5,6

Avis de Faillite

IN RE

BARNET D. KERT, Marchand de chaussures, 1484 rue Sainte-Catherine, FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, MERCREDI, le 7e JOUR DE DECEMBRE PROCHAIN, 1898, à 11 heures de l'avant-midi, tout l'actif cédé en cette affaire :

Stock de chaussures à peu près	$1,800.00
Roulant et ameublement	73.30
Dettes de livres par liste	271.42
Loyer à échoir 1er mai 1899	192.50
	$2,337.22

Le tout pour être vendu pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 5 de décembre prochain, l'inventaire en vue à nos bureaux.

BILODEAU ET RENAUD, Cessionnaires, 15 rue St Jacques, Cité.
28,1,3

Etage à Louer

Le premier étage, situé au-dessus des anciens bureaux du journal "Le Monde," chauffé à la vapeur. Aussi, plusieurs bureaux. S'adresser au No 71 rue St Jacques. 271-n

Magasin à Louer

Ce spacieux magasin, No 75 rue St Jacques, ci-devant occupé par les bureaux du journal "Le Monde", chauffé à la vapeur. S'adresser au No 71 rue St Jacques. 271—n

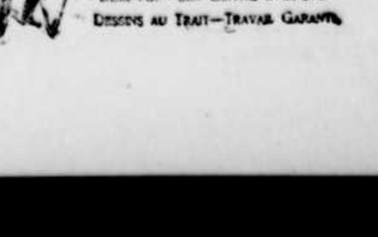

TEMPERATURE

Toronto, 28 — Beau temps. Pas de changement dans la température, aujourd'hui. Un peu plus chaud, demain.

Montréal, 28 Novembre 1898.
Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum........ 31
Même date l'an dernier........ 22
Aujourd'hui minimum........ 15
Même date l'an dernier........ 18

D'après le baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m., 29.98 ; 12 hrs a.m., 29.96 ; 2 hrs p.m. 29.92

UNE RAFLE A STE CUNEGONDE

Cinq personnes et le propriétaire d'un tripot sous les verrous

Un nommé Comtois, coupable d'avoir tenu une maison de jeu au No 2142 rue Notre-Dame, Ste Cunégonde, a été condamné, ce matin, par Son Honneur le recorder Larochelle à $10 d'amende et les frais ou 1 mois de prison. A. Chantal, N. Lalonde, N. Patenaude, Art. Lavallée et M. Bégeau qui étaient à jouer à l'argent au moment où la police fit son entrée dans le tripot, furent condamnés à $1 d'amende chacun, punition agrémentée du bienveillant conseil de ne plus se faire repincer.

DE PAR LA VILLE

—Il y avait 22 prévenus, ce matin, en correctionnelle. Cinq d'entre eux étaient accusés d'avoir mendié sans permis.

—Samedi après-midi, Robert Farrell, 14 rue Hermine, s'est blessé à la tête en faisant une chute sur la glace et a été transporté à l'hôpital Général.

—Hier matin, coin des rues Saint-Laurent et Craig, John Moore, 24 avenue Lorne, s'est déboîté un pied, en tombant sur le trottoir. Transporté au même hôpital.

—Un vieillard du nom de Xavier Fortier, est aussi tombé sur la glace, rue Notre-Dame, et a été transporté à l'hôpital de ce nom. A l'hôpital, on a constaté qu'il ne souffrait que d'une commotion nerveuse.

LA HALLE AUX BLES

L'on continuera et terminera probablement cette après-midi la discussion des changements projetés aux règlements de cette association. La réunion des membres de la Halle aux blés a lieu à 3.30 heures.

UN GLAÇON DE $300

Le juge Archibald a accordé $300 à Mlle R. Lépine, qui a été blessée par un glaçon, tombé de la maison de M. V. Boyer, le 7 février dernier, 321 rue St Laurent.

La demanderesse réclamait $500.

COUR D'APPEL

Le 29 décembre, la cour d'appel rendra des jugements.

ACTEURS

Une troupe d'acteurs, de Rouse's Point, au nombre desquels se trouvent plusieurs Canadiens-français, est arrivée hier à l'hôtel Jacques-Cartier, en route pour Saint-Jean d'Iberville. Ils sont repartis ce matin.

CLUB GEOFFRION

Demain soir aura lieu une grande assemblée du club Geoffrion, à laquelle M. J. A. Rivest fera une conférence. MM. Dubreuil, et Emile O'Leary y diront aussi quelques déclamations.

MORT D'UN MARIN

Un marin du nom de Joseph Gauthier, est mort ce matin à l'hôpital Notre-Dame, après plusieurs jours de maladie.

Le navire auquel il appartenait ayant repris la mer, personne n'a réclamé le corps, qui devait être envoyé à l'école de dissection.

Cependant, l'association des marins catholiques a obtenu cet avant-midi des autorités que le corps soit inhumé à leur terrain au cimetière de la Côte des Neiges.

ENFANT PERDU

Samedi, un bambin de 6 ans, nommé Arthur Beloire, était trouvé errant, place Viger, et conduit au poste central. Les parents de cet enfant, qui sont sourds et muets sont venus le réclamer. Ils ont essayé de le faire envoyer à l'école de réforme, le disant incorrigible, mais l'enfant a été jugé trop jeune.

LES HIGH-ROLLERS DANS LA NEIGE

Les High-Rollers si ardemment attendus au Royal, cet après-midi, sont empêtrés dans la neige qui est tombée entre Montréal et Providence. Les High Rollers pourront s'en donner à coeur-joie, eux qui font métier de tout prendre du meilleur côté. Le "Bain Turc" remplace les "High Rollers" au Royal. Ca été presque une douche froide à ceux venus pour entendre High Rollers, car bien que cette troupe soit très fameuse et universellement renommée, on était venu voir les High Rollers — et les High Rollers n'y étaient pas. — Espérons qu'ils y seront ce soir, et que les porteurs de coupons pour cet après-midi, n'auront rien à regretter.

POURSUITE DE $50,000

Madame Dr Félix Labadie, née Archambault, fille unique de feu le Dr Archambault, intente une poursuite de $50,000 à Mlle Archambault et M. Jules Archambault, neveux du défunt, de qui ils ont reçu, entre vifs, $50,000.

La demanderesse veut faire annuler cette donation alléguant folie de la part du donateur et dol et captation de la part des donataires.

DESAGREABLEMENT SURPRIS

Il y a un certain nombre de personnes qui ne lisent jamais les journaux, et c'est en partie des gens de cette classe qui ont été désagréablement surpris aujourd'hui aux deux gares de chemin de fer. La guerre locale de réduction avait duré si longtemps que certains voyageurs, particulièrement ceux qui ne lisent pas les journaux en étaient venus à la conclusion que les taux réduits devaient toujours durer. En conséquence lorsqu'ils ont acheté leur billet pour leur diverse destination, ils ont trouvé que le coût de transport avait augmenté de 50 p. c. Ils ont pris alors une physionomie surprise, et réelle triste.

FOURRURES

Les temps sont arrivés où il vous faut de la fourrure, venez voir le très grand choix que nous exhibons et les prix modérés que nous vous faisons. Clavet et Ginchereau, 1437 rue Ste Catherine, coin Beaudry.

LA VOLEUSE

Comment se fait "La Patrie"

Un personnel de trois lignes a fourni à "La Patrie" l'occasion qu'elle cherche quotidiennement d'injurier "La Presse" et sa rédaction.

Nous ne la suivrons pas sur ce terrain et nous nous contenterons d'exposer avec preuves à l'appui la manière dont se fait "La Patrie".

A la "Patrie" on trouve plus simple, plus facile d'espionner "La Presse", de la dénoncer en termes d'égout que de travailler sérieusement pour renseigner honnêtement le public.

Le temps qu'on passe à éplucher les colonnes de "La Presse" ne laisse que peu d'instants à la rédaction pour faire son travail : alors on a imaginé la méthode suivante.

On coupe dans "La Presse" les articles et les nouvelles intéressantes ; on les garde précieusement pendant quelques jours, quelques semaines ou quelques mois et on les sert, avec un peu de démarquage, aux lecteurs de "La Patrie", comme nouvelles fraîches ou spéciales à "La Patrie".

C'est un vol systématique et c'est pour cacher ce vol, qu'imitant les vulgaires filous, "La Patrie" crie tous les jours après "La Presse" pour créer une diversion.

Nous ne citerons, comme preuves à l'appui, que quelques-uns des principaux vols de "La Patrie". Nous nous restreindrons à novembre et à un par semaine.

1e semaine. — Un article sur le Jour des morts, publié dans "La Presse" du même jour, l'année précédente.

2e semaine. — "La Patrie" republiait le récit de la mort d'un Canadien nommé Grégoire, emprunté à "La Presse" du 24 octobre.

3e semaine. — "La Patrie" nous volait le récit du malheur d'une polonaise publié dans "La Presse" du 4 octobre.

4e semaine. — Enfin pendant que "La Patrie" s'évertuait à donner un démenti au juge Wurtele et à dénoncer stupidement "La Presse", "La Patrie" nous volait toujours et publiait ce qui suit, coupé et démarqué dans "La Presse" du 11 novembre, c'est-à-dire quinze jours avant.

UN ERMITE

DECOUVERT DANS LE COMTE D'OTTAWA

Ottawa, 24 — M. Cormier, inspecteur du gibier pour la province de Québec, est arrivé à Ottawa, après un voyage dans la région déserte du comté d'Ottawa, au nord de Hull.

M. Cormier a fait une découverte extraordinaire dans ce désert : il a trouvé un ermite, un "gentleman" ermite, M. Phelps, membre de la société légale Phillips, Phelps et Cie, du No 220 Broadway, New-York. M. Phelps campe là-bas tout seul, il refuse de manger de la viande fraîche, mais il a une provision de boîtes de conserves pour nombre d'années.

A "La Patrie" on passe son temps à tomber sur les camarades, à les dénoncer, à les injurier; mais on ne se fait nul scrupule de les voler, de les détrousser comme au coin d'un bois.

Pendant qu'à "La Presse" nous travaillons d'arrache-pied pour faire consciencieusement notre devoir, pour renseigner utilement le public, ne prétendant pas à une infaillibilité que nous ne pouvons avoir, "La Patrie," elle, fait le triste métier d'espion, de dénonciateur, d'informeur et de voleur.

C'est aussi idiot que honteux.

Pourquoi fait-elle ce métier? Pour tenter de réagir contre le dédain, le mépris du public qui délaisse de plus en plus ses numéros, écoeuré qu'il est par sa politique personnelle, tortueuse, antinationale, anti-canadienne, anti-libérale.

Elle tente vainement de déconsidérer "La Presse" à l'aide de gros mots orduriers qui n'ont d'autre effet que de faire hausser les épaules aux lecteurs.

Plus "La Patrie" mugit et rugit contre nous, plus notre circulation augmente, héritant de ceux de ses lecteurs que fatiguent sa grossièreté et sa nullité.

C'est dire que personnellement nous n'avons nullement à nous plaindre de la boue que "La Patrie" nous lance sans nous atteindre, et que nous ne signalons sa conduite qu'au nom de la dignité du journalisme.

Le jour où à notre tour cette guerre nous fatiguera, nous ferons simplement cueillir par un des officiers de police l'homme qui en est responsable et nous lui ferons donner la leçon qu'il mérite.

* * *

En dehors de ses deux colonnes d'injures stupides, "La Patrie" demandait à ses lecteurs: "As-tu vu Blanco?" Ca c'est de la plaisanterie permise, quoique un peu vieillotte. Loin de nous en plaindre, nous imiterons notre voisine et nous lui demanderons:

AS-TU VU LE CROCHET?
AS-TU VU LE YUKON ?
AS-TU VU LE DRUMMOND ?
AS-TU VU LE PLAN DE LA CALESECHE QUE LE MINISTRE DEVAIT RECEVOIR LE 13 AOUT DERNIER ?
AS-TU VU LES DRAGUES DE L'ONCLE ROBILLARD ?
AS-TU VU LES DRAGUES DU PAPA BEAU-PERE GAUTHIER ?
AS-TU VU BEEMER ET SON TUYAU ?
AS-TU VU WHEELAN ET SES $10,000 ?
AS-TU VU GREENSHIELDS ET SES $20,000 ?
AS-TU VU LA LETTRE PRIVEE ET CONFIDENTIELLE QU'UN MAITRE TRAITRE A LIVREE A LA PUBLICITE ?

(Peut-être continué)

IL NE POUVAIT PAS VOLER

Pusqu'il devait recevoir $22,00

Le constable Baker, du Grand Tronc, a arrêté au passage, samedi, un nommé Frank Berg, un vagabond qui se dit artiste et qui portait sous son bras une saccoche que l'on était en droit de croire volée. Conduit devant le magistrat Lafontaine, ce matin, Berg a énergiquement protesté de son innocence, disant qu'il ne se serait jamais permis de voler, devant recevoir ce soir même une somme de $22,000. Et, à l'appui de cette prétention, le pauvre diable montra un vieux billet de la loterie des Ecoles Gratuites, ajoutant que c'était là son certificat.

Jugeant avec assez de raison que le prisonnier ne jouissait pas de toutes ses facultés, le magistrat a ordonné qu'il soit soumis à l'examen du Dr Villeneuve.

DINER SOMPTUEUX

Nos hommes d'affaires en diner

M. Jos. Crathern, président du Board of Trade, a donné, samedi soir, à sa résidence, un diner, aux présidents et vice-présidents des diverses associations affiliées au Board of Trade. On remarquait à cette jolie fête, MM. E. Bond, G. F., C. Smith, G. E. Drummond, J. B. Learmont, A. J. Brice, J. Oliver, H. Laporte, S. J. Carter, M. J. A. Prendergast, E. F. Craig, J. T. Hegan, J. Rodger, R. Bickerdike, M. P.P., Ed. Judge, etc.

MORT DANS L'EGLISE

Au cours d'une messe basse

A l'église de Sainte-Rose, hier matin, au cours d'une messe basse, un vieillard d'au delà de 80 ans, est mort subitement dans son banc. L'événement a causé tout un désarroi parmi les fidèles, dont quelques-uns s'empressèrent auprès du vieillard en le voyant s'affaisser, mais il expira avant qu'on pût lui porter des secours effectifs.

Le vieillard, qui se nomme Jacob Dufour, est un des plus anciens citoyens de Sainte-Rose.

Le coroner se rendra ce soir à Sainte-Rose pour s'enquérir des causes de la mort.

HER MAJESTY'S THEATRE

C'est ce soir que doit avoir lieu la soirée des bicyclistes, au théâtre de Sa Majesté. Les recettes de cette société seront consacrées au profit des courses internationales. Tout le comité exécutif de la C. W. A. doit assister en corps à la représentation de ce soir, ainsi que Son Honneur le maire Préfontaine et tous les officiers des différents clubs ; ce sera une grande soirée de gala. Durant les entr'actes, plusieurs morceaux seront exécutés par les différents membres des clubs de Montréal. Les loges seront toutes décorées des différentes couleurs de chaque club où tous les officiers de chaque club de Montréal les ont retenues pour la circonstance.

LE "PORTLAND"

Boston, 28 — On a de vives craintes sur le sort du Portland, dû à Portland ce matin.

Plusieurs navires ont fait naufrage pendant la dernière tempête.

LA COMMISSION DU HAVRE

Qui sera secrétaire

Le comité des engagements de la commission du havre, se réunit cette après-midi pour faire le choix d'un secrétaire et d'un assistant-secrétaire de la commission, M. Robertson, le secrétaire actuel, ayant démissionné. On nous assure que le candidat qui a la plus grande chance d'être élu est M. R. A. Eakin, paie-maître de la commission, et qui a déjà rempli durant plusieurs années le poste d'assistant-secrétaire. M Eakin parle français.

CONDAMNE A CINQ DOLLARS D'AMENDE

L'inspecteur de chasse et de pêche Riendeau met la loi en force

Jeudi dernier, un certain nombre de pêcheurs se sont rendus chez M. Jos. Riendeau, inspecteur de chasse et de pêche et l'ont informé qu'il y avait du poisson blanc offert en vente sur le quai. On sait que la possession et la vente de ce poisson sont défendues à cette époque M. Riendeau fit une enquête et trouva que le rapport était vrai. En sa qualité de juge de paix, il condamna le coupable à cinq dollars d'amende, l'avertissant en même temps qu'une seconde offense serait beaucoup plus sévèrement punie.

L'AFFAIRE MANN

Deux nouveaux témoins ont été entendus cette après-midi dans l'affaire Mann. Ce sont : Félix Miron et Adélard Moreau.

Le constable spécial J. Leprohon, a réussi après quinze jours de recherches, à retrouver un témoin important, du nom de J. B. Lebeau. Au moment où nous mettons sous presse, il est à rendre son témoignage devant le juge Wurtele. Il déclare que le soir du meurtre, à 10.30 heures, il a vu fuir un homme de la maison, alors que lui-même se tenait sur la véranda. Toutefois, comme il n'a pas vu Mann tirer le coup de revolver, il ignore si c'est cet homme que Mann aurait tiré.

TOUS LES TRAINS EN RETARD

Les trains de New-York et de Boston étaient tous plus ou moins en retard ce matin à leur arrivée, par suite des fortes tempêtes de neige qui ont sévi dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

LE CRIME DE LYNN

Lynn, 28—Le nègre, Samuel Connors, arrêté comme auteur présumé de l'attentat dont Mme Louise Butterick a été victime à Lynn, a comparu devant le tribunal de police de cette ville; il a déclaré "qu'il plaidait non-coupable," et il a été écroué, à défaut d'une caution de $10,000 en attendant son interrogatoire préliminaire. On sait que Mme Butterick a parfaitement reconnu Connors pour l'homme qui a cherché à la tuer; il a été reconnu également par une voisine, Mme Lecucio, comme étant le nègre que celle-ci a vu rôder aux abords de la maison de Mme Butterick, le jour où l'attentat a été commis. Mme Butterick dont le crâne est fracturé à trois endroits différents, est toujours dans un état très grave, mais on a maintenant quelque espoir de la sauver.

UNE ÉGLISE DE $20,000

Sera érigée à Stottville Station

Importante assemblée des paroissiens, hier

Après la messe, hier, à Stottsville, la nouvelle paroisse de St Valentin de Stottsville, le curé convoqua une dernière assemblée des paroissiens, pour décider de la construction d'une nouvelle église pour la jeune paroisse. Il a été unanimement décidé que les travaux commenceraient immédiatement. L'église sera construite en pierre et coûtera $20,000; elle renfermera cent bancs pouvant contenir quatre personnes chacun. On ajoutera un jubé qui reposera sur des piliers et pourra aussi contenir 400 personnes. Ce jubé ne sera cependant pas construit avant que le besoin ne s'en fasse sentir et que la population de la paroisse ne soit considérablement augmentée. Les travaux commenceront avec un capital de $5,000, provenant de l'assurance sur la vieille église brûlée il y a quelque temps à Stottsville. Les autres $15,000 seront payables en douze ans, par paiements réguliers des fidèles. Le presbytère sera terminé très prochainement et coûtera $1,000 de moins que n'importe quelle autre bâtisse semblable érigée dans le voisinage. M. Magloire Ethier, dont le nom est mentionné dans la résolution finale qu'on trouvera plus bas, est l'un des plus influents et des plus riches fermiers du district.

Cette résolution a été passée à l'unanimité juste avant la fin de l'assemblée.

Proposé par M. Pierre V. Bourassa, secondé par Etienne Langevin: "Que le Rév. M. Emile Pepin, curé de la paroisse de St Valentin, et Monsieur Magloire Ethier, aussi de la paroisse de St Valentin, soient autorisés, et par la présente résolution, ils ont été autorisés à faire tous marchés, contrats, engagements et transactions requis ou nécessaires pour l'érection de la nouvelle église de St Valentin, et aux fins susdites, faire toutes démarches, négociations pour emprunts d'argent, consentir et signer tous actes requis, aux fins susdites pour et au nom de l'oeuvre et Fabrique de cette paroisse, en un mot faire et exécuter, relativement à l'érection de cette église, tout ce qui peut être utile et nécessaire.

A LA POLICE

Une pauvre fille, Rosina Prévost, employée comme servante chez madame Bourgeault, 341 rue St Laurent, a été arrêtée, hier, par le détective Riopelle, sous l'accusation d'avoir volé à sa maîtresse divers objets évalués à environ $40. Comme la malheureuse s'est avouée coupable, et comme madame Bourgeault l'a elle-même recommandée à la clémence de la cour, le magistrat l'a condamnée à $5 ou 15 jours de prison.

—Jennie Parker, 102 rue St Charles Borromée, a été condamnée à $150 d'amende ou trois mois de prison pour vente del iqueurs enivrantes sans licence.

—Un nommé Chs. D. D. Turner, autrefois au service du Grand Tronc, a été arrêté par le détective O'Keefe sous l'accusation d'avoir forgé un ordre pour le paiement d'une somme de $72. L'accusé se dit innocent. Procès mercredi.

—Albina Duval, condamnée il y a un mois, à $150 d'amende ou trois mois de prison, a de nouveau été arrêtée, ce matin, par le détective Lambert, pour purger sa sentence, n'ayant pas encore payé l'amende imposée par la cour.

—Des poursuites seront intentées à tous les joueurs qui ont été arrêtés dans l'établissement de la rue Lagauchetière où les autorités ont fait une descente il y a un mois.

—Le terme des assises pour le comté de Terrebonne sera inauguré jeudi. Outre les causes de Cordélia Viau et Sam Parslow, M. Doucet a eu à dresser un acte d'accusation contre Alex. Lavigne et Jos. Giroux, accusés de voies de fait sur une jeune fille de St Placide.

—M. Alex. Archambault a reçu jusqu'ici 235 applications pour licences d'hôtels et restaurants et 4 pour épiceries. Les délais expirent le 20 janvier.

COURRIER DE QUEBEC

M. Amédée Robitaille est dangereusement malade

(De notre correspondant particulier)

Québec, 28 — M. Amédée Robitaille, M. P. P., est dangereusement malade.

—M. Joseph Prémont, inspecteur d'écoles, est décédé ce matin, à sa résidence, de la rue Saint-Jean.

—Plusieurs libéraux du comté de Montmagny, sont venus en délégation auprès de M. Ernest Pacaud, du "Soleil", lui offrir la candidature pour la prochaine élection à la Chambre des Communes.

—Le maire Parent, MM. Stafford, Larue, Malouin, Stein, Picard et Beattie ont tenu un caucus à l'hôtel de ville, dans le but de réorganiser le jeu de crosse à Québec.

CE QUE DEMANDENT LES ETATS-UNIS

Paris, 28 — Les Américains demandent entre autres choses à l'Espagne, tout le groupe des Philippines dont ils offrent 20 millions ; on croit aussi qu'ils achèteront les îles Carolines. — Quant à la dette de Cuba, la question n'est pas réglée. La commission se réunira mercredi.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR

Le Triduum préparatoir à la solennité de la Présentation de Marie, fête patronale de la Congrégation des jeunes gens, a été suivie par audelà de six cents garçons.

L'attention des jeunes gens à écouter les instructions était digne d'admiration; ce triduum s'est terminé dimanche soir à 7½ heures, par une splendide fête.

Des invitations avaient été lancées aux congrégations voisines.

A sept heures et 20, les congrégations de St Pierre et de St Vincent de Paul faisaient leur entrée dans l'église, bannière en tête.

Après le sermon, M. J. E. Brien, ptre, le directeur de la congrégation, enrôla sous la bannière de la Sainte Vierge un bon nombre de jeunes gens.

La cérémonie se termina par un salut solennel.

Le cœur de la congrégation, au nombre de 25, sous la direction de M. Eugène Morel, rendit avec succès le salut suivant :

Cor Jesu, Gravier.
Sanctus de Concone.
Ave Maria de Lambillotte.

Les solistes étaient MM. Roméo Morneau, Jos. Morneau et Eug. Morel. Après le chant du "Cor Jesu", M. Uldéric Morel, âgé de 13 ans, rendit avec grade distinction un magnifique "O Salutaris" de Panofka.

Nous offrons nos remerciements les plus sincères aux congrégations de St Pierre et St Vincent de Paul qui ont répondu à notre invitation et nous ont honoré de leur présence.

Nos remerciements à la garde du collège qui a magnifiquement ornementé, qui a rehaussé encore d'une manière particulière l'éclat de cette fête.

Cette fête a été très goûtée par la jeunesse présente et elle en gardera un bien doux souvenir.

LE CONGRES AMERICAIN

Washington, 28 — On croit que la prochaine session du congrès sera en grande partie affectée au bill des appropriations.

LA CONDITION DE DREYFUS

Paris, 28 — Mme Dreyfus, femme du prisonnier de l'île du Diable, a reçu de son mari, par l'entremise du gouvernement, la dépêche suivante :

"Je me réjouis avec vous tous ; moralement autant que physiquement, je suis en bonne santé."

LE CONFLIT HISPANO-AMERICAIN

L'Espagne se rend aux exigences des Etats-Unis

Paris, 28 — Il n'y a rien de changé apparemment dans la situation, mais le sentiment général est que la réponse de l'Espagne attendue dans quelques heures sera conforme aux vues des commissaires américains.

Paris, 28 — Les deux commissions ont siégé conjointement à 2 heures cette après-midi, et les commissaires espagnols ont annoncé immédiatement qu'ils acceptaient les demandes des commissaires américains.

Paris, 28 — Il n'y a pas à en douter, toutes les puissances continentales voient d'un mauvais oeil l'acquisition des Philippines par les Etats-Unis. Un diplomate français, de haute position, dit que cet événement va être une source de troubles pour les puissances européennes.

M. William Stead qui arrive d'une tournée en Europe, dit qu'en Belgique, en Allemagne, en Russie, en Autriche, en Turquie et en Italie, le sentiment public est contre les Etats-Unis. Il dit que c'est au Vatican surtout que l'hostilité est la plus forte, à l'égard des Etats-Unis.

LES CHAMBRES FRANÇAISES

Paris, 28 — Il y avait salle comble à la reprises des séances aujourd'hui ; un vif intérêt a été créé par la nouvelle des interpellations projetées au sujet de l'affaire Picquart.

M. Paul Deschanel, républicain, annonça qu'on lui avait demandé d'interpeler le gouvernement au sujet de l'affaire Picquart. M. Dupuy proposa que l'affaire fut détentée sans retard ; mais M. Fournier, socialiste, demanda un ajournement d'une heure et demie pour permettre aux députés républicains de se consulter avec leurs collègues du sénat sur une politique commune à suivre. Cette motion a été rejetée par un vote de 252 contre 244.

MORT DE M. FARRELL

Winnipeg, 28 — M. S. W. Farrell, qui a été frappé par un tramway, samedi, est mort cette nuit. M. Farrell était autrefois spéculateur en grains, à Toronto. Il était âgé de 69 ans.

BALLON MYSTERIEUX

Un ballon mystérieux est passé audessus de Montréal, vers 5.30 heures, hier après-midi. Ce ballon poussé par un fort vent du nord, se dirigeait vers le sud. On se perd en conjectures au sujet de ce ballon.

SARAH BERNHARDT

Paris, 28 — Les pourparlers entamés depuis longtemps entre Mme Sarah Bernhardt et le conseil municipal pour la location du théâtre des Nations, viennent d'avoir leur solution, le conseil ayant décidé à l'unanimité d'accepter l'offre de Mme Bernhardt. Mme Bernhardt est excessivement contente de la réussite de son plan et elle s'est arrangée pour quitter presque immédiatement le théâtre de la Renaissance avec sa compagnie. D'après son contrat avec le conseil municipal, Sarah Bernhardt doit consacrer toute son attention au théâtre des Nations et elle doit elle-même jouer le principal rôle dans les pièces qui y seront données. Au cours d'une entrevue, Mme Bernhardt a déclaré que son intention était de ne donner que des drames d'un genre tout à fait élevé et qu'elle s'efforcerait d'apprendre au public à mieux apprécier les meilleures oeuvres qu'il ne l'avait fait jusqu'ici. Elle a ajouté qu'elle craignait que sa tournée aux Etats-Unis, l'an prochain, ne soit sa dernière, car son contrat avec le conseil municipal l'oblige à ne pas s'absenter de Paris plus de trois mois par an ; d'un autre côté, le bail qu'elle a contracté est pour douze années, et peut-être quinze. Elle espère néanmoins aller fréquemment à Londres.

UN CAS EXTRAORDINAIRE

Glenville, Virginie, 28 — Ces jours derniers, est mort à Glenville, un sieur William Smallridge qui avait vécu pendant 37 ans avec une balle dans le coeur. Pendant la guerre de sécession, Smallridge était soldat dans le 1er régiment d'infanterie de la Virginie occidentale ; en septembre 1861, comme le régiment passait dans le comté de Gilmer, des coups de feu étaient partis d'une embuscade et Smallridge avait reçu dans le flanc gauche une balle qui, après avoir traversé le poumon, allait se loger dans le ventricule gauche du coeur. Après avoir examiné le soldat tombé, le chirurgien avait déclaré que la blessure était mortelle, qu'il n'y avait rien à faire, et il était passé à un autre. Cependant Smallridge n'est pas mort. Transporté dans une barque jusque chez lui, à Glenville, il s'est rétabli et a vécu sans être trop incommodé du morceau de plomb qu'il portait dans le coeur. A son lit de mort, il a recommandé au médecin qui le soignait de faire son autopsie dès qu'il aurait rendu l'âme. Le médecin s'est conformé à ce désir, et il a retrouvé la balle dans le ventricule du coeur. Le cas de Smallridge est considéré comme le plus extraordinaire dont les chirurgiens aient jamais entendu parler.

LA DERNIERE TEMPETE

Une vingtaine de vaisseaux sombrent ou sont jetés à la cote

Halifax, N. E., 28—Un message spécial de Digby dit que deux vaisseaux sont échoués vis-à-vis cette localité ; en outre, neuf autres bâtiments ont été jetés à la côte, désemparés et démâtés. Plusieurs d'entre eux sont sombrés. La goélette "Séraphine", venant de Boston, avec une cargaison de farine, s'est échouée et est à moitié remplie d'eau ; elle se trouve du côté nord de Bear Island. La goélette "Silver Cloud" est échouée et désemparée. Plusieurs autres goélettes ont été jetées à la côte.

VINGT-NEUF HOMMES DE NOYES

Saint-Pétersbourg, 28 — Un bateau-passeur a sombré en traversant de Volga à Kinessa ; 29 hommes ont été noyés.

UN REMORQUEUR SOMBRE

Valleyfield, 28 — Le remorqueur "Sir John" a sombré en traversant le canal, aujourd'hui. Le "Sir John" était en route pour Montréal. C'est en coupant la glace épaisse du canal qu'il s'est avarié à la poupe, ce qui l'a fait sombrer.

EN REVENANT DU BAL

Une douzaine de personnes revenaient d'un bal sur des wagonnets à Gras quand, près d'Elkhardt, un train express est venu se jeter sur les wagonnets. Deux hommes ont été tués sur le coup et deux jeunes filles ont reçu des blessures très graves. Les autres voyageurs, ayant pu sauter sur la voie, n'ont pas eu de mal.

UNIVERSITE EN FEU

Indianapolis, 28—Le bâtiment affecté à l'école de médecine, à l'université de l'Indiana, a été détruit par un incendie. Le docteur Shobe, en cherchant à se sauver par l'escalier en feu, a reçu de profondes brûlures qui mettent sa vie en danger.

Dans un salon, devant un colonel de cuirassiers renommé pour ses boutades et sa façon galante de "mettre les bottes dans le plat," on parle des femmes et de leurs "petits défauts."

—Moi, s'écrie-t-il, j'adore les femmes, seulement, je déplore leur entêtement. Tenez, voilà mon épouse ici présente. Eh bien ! j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine ,et maintenant qu'elle y est — le croiriez-vous ? — elle ne veut plus en sortir !

Duraflé, âgé de soixante douze ans, annonce qu'il épouse une adorable petite personne de vingt printemps.

—C'est ridicule, à votre âge !

—Ridicule ! Vous êtes bon, reprend Duraflé. Je le serais encore bien plus si ma fiancée était seulement aussi âgée que moi !

LA BOURSE

Montréal, 28 novembre 1898.

La bourse de Londres est ferme ; les consolidés font 111⅜ ; les valeurs américaines montent. Le Pacifique Canadien a ouvert à 87 7-8 et clôture à 88 1-8. Les valeurs du G. T. R. ont ouvert en hausse de 1-8 à 3-8 et clôturent un peu plus bas, mais conservent encore quelque avance sur samedi, comme suit : 4 pour cent garanti, 79 1-8; première préférence, 70⅝; deuxième préférence, 49 7-8 ; troisième préférence, 22¾ ; ordinaire, 8¼.

La rente française clôture à Paris à 102 frs 25.

A New-York, la bourse s'est ouverte ferme et les cours ont haussé pendant la première demi-heure, puis des réalisations ont enrayé la hausse. Londres a acheté de l'Union Pacific ordinaire et préférentiel. Le Northern Pacific est moins ferme. Le Brooklyn Rapid Transit se vend en baisse.

A Montréal, la bourse est à la hausse. Le Pacifique est actif et monte à 85⅝; le Gaz, très actif, ouvre à 201 et monte à 203 1-8, dernière cote de la matinée. La Royal Electric regagne à grands pas le terrain perdu ; elle fait ce matin 159. Les chars de Toronto sont très fermes à 105¼. La Belle Téléphone, les chars urbains, le charbon,et le Richelieu sont soutenus. La banque d'Hochelaga, ex-dividende, a été vendue à 159¼, en hausse de 6 points sur la dernière vente précédente. La Heat and Light remonte à 33.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p. m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
C.P.R.R.	86⅛	85¾	B.Marc.Hal.	200	180
D.S.S & A.	3	2	B.N.Scotia		
D.S.S & A.p.	7½	6½	East.T.Bk		158
C. Cable Co.	186	184¾	B. Québec		122½
" C. Bds.		103	B.National		
" R. Bds.		103	B.Union	125	110
M. Tel. Co.	180	176½	C.Bk. Com.	146	140
St John Ry.			Dominion B.		
R. & O.N.Co.	100	99	Imperial B.		
Cornwall R.			B.Ville-Mar.	100	90
M.S. Ry.	277	276⅞	B.Hochela.	160	158
M.S.Ry N.S.	273	272	N.W.L.Pref.	55	52
M. Gas Co.	203¼	203	M. Cot. Co.	165	159
Bell Tel. Co.	175	172¼	" Bds.		
Royal E. Co.	159½	158	C.C.C.M.Co.	75	65
Toronto R.C.	105½	105¼	" Bds.	100	99
" Bds.			Dom.C.M.Co	104	100
H.E.T.Co.	130	128	" Bds.		
" Bds.	112	106	Dom.C.Pfd.	117	115
B. Montréal	250	243½	" Com.	35	30
B. Ontario		112½	" Bds.		110
B.B.N.Am.			P. H.& L.Co.	35	33
B. Molson	205	202	" Bds.	89¼	87
B. Toronto	250	237	Hôtel Wind.		
B.Jacq.-C.		107	War Eagle	295	291½
B.March	180	175			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Car. Pacific Ry—50 à 85⅞, 100 à 85¾, 5 à 85¾ 250 à 85¾.
Montreal St Ry—100 à 277.
Montreal Gas Co—200 à 201, 225 à 202¾, 125 à 202, 150 à 202¼, 100 à 202, 550 à 202¼, 375 à 202, 75 à 202¼, 105 à 203, 25 à 203⅛, 50 à 203.
Toronto Ry Co—200 à 105¼, 50 à 105⅜, 50 à 105¼.
Merchants Bk—5 à 178, 20 à 178½.
H. H. & L.—50 à 34, 50 à 33.
War Eagle—500 à 290.
Royal Elect. Co—8 à 157½, 8 à 159.
R. & O. Nav. Co—25 à 99½.
Banq. Hochelaga—25 à 159¼.
Bell Tel. Co—11 à 173, 10 à 174, 6 à 173.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Canadian Pac Ry—50 à 85½, 50 à 85¾, 25 à 85¾, 150 à 85⅝, 100 à 85¾.
Montreal St Ry—50 à 277.
Montreal St Ry N.S.—50 à 272.
Montrea Gas Co—50 à 203¼, 25 à 203, 200 à 203, 40 à 203, 625 à 203¼.
Toronto St Ry Co—150 à 105⅜, 25 à 105½.
Merchants Bk—10 à 178½.
Montreal Cotton Co—25 à 156, 50 à 158, 75 à 159.
P. H. & L. Co—125 à 35.
P. H. & L. Bds—1000 à 88½.
War Eagle—1000 à 290, 500 à 292.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil			Mis. Pacific	36½	36¾
A.C.Oil. prf.			Mich. Cent.		
A.Tobac.Co.	135¼	136	Nat.Lead Co		
A.T.Co., prf.			Nat.L.Co.pf.		11¼
A.Sug.R.Co.	124	122¼	North Ame.	7	6¾
A.S.R.C.,prf		112	N. Pac.C., n.	41½	42
A.S.Mfg Co.	12¼	12	N.P.C.n. pfd	76⅛	75⅜
A.S.M.C. prf			N.Y.C. & H.	119	119
A.T.&S.F.p.	16⅜	16⅜	N.Y.L.E.&W	13⅞	14
A.T.&S.F.p.	47	47	" II pfd		
Balt. & Ohio	59	59	" I pfd	37½	37¼
B.State Gas.	4¼	4⅜	N.Y.O.& W.	16⅜	16⅜
Can. Pacific			N.Y.C.&S.L		
Can. South.	54¼	54½	Omaha Com	85½	86⅝
Ches.& Ohio	23⅞	24	Pacific Mail	37	37⅞
C.B.& Q'cy.	119½	120½	P.C.C.&S.L.		
Chicago Gas	110	109⅞	Phil.& R. p.	18⅝	19⅛
C.& N. West.	140¼	140½	Pullman	139¼	139
C.R.I.& Pac.	108⅛	108⅜	South R., C.	10⅜	10⅜
C.M.& St P'l	113⅞	114½	" pfd	40½	41
Con.G.,N.Y.		188	Stan.R. & T.		
C.C.C.& St L	41⅜	41⅞	Ten. C. & I.	39¾	40⅛
D.Lack.&W	144	144	Texas Pac.	15⅜	15½
Del.& Hud.	100½	100½	U. S. L. Co.		
D.& R.G. prf	62¾	63¼	U.S. L., pfd.		67¼
D.S.S.& Atl.			U.S. Rub. C.	43½	44
" prf.			U.S.Rub.pfd	105¼	105½
Gen. Elect.			U. Pacific R.	38¼	39¾
Hock Val.			U.Pacific,pr		
Jers. Cent.		93	Wabash	7⅛	7⅛
Lac.Gas Co.		49½	Wabash pfd.	22⅞	22¾
L.E.& W.	15½	15½	West. U. Tel.	93¼	93¼
L.E.& W.pr.			W.& L.Erie		
Lake Shore			W.& L.E., p.		
Louis & N.	62½	63¼	Metropolit'n	176½	180
Manh. Elev.	97½	97⅜	B. R. T.	68¼	68

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Déc.	65⅞	66⅜	65⅝	66¼
	Mai	66¼	66⅝	65⅝	66⅜
Blé-d'Inde	Déc.	32¼	33	32½	33⅛
	Mai	33⅞	34½	33⅞	34⅛
Avoines	Déc.	25⅝	26	25⅝	25⅞
	Mai	26⅜	26⅝	26¼	26¾
Lard	Déc.	7 70	7 80	7 70	7 80
	Jan.	9 00	9 07	8 97	9 02
Saindoux	Déc.	4 80	4 82	4 77	4 82
	Jan.	4 90	4 95	4 90	4 95
Short Ribs	Déc.		4 42	4 42	4 42
	Jan.	4 50	4 55	4 50	4 55

MORT SENSATIONNELLE

La descendante d'une grande famille rend le dernier soupir après avoir communié

(Spécial à "La Presse")

Détroit, Mich., 28 — Comme poussée par une puissance surnaturelle, Mlle Elisa V. Godfrey-Watson se précipitait hier matin, dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, où après s'être approchée de la Table Sainte, elle regagna un des bancs de la nef. A peine agenouillée, elle s'affaissa subitement et rendit le dernier soupir, au milieu de l'étonnement des fidèles. Mlle Watson âgée de 76 ans, était l'une des plus vieilles résidentes de Détroit. Elle descendait de Jacques Godfrey de Marboeuf et de Jacques Godet de Marantette, pionniers du temps de Cadillac. Elle était la fille de l'honorable Pierre Godfrey et de Marie Anne Navarre Godfrey, et l'arrière petite-fille de Robert de Navarre.

ECURIE EN FEU

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 28 — Le feu a détruit une écurie, hier soir, au coin de la rue King à Ottawa. Un cheval a été brûlé. On a trouvé le corps avec sa couverte carbonisée sur le dos. La queue et la crinière étaient grillées. L'animal a dû être suffoqué.

LE BLE DU MANITOBA

Winnipeg, 28 — Les envois de blé reçus aux élévateurs de Fort Williams et de Port Arthur, jusqu'au 21 novembre, inclusivement, s'élèvent à 7,500,000 boisseaux. A pareille date, l'an dernier, 8,250,000 boisseaux étaient déjà reçus.

MORT D'UN EMPLOYE PUBLIC

Galgary, 28 — M. James A. McMillan a succombé à la fièvre typhoïde. Le défunt était à l'emploi du gouvernement fédéral.

LES DYNAMITARDS A CUBA

La Havane, 28 — Une bombe de dynamite a fait explosion ce matin près de la batterie de la Reine ; quarante personnes ont été blessées.

—TARIF—

Naissance--2c par mot chaque insertion.
Mariage--50c chaque insertion suivant la formule usuelle.
Décès--50c pour une fois--25c pour les insertions supplémentaires.
Service Anniversaire 50cts chaque fois.
Payable d'avance.

NAISSANCES

ALLARD — A Lachine, le 21 novembre, l'épouse de M. Adélard Allard, épicier, une fille.

BIRON — A Montréal, le 26 courant, au No 130 rue St Maurice, l'épouse de M. Edouard Biron, un fils.

Parrain et marraine, M. et Madame Léon Racicot.

GAUTHIER — A Notre-Dame de Granby, le 18 courant, l'épouse de M. Ludger Gauthier, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Judith-Rachel.

Parrain : Rod. J. A. Dorais, vicaire de cette ville ; marraine, Mlle Noémie Grégoire.

TRUDEAU — A Montréal, le 26 courant, au No 1662 rue Ste Catherine, l'épouse de M. A. Trudeau, marchand-épicier, un fils.

RACETTE — A Montréal, le 26 courant, au No 125 rue Lagauchetière, l'épouse de M. Arsène Racette, une fille.

Parrain et marraine, M. Arthur Briqué et Mlle Malvina Racette.

BRUCHESI — A St Eustache, le 20 courant, Madame Joseph Bruchési, un fils, baptisé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, sous les noms de Marie-Alphonse-Joseph-Clément-Antonio.

Parrain et marraine, M. et Mme A. P. Bélair, St Eustache.

LANTHIER — A Ste Geneviève de Montréal, le 27 courant, l'épouse de M. Achille Lanthier, boucher, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Jean-Louis-Antoine.

Parrain et marraine, M. Aimé Laniel, boucher, et Mlle Eva Brisebois, tante de l'enfant.

MARIAGES

LAPOINTE-DINEEN — Le 22 courant, à la chapelle de l'archevêché, M. Narcisse Lapointe, épicier, de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Nellie Dineen, de Ste Cunégonde, de Montréal.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le révérend J. E. Donnelly, curé de la paroisse St Antoine.

Nos meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux époux, actuellement en voyage aux Etats-Unis.

DECES

GAGNON — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 59 ans et 4 mois, Marie-Eléonore Couture, épouse de feu Philippe Gagnon.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

SEERS — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 74 ans et un mois, Jean-Baptiste Seers, bourgeois.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 13a rue Sanguinet, à huit heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

MOORE — En cette ville, le 26 courant, James T. Moore, employé de la douane, fils de François Moore.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1707 rue Ontario, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE — A St Henri de Montréal, le 27 courant, à l'âge de 36 ans et 11 mois, Jean-Baptiste Laviolette.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 23 rue Agnès, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL — Au Mile-End, le 27 courant, à l'âge de 33 ans, Mlle Agnès Senécal.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, Wilfrid Senécal, No 132 rue Boulevard, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus, et de là à la gare Bonaventure, pour se rendre à St Michel de Napierville, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 51 ans et 6 mois, Narcisse Gravel, épicier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures, du No 57 rue Plessis, pour se rendre à l'église Ste Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GOYER — A la Côte des Neiges, le 26 courant, à l'âge de 55 ans et 6 mois, Euphémie Lecavalier, épouse de feu Jean-Baptiste Goyer.

Les funérailles auront lieu mardi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Jean-Baptiste Goyer, à 8.30 heures, pour se rendre à la chapelle de la Côte des Neiges, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'CONNOR — En cette ville, le 28 courant, Frances Gilligan, épouse de feu Patrick O'Connor.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 576 rue Fullum, mercredi, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Ste Marie et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. **Les détenteurs des numéros suivants, sont priés de passer au bureau : 3070, 3130, 3128, 3181, 3012, 3000, 3050, 2926, 2918, 2890, 2870. — Urbain Lafontaine, gérant.**